



fondé en 1915

mars 2013 – N° 495

ORGANE OFFICIEL DES COMMUNES DE CHÈNE-BOUGERIES, CHÈNE-BOURG ET THÔNEX

Les politiques culturelles des communes chênoises reflètent leur diversité

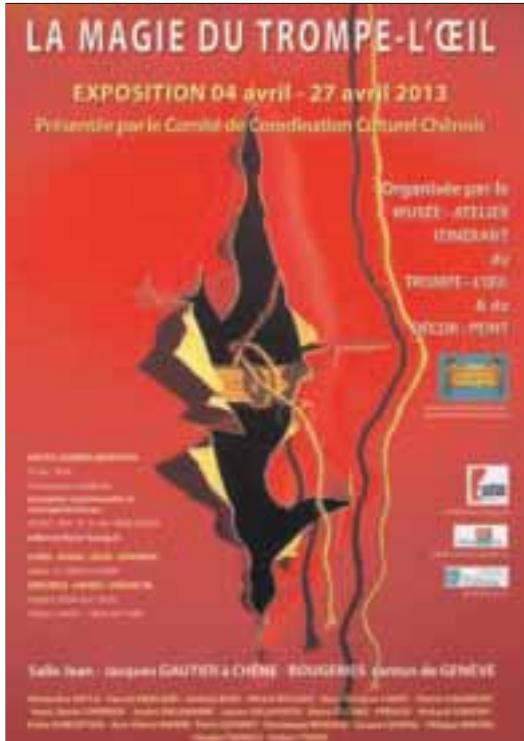
Un reportage de Frédéric Montanya

Si l'ensemble des trois communes chênoises étoffent au fil du temps leur offre culturelle, elles n'en gardent pas moins leurs spécificités. C'est ainsi qu'elles développent chacune une politique culturelle qui, tout en présentant davantage de points communs que par le passé, obéit à des approches relativement différentes.

Plus de moyens pour un même cap

Augmenter régulièrement des budgets – qui restent toutefois modestes – et procéder à des améliorations par étapes sans changer les fondements de leur politique culturelle, ce sont les choix faits par Chêne-Bougeries et Chêne-Bourg.

Chêne-Bougeries continue ainsi d'étoffer ses activités culturelles autour de trois objectifs: soutenir les artistes, renforcer l'identité communale qui allie proximité et citoyenneté et promouvoir l'accès de tous, et plus particulièrement des jeunes, à la culture. Tout en misant sur une programmation annuelle et pluridisciplinaire qui, basée sur la souplesse, l'innovation et la continuité, lui permet en fonction des résultats obtenus de moduler une palette de manifestations, résolument inscrites



L'exposition Trompe-l'Œil organisée dans le cadre de la Biennale ArtChêne est un exemple qui illustre la politique intercommunale des Trois-Chêne.

dans une démarche favorisant l'ouverture à la culture plutôt que sa consommation.

De son côté, Chêne-Bourg confirme sa volonté d'étoffer progressivement ses activités, réparties en deux saisons, afin de proposer un ensemble

de manifestations n'oubliant personne et répondant ainsi à la diversité des origines et des générations de ses communiers. Mais aussi à leurs moyens financiers grâce à une maîtrise stricte des coûts de ses manifestations qui lui permet de pratiquer des prix très abordables.

Nouvel essor pour Thônex

La principale nouveauté de cette année 2013 en ce domaine est sans conteste les changements apportés par Thônex à sa politique culturelle à la suite du remplacement de son entité communale ThônexArtSpectacles (TAS) par un accord de partenariat passé avec Opus One, un poids lourd de l'organisation de concerts et de manifestations. Cette collaboration entre une commune et un promoteur de spectacles privé, unique à ce jour, est la conséquence d'un nouvel arbitrage financier opéré par le Conseil municipal thônenais. Il s'agit pour ce dernier tout autant de réduire de moitié le budget culture de la commune que de redéployer les moyens financiers à disposition. Cette redistribution des cartes vise un double objectif: poursuivre, à moindre coût, l'activité de spectacles à la Salle des fêtes, afin de pérenniser le pôle cul-

turel régional résultant des saisons mises en place par le TAS et dégager suffisamment de ressources pour financer la création d'un service culturel communal. Une entité dont la responsable, entrée en fonction le 1^{er} janvier dernier, est plus particulièrement chargée de l'organisation, de la coordination et de la promotion de manifestations communales tous publics privilégiant qualité, diversité et proximité.

La réforme du "4C" divise toujours

Après des années de discussions, un projet de modification des statuts du Comité de Coordination Culturel Chênois (4C) a enfin été soumis aux trois communes. Son but est de réformer le fonctionnement du "4C" en lui accordant un statut d'association de manière à ce que cette structure intercommunale, dotée d'une enveloppe budgétaire annuelle globale financée par les trois communes, jouisse d'une réelle autonomie. Toutefois, sur le fond, la situation n'a guère évolué. Si Chêne-Bougeries et Chêne-Bourg sont fortement favorables à ce changement de structure juridique, désiré de longue date par ces deux communes, ce n'est pas le cas de Thônex. La décision finale relevant des conseils municipaux des trois communes chênoises, le suspense reste de mise.

Sommaire

CEVA PLUS	2
Dossier: Culture	4
- La Culture dans les Trois-Chêne	4
- Réflexions autour des "cultures"	10
- Littérature & Histoire	11
- Théâtre	13
- Musique	14
- Beaux-Arts	17

Informations officielles	21
Trois-Chêne	21
Chêne-Bougeries	22
Chêne-Bourg	26
Thônex	30
Voirie dans les Trois-Chêne	34
Loisirs	35
Paroisses	38
Ecoles	39
Vie associative	41
Sports	42
Passion BD	45
Mille feuilles	46
Pêle-Mêle	47

Délai rédactionnel et publicitaire:
8 avril 2013

Auprès de mon arbre

Prochaine distribution du Chênois:
du 7 au 10 mai 2013



LES TRAVAUX DE CEVA AVANCENT, VOTRE MOBILITÉ ÉVOLUE

Dans le courant de cette année, "Le Chênois" propose à ses lecteurs des rendez-vous d'actualité avec CEVA. Pour remplacer la voie de chemin de fer des Eaux-Vives, une nouvelle ligne de bus, la 61, est mise en service à partir du 1^{er} avril 2013 entre Annemasse et Cornavin. Elle offre une nouvelle mobilité aux Trois-Chêne.

CEVA construit une tranchée couverte qui permettra d'enterrer et de doubler la ligne ferroviaire qui existait jusqu'alors. Cette tranchée est construite en trois zones, comprenant parfois plusieurs ouvrages:

1. **Gare des Eaux-Vives / chemin de Grange-Falquet:** construction d'un passage sous le chemin de Grange-Canal pour la future "voie verte";
2. **Chemin de Grange-Falquet / chemin de la Gravière:** construction du pont sur la Seymaz et de la future halte de Chêne-Bourg;
3. **Chemin de la Gravière / frontière franco-suisse,** marquée par le lit du Foron.

Ce sont différentes étapes que vous allez pouvoir suivre avec "Le Chênois". Les travaux ont déjà commencé sur la première zone, située sur les communes de Cologny et de Chêne-Bougeries, durant l'été 2012. Début avril 2013, le chantier s'ouvre sur les deux autres zones avec la mise en sécurité du tronçon Annemasse - Chêne-Bourg (lignes électriques) et la coupe d'arbres nécessaire à la réalisation des travaux. Dès la mi-avril auront lieu le démontage des rails et des lignes de contact et la préparation du ripage (glissement) commencera autour de l'ancienne gare de Chêne-Bourg.

La ligne de bus transfrontalière 61 permet de maintenir le service de transport public, en améliorant la desserte avec le centre-ville et avec les gares. La solution, provisoire, de remplacer le rail par le bus est une initiative du

Canton de Genève, de la Région Rhône-Alpes, d'"Annemasse Agglo" et du Groupement Local de Coopération transfrontalière.

La 61 présente une solution pratique et immédiate en reliant les gares d'Annemasse et de Cornavin, en un peu plus de 40 minutes aux heures de pointe – 37 minutes en heures creuses – à raison d'un bus tous les quarts d'heure.

Temps de parcours en minutes	Heures de pointe
Annemasse - Peillonnex	17'
Peillonnex - Rieu	8'
Rieu - Cornavin	16'

D'abord composée de 8 bus déjà en service sur le réseau d'Annemasse, la flotte accueillera à partir de l'automne 2013 des véhicules neufs et confortables, grâce aux planchers surbaissés. Ainsi équipée, la ligne 61 répond aux besoins de tous les clients: les Genevois; les pendulaires transfrontalières; les personnes à mobilité réduite; les voyageurs chargés de bagages; les parents et les accompagnants de jeunes enfants en poussette.

Pour plus d'information, veuillez contacter:
CEVA PLUS: 022 546 76 00 - www.cevaplus.info

Détail des chantiers CEVA dans les Trois-Chêne:
<http://www.ceva.ch/geneve/fr/les-trois-chene.html>

DÉBUT DES TRAVAUX CEVA:

Séances d'information le mardi 23 avril à 19h00 au Point favre, Chêne-Bourg, et le lundi 29 avril à 19h00 à la Salle des fêtes de Thônex.

Publicité

Moins d'énergie et plus de qualité de vie

Les fenêtres EgoKiefer à isolation record permettent une réduction des déperditions de chaleur par les fenêtres pouvant atteindre 75%.

Protection du climat comprise.

Votre spécialiste:

biedermann
les métiers du bois

9, chemin Deluc
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 869 04 04
Fax 022 869 04 14
www.biedermann-sa.com

Toujours des idées d'avance.

EgoKiefer
Fenêtres et portes

Nouvelle ligne

Dès le 1^{er} avril 2013,
de la gare d'Annemasse à
la gare de Cornavin avec la ligne

61

La nouvelle ligne **61** relie la gare d'Annemasse à celle de Cornavin en 40 minutes environ, elle se substitue à la ligne de chemin de fer Annemasse – Gare de Chêne-Bourg qui sera fermée dès le 31 mars pour l'avancée des travaux du CEVA.



Fréquences

Du lundi au vendredi:
un bus toutes les 15' entre 6h00 et 20h00
(30' entre 20h00 et 22h00)

Samedi: un bus toutes les 30' entre 6h00 et 22h00

Dimanche: un bus toutes les 30' entre 8h00 et 22h00



Connexions

à Peillonnex avec les lignes **12 31**

à Rieu avec les lignes **6 21 25**

à Terrassière avec les lignes **1 12 25 74**

à la Gare Cornavin avec les lignes:

1 3 5 8 9 14 15 18 25 27 F V Z



Quel titre de transport choisir?

Sur le territoire français:

Tous les billets, cartes journalières ou abonnements locaux (TAC)

Sur territoire français et suisse:

Tous les billets, cartes journalières ou abonnements unireso
Zone B2 + Tout Genève (zone 10)



Toutes les infos sur www.tpg.ch

www.chene-bourg.ch

LE NOUVEAU
SPECTACLE
D'ERIC WILLEMIN

WORLD

AVEC LE GROUPE
«CRYSTAL SOUND»

VENDREDI
12 AVRIL 2013
– 20H00 –



«À ÉCOUTER ET À VOIR!»

RIRE SOUS CAPE
présente

JACKY et ROGER

«Plaident COUPABLES!»

SAMEDI
20 AVRIL 2013
– 20H30 –



COMMUNE DE CHÊNE-BOURG



Chêne-Bougeries

«S'ouvrir à la culture plutôt que la consommer»

La politique culturelle de Chêne-Bougeries s'articule autour de trois objectifs: soutenir les artistes, renforcer l'identité communale et promouvoir l'accès à la culture de tous, et plus particulièrement des jeunes. Pour y parvenir, la Commune a mis en place une programmation annuelle et pluridisciplinaire basée sur la souplesse, l'innovation et la continuité. Avec des manifestations tous publics ou plus ciblées qui profitent, en fonction de la place requise et des saisons, d'une grande diversité de lieux d'accueil: la salle communale Jean-Jacques Gautier, l'Espace du Nouveau Vallon, le parc Stagni et la place Audéoud.

La diversité permet de n'oublier personne

C'est ainsi que Chêne-Bougeries égrène au fil des mois événements et manifestations en lien avec ces différentes thématiques: du Concert de l'An donné par l'orchestre Buissonnier chaque 1^{er} janvier et des Concerts au Parc – qui accueilleront cette année l'Orchestre du Collège de Genève, le 25 juin, l'Orchestre des Trois-Chêne, le 2 juillet et s'ouvriront au jazz, avec l'Ensemble Djangologie, le 4 juillet – au cycle de conférences Jean-Jacques Gautier consacrées aux droits humains et questions de société en passant par les activités de l'Atelier Théâtre mises en place dès 2003 avec la Comédie de Genève et Anne Bisang et reprises par son successeur Hervé Loichemol. On peut également citer le Marché de Noël, la Fête de St-Nicolas ou la Fête du 1^{er} Août. Des rendez-vous dont l'aspect festif n'exclut pas le côté culturel au sens large et intergénérationnel. Une interprétation de la culture qui est la marque de fabrique de la politique menée par la Commune en ce domaine.

Sans oublier les expositions dont celle dite de printemps, "Le monde de Daniel Grataloup", a eu lieu en février et mars derniers. Cet architecte et urbaniste, créateur de maisons rondes connues dans le monde entier, y a présenté ses croquis, plans, gravures et sculptures, et expliqué sa conception de l'architecture lors d'une conférence sur le thème "Espace-Temps-Architecture". A l'automne, une exposition interactive destinée aux enfants, dans la lignée de celle consacrée au peintre Paul Klee en 2012, portera sur "Le monde fabuleux de Jean de la Fontaine". Cette dernière comportera, comme c'est devenu la règle, de nombreux ateliers et visites scolaires.

«Innover, c'est prendre des risques»

Dans de nombreux domaines, Chêne-Bougeries a non seulement fait œuvre de précurseur, mais a réussi le plus souvent à inscrire dans la durée des manifestations qui sont devenues des événements d'importance cantonale. A l'image du Festival de Marionnettes qui a fêté son 10^{ème} anniversaire ou du Festival BimBadaBoum dont ce sera la 6^{ème} édition.



Soutenu depuis six ans par Chêne-Bougeries, le Festival BimBadaBoum est un des événements phare de la saison culturelle de la Commune.

Pour Mme Béatrice Grandjean-Kyburz, conseillère administrative en charge de la culture, et Mme Nadine Robert, responsable culturelle, qui travaillent en binôme depuis dix ans, «innover, c'est prendre des risques, en sachant dès le départ qu'il sera nécessaire de s'adapter en fonction des résultats obtenus. Il vaut ainsi parfois mieux renoncer quand la fréquentation ne correspond plus à l'investissement en temps et en argent mis dans une manifestation. Ce qui permet de redéployer les forces et moyens utilisés sur un autre créneau». C'est ainsi que le festival "Tendances", créé en 2005 et dédié aux jeunes talents, ne sera pas re-

conduit en 2013. Il sera remplacé par l'accueil de l'Opéra-Studio, une entité qui s'est donné pour but de rendre l'art lyrique accessible à tous (cf. encadré). Cet événement vise à donner de Chêne-Bougeries l'image d'une commune qui veut, tout en développant une politique de proximité, ancrer sa spécificité culturelle sur un plan régional. L'objectif était le même avec la première participation de Chêne-Bougeries au Festival Antigel en ce début d'année.

«La culture n'est pas un produit de consommation»

«Pour Chêne-Bougeries, les activités culturelles ne sont pas des

produits de consommation que l'on achète et que l'on regarde finalement assez passivement, mais des moments privilégiés et interactifs de rencontres, d'échanges et de découvertes», souligne Béatrice Grandjean-Kyburz. «Nous voulons créer, insiste-t-elle, dans les différents publics que nous cherchons à atteindre, le désir de s'ouvrir à d'autres horizons et d'aller plus loin que la jouissance de quelques instants de divertissements, fussent-ils de qualité et empreints d'émotion».

C'est d'ailleurs pour lutter contre la marchandisation de la culture, autant que par souci d'équité sociale, que la quasi totalité des manifestations organisées ou soutenues par la Commune pratique une politique de prix d'entrée abordable à tous, notamment aux familles. La magistrate reconnaît toutefois, à l'instar des deux autres communes chênoises, que «si les manifestations et activités enfants et adultes ont trouvé leur public, ce n'est pas encore le cas, malgré une diversification de l'offre, des actions menées pour les jeunes, les adolescents notamment».

Enfin, Mme Béatrice Grandjean-Kyburz privilégie la réforme en cours du Comité de Coordination Culturel Chênois (4C), pour plus d'autonomie et de réactivité, en le dotant d'un budget, afin de pouvoir accueillir des événements de renommée internationale.

Coup de projecteur “Così fan tutte” par l'Opéra-Studio

Fondé en 1982 par le chef d'orchestre Jean-Marie Curti, l'Opéra-Studio de Genève poursuit trois buts principaux. Il s'agit de porter l'art lyrique en dehors des scènes traditionnelles avec une variété de formules et de styles qui permettent d'accéder au plus près à l'ambiance propre à chaque spectacle. L'interpellation du spectateur est ainsi forte et naturelle parce que proche de ses lieux de rêve ou d'existence. L'objectif est également de favoriser l'accès à la scène professionnelle pour les jeunes talents, chanteurs, danseurs, régisseurs en donnant principalement des créa-



tions ou des premières auditions, avec une mise en scène permettant une compréhension aisée de la langue originale.

La structure de l'Opéra-Studio comprend un orchestre, un chœur, un ré-

pertoire des solistes, des ateliers de formation liés aux spectacles en cours de production, des locaux de travail et de dépôt du matériel. Elle n'est pas une école d'opéra au sens strict et n'engage pas de professeurs ni élèves réguliers.

C'est dans ce contexte que la commune de Chêne-Bougeries accueillera l'Opéra Studio en résidence à la salle Jean-Jacques Gautier en septembre prochain. Durant une semaine, ce dernier donnera une répétition générale et deux représentations publiques de l'opéra de Mozart "Così fan tutte".

Chêne-Bourg

Une culture accessible à tous qui n'oublie personne

L'ouverture de la salle Point favre en mai 2004 marque un tournant dans la politique culturelle de Chêne-Bourg: ce lieu, devenu une institution culturelle phare de la Commune, correspondait à de réels besoins qui ne demandaient qu'à être comblés. Cette entité a donné une véritable impulsion aux activités culturelles communales et a ainsi pu développer, au fil des années, son offre tout en privilégiant le recours à des professionnels ou amateurs avertis afin d'atteindre le but qu'elle s'était fixé: offrir un choix de spectacles de qualité accessibles à tous. Une politique gagnante.

Privilégier la diversité et la qualité

«Nous pouvons désormais proposer une saison à 360 degrés avec des spectacles répondant à la diversité des origines et des générations de nos communiers», explique le Conseiller administratif en charge de la culture Pierre Debarge. «Dans chacune de nos saisons, poursuit-il, enfants, jeunes, adultes et personnes âgées doivent trouver quelque chose qui les satisfasse. Nous avons donc opté pour une politique culturelle diversifiée, avec des cachets par spectacle modestes, des manifestations souvent gratuites ou très abordables».

Parallèlement, pour gagner en visibilité et mieux mettre en valeur le concept de ses saisons, Chêne-Bourg a lancé un concours de graphisme, afin de transformer ses flyers d'information en un programme relié, graphiquement attrayant et plus élaboré dont la nouvelle plaquette de présentation des saisons culturelles 2013 est le résultat.

Fréquentation et recettes en hausse

Cette politique des petits pas s'est finalement révélée payante puisque, malgré des moyens financiers modestes, les manifestations qui y sont organisées attirent en moyenne 150 personnes. Mais elles peuvent aussi, pour certains spectacles, comme le one woman show de Brigitte Rosset "Smarties, kleenex et Canada Dry" du 25 janvier dernier, dépasser les 250 personnes. «Le plus important,

note Catherine Origia, responsable des activités culturelles, c'est que la fréquentation est en hausse constante, ce qui nous permet, grâce aux recettes ainsi dégagées, de programmer des spectacles plus importants: à l'image de la comédie Jacky et Roger "Plaident coupables!" de Sylvain et Jean-Pierre Bugnon, le 20 avril prochain (cf. encadré), ou du concert encore en discussion du pianiste de jazz Moncef Genoud».

Ancrer certaines manifestations dans la durée

La modestie des moyens n'empêche donc pas l'ambition: autre témoignage de ce constat, la participation de Chêne-Bourg, en 2012 puis en 2013, au Festival Antigel et à la Biennale de la danse de Lyon dans le cadre de sa quinzième édition (2012), activité qui se poursuit aujourd'hui sous une autre forme avec la manifestation "Danse en famille". Instituer des événements ancrés dans la durée est ainsi un des axes de la politique développée. A l'image du Festival de films de montagne, accueilli pour la première fois en 2011, et qui devrait dorénavant se répéter chaque année au mois de novembre. Tout comme la projection, quatre fois par an, de films pour enfants au prix modique de Fr. 5.– la séance, qui ne séduisent d'ailleurs pas que le jeune public, mais également parents et aînés.



Proposer des spectacles classiques ou insolites, comme "Dans les cordes", un concert interprété par l'ensemble d'Alain Guyonet avec cinq guitares électriques et une guitare basse, une recette qui attire de plus en plus de monde.

Diversité et proximité

Pour compléter sa palette d'animations et de spectacles conjuguant proximité et diversité, Chêne-Bourg travaille aussi de longue date avec la Maison de Quartiers, Le Spot, pour la Fête de la musique et avec les commerçants lors de la Fête du Vieux-Bourg qui a lieu tous les deux ans. Deux rendez-vous désormais rejoints par une Fête de l'Escalade dont la commune a décidé en 2012 d'en faire une manifestation tous publics au même titre que le Carnaval de Chêne-Bourg qui a animé les rues de la commune.

Pierre Debarge, qui n'est jamais à court de projets ni de ténacité, comme il le prouve depuis des années au sein de la structure intercommunale du "4C", caresse par ailleurs l'idée de fêter dignement le dixième anniversaire de l'ouverture de la salle Point favre en juin 2014. Le magistrat juge en effet «qu'il est nécessaire de prévoir une grande fête populaire qui mettrait en avant les différents atouts de la salle ainsi que de la place Favre qui lui fait face et accueille déjà la Fête de la musique».

Coup de projecteur Jacky et Roger "Plaident coupables!"



Après avoir été virés de deux boulot successifs, douaniers et croque-morts, nos deux compères se découvrent une âme de militants et "Plaident coupables!". Une démarche qui est aussi le titre de leur nouveau spectacle.

Jacky est maintenant papa et travaille comme coach. Quant à Roger, il s'essaie à différents jobs: contrôleur TGV à Bellegarde où il fait très vite grève avec ses collègues, puis surveillant de lycée. On le voit armé, guettant la sortie des conseils de classe, un moment particulièrement dangereux pour les enseignants, surtout quand il y a trois redoublants! Jusqu'au jour où Jacky le persuade qu'il a le profil type pour se présenter aux élections...

Formé d'une dizaine de tableaux, le spectacle est un véritable plaisir: drôle, bien écrit, intelligent et magnifiquement joué, il traite de sujets d'actualité s'inscrivant parfaitement dans l'air du temps. Les scènes chantées et dansées sont également un pur régal.

Collègues sur scène et frères à la ville, Sylvain et Jean-Pierre Bugnon, alias Jacky et Roger, ont coécrit cette comédie socio-humoristique avec Jacques Décombe qui en a assuré la mise en scène. Ce dernier a notamment été le co-auteur et metteur en scène des spectacles des Inconnus, trio comique français réunissant Didier Bourdon, Bernard Campan et Pascal Légitimus. Un spectacle à ne pas rater sous aucun prétexte pour qui veut solliciter plus que de raison ses muscles zygomatiques.

Salle Point favre, le samedi 20 avril, à 20h30.

AGIM SA

Votre agence immobilière depuis plus de 30 ans à Genève

VOUS PENSEZ VENDRE votre appartement ou votre villa

N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER

Conseils - Estimation gratuite - Discretion absolue

022 738 34 17 / info@agim.ch

3, rue de Chantepoulet, 1201 Genève

Publicité

Thônex

Une politique culturelle alliant renouveau et continuité

Le Conseil administratif a consacré l'année 2012 à redéfinir sa stratégie de politique culturelle. Ce redéploiement va dans le sens des vœux du Conseil municipal qui désirait réduire le coût des concerts et spectacles tout en élargissant le champ des activités culturelles de la Commune. Le défi que le Conseil administratif devait relever était de mettre, avec un budget réduit de moitié, l'accent sur des manifestations alliant qualité et proximité sans renier l'accueil de concerts qui ont fait la réputation de Thônex. Une mission aujourd'hui accomplie.

Trouver le bon partenaire n'a pas été facile

«La première étape, à la suite de l'arrêt pour des raisons de coûts des activités de ThônexArtSpectacles (TAS) fin 2011, a été de lancer un appel d'offres public qui n'a toutefois pas donné les résultats escomptés. Nous avons donc opté pour la négociation d'un partenariat public/privé établi directement avec une société d'organisation de spectacles», relève Philippe Decrey, Conseiller administratif en charge de la culture. Dans ce cadre, Thônex a reçu deux propositions dont celle d'Opus One* qui a finalement été retenue. Non seulement en raison des nombreux avantages financiers et organisationnels offerts, mais surtout «parce que ses propositions allaient dans le sens de

la politique culturelle souhaitée par notre Commune tout en permettant une collaboration où chaque partie au contrat trouvait son compte», souligne le magistrat.

«Opus One était en effet à la recherche d'une salle de taille intermédiaire – entre l'Arena (de 3'000 à 10'000 places) ou le Théâtre du Léman (qui ne comprend que des places assises) – susceptible d'accueillir un public debout», explique le magistrat. «C'est justement le cas des 1'700 places de la Salle des fêtes de Thônex, poursuit-il, qui permet désormais à notre nouveau partenaire d'organiser des concerts, comme celui de Stephan Eicher en 2012 ou, plus récemment, d'Olivia Ruiz». «Cette salle constitue une vraie opportunité», soulignait, de son côté,

Photo: Joseph Carlucci



BB Brunes en concert à la Salle des Fêtes.

Vincent Sager, directeur d'Opus One, lors de la présentation de sa première saison en septembre 2012. Elle nous permet de présenter à Genève des artistes qu'on ne voit qu'aux Docks à Lausanne, au Fri-Son de Fribourg ou à Zurich.»** Opus One est en effet non seulement un organisateur de gros concerts mais est aussi, même si c'est une activité moins connue, un promoteur de jeunes artistes, programmés au Chat Noir, à l'Usine ou à Onex par exemple.

De ThônexArtSpectacles à Thônex Live

«Avec Opus One, note Philippe Decrey, nous investissons dans une saison clés en main sur la base d'un contrat précis, financièrement très intéressant pour la Commune comme en avait décidé le Conseil municipal. Opus One demande 150'000 francs pour organiser sa saison, et nous reverse 25'000 francs de loyer. C'est bien moins que les 500'000 francs que coûtait l'ancienne structure du TAS qui n'en a pas moins rempli son contrat qui consistait à inscrire Thônex et sa salle des fêtes parmi les lieux de concerts qui comptent et de participer ainsi au rayonnement de la commune bien au-delà des Trois-Chêne. Il est vrai que la programmation nous échappe, mais ce qui nous importe le plus, c'est que, grâce à ce partenariat public/privé unique en son genre et une collaboration reposant sur une confiance mutuelle, Thônex reste un pôle culturel majeur dans l'accueil de spectacles de qua-

lité destinés en priorité, comme nous le souhaitions, aux adolescents et jeunes adultes.» Un pari réussi puisque les concerts organisés par Opus One depuis octobre 2012 connaissent une fréquentation très importante, certains étant même complets bien avant l'ouverture des guichets.

Création d'un service culturel communal

Parallèlement, Thônex a choisi de scinder ses activités culturelles en deux pôles. La programmation de concerts axés show business (réunis sous le nom de "Thônex Live") et l'organisation de manifestations de proximité. Ce deuxième volet, nouveau, a amené la Commune à créer, en janvier dernier, un service culturel communal doté d'un budget de 50'000 francs (cf. encadré en p.8). «Dès la mise en place de nos manifestations de proximité, relève Philippe Decrey, nous serons gagnants sur les deux tableaux.» ■

(encadré en page 8)

* Opus One SA a vu le jour en 1993 à l'initiative de trois acteurs majeurs du paysage musical Suisse: le Paléo Festival Nyon, le Montreux Jazz Festival et le producteur zurichois Good News Production AG. A ce jour, Paléo Arts & Spectacles est l'actionnaire majoritaire d'Opus One qui a produit plus d'un millier de concerts et de spectacles – du stade de 50'000 places au club intimiste – et accueilli plus de 2.5 millions de spectateurs.

** Tribune de Genève du 26 septembre 2012

Impressum

Le Chênois: Organe officiel des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex depuis février 1926

N° 495 – 98^e année

Distribution: 26 au 28 mars 2013 – **Tirage utile:** 15'800 exemplaires

Editeur responsable: Anne-Marie Jaquet, présidente (CM Thônex)

Comité de l'Association Le Chênois:

Flávio Borda d'Água, vice-président (CM Chêne-Bougeries); Enrico Castelli, trésorier (CM Thônex);

Paul Annen, secrétaire (CM Chêne-Bourg);

Florian Gross (CM Chêne-Bougeries); Mireille Mahrer (CM Chêne-Bourg);

Béatrice Grandjean-Kyburz (CA déléguée à la culture, Chêne-Bougeries);

Pierre A. Debarge (CA délégué à la culture, Chêne-Bourg);

Philippe Decrey (CA délégué à la culture, Thônex)

Rédactrice en chef: Kaarina Lorenzini

Equipe de rédaction:

Liliane Roussy, Clarisse Miazza, Mariel et Francisco Herrera, Christelle Resvard, Stephan Bruggmann, Jean Michel Jakobowicz, Frédéric Montanya, Jacques et Florence Sans

Secrétariat de la rédaction: Françoise Allaman
52, chemin du Bois-Des-Arts – 1226 Thônex

Case postale 145 – 1225 Chêne-Bourg

Tél. 022 349 24 81 (répondeur) – Fax 022 349 14 81

E-mail: lechenois@bluewin.ch – Site Internet: www.lechenois.ch

Prépresse: Siska Audeoud - Hadès graphisme pour "Le Chênois"

Impression: Atar Roto Presse SA, Genève

Administration (publicités): Journal Le Chênois – pub@lechenois.ch

Distribution (La Poste): tous ménages dans les Trois-Chêne

Abonnement: Frs 20.–/an

Dates des prochaines parutions en 2013: 7 mai, 18 juin, 17 septembre, 22 octobre et 3 décembre.

Coup de projecteur

Développer des activités et manifestations de proximité

Pour mettre en place une politique culturelle alliant qualité et proximité, Thônex s'est doté, depuis le 1^{er} janvier dernier, d'un service culturel communal dont la responsabilité a été confiée à Martine Küng. «Cette dernière, après 25 années passées au sein du secrétariat général de la Mairie, mais surtout une présence de longue date au sein du Comité des fêtes de la commune, s'est révélée la mieux à même pour remplir cette mission», note Philippe Decrey, par ailleurs président dudit comité. D'ailleurs, si l'on examine son cahier des charges, plus qu'une mission, c'est un véritable défi que Martine Küng va devoir relever.

L'objectif est ambitieux. Sa mise en œuvre, complexe

«Notre but est de monter une dizaine de spectacles par an, qu'ils soient tous publics ou dédiés plus spécifiquement aux enfants, jeunes, adultes ou personnes âgées. Mais la tâche de notre nouvelle responsable est également de gérer l'ensemble des manifestations communales et notamment de superviser

et coordonner les manifestations organisées par le Comité des fêtes qu'elle devra par ailleurs redynamiser en lui fournissant les moyens d'étoffer ses activités», précise Philippe Decrey. Dans ce contexte, il s'agit, d'une part, de travailler sur des manifestations existantes gérées par la Commune, comme la Fête du printemps, le Festival de films "Thônex Estival" ou la Fête de la musique développée en partenariat avec les Etablissements publics pour l'Intégration des handicapés (EPI). Et, d'autre part, d'innover en envisageant, par exemple, la possibilité de relancer en 2014 le Country Festival, une manifestation qui a fait les belles heures de la Salle des Fêtes de Thônex jusqu'en 2007.

Baptême du feu en septembre

Martine Küng devrait proposer d'ici au mois de mai une programmation de 5 à 6 manifestations qui, si ses propositions obtiennent le feu vert de la commission du Conseil municipal, couvriront la période allant de septembre à décembre 2013. Avec un budget de 50'000 francs – qu'il espère pouvoir augmenter dès l'an pro-



Philippe Decrey, Conseiller administratif en charge de la culture et du jumelage, en compagnie de Martine Küng, responsable du Service culturel communal récemment créé.

chain – Philippe Decrey reconnaît que l'exercice n'est pas simple. A ce jour, les premiers contacts sont déjà pris et certains spectacles, comme la venue

du musicien et virtuose de la cithare Eric Willemin en fin d'année, envisagés. Le temps est donc à la recherche et à la sélection de manifestations tout autant qu'à la négociation des contrats et à la recherche de sponsors qui, une fois finalisés, permettront de passer à l'organisation et à la promotion du programme retenu.

«En raison de la diversité du mandat donné à ce nouveau service, il n'est pas aisés de trouver rapidement le bon rythme de croisière. Il est donc nécessaire de laisser du temps au temps car – et j'en suis le premier conscient – il ne sera pas possible de tout mettre en place en quelques mois», conclut Philippe Decrey. Convaincu par ailleurs que Thônex a besoin d'une deuxième salle, le magistrat devrait soumettre au Conseil municipal une demande de crédits d'investissements afin de finaliser les travaux de transformation de l'aula de l'école du Bois-Des-Arts. «Ce serait un lieu idéal pour y accueillir des spectacles plus intimes qui ne sont pas adaptés à la Salle des fêtes».

Comité de Coordination Culturel Chênois (4C)

Le “4C” veut réformer son fonctionnement

Le fonctionnement du “4C” (cf. encadré) est basé sur un processus décisionnel jugé trop lourd par certains. La question de sa refonte est en discussion depuis plusieurs années sans que les trois communes n'aient réussi jusqu'à ce jour à se mettre d'accord sur la façon d'y remédier. Pour trouver une solution offrant une plus grande souplesse, rapidité et efficacité permettant de mener des projets plus ambitieux, un avocat a été mandaté courant 2012. En début d'année, celui-ci a soumis aux trois communes un projet de modification de la structure juridique du “4C”. C'est désormais à celles-ci de se prononcer. Mais si Chêne-Bouggeries et Chêne-Bourg y sont fortement favorables, ce n'est pas le cas de Thônex. La décision finale, relevant des conseils municipaux des trois communes, devrait tomber dans les mois qui viennent.

Un processus décisionnel trop complexe

«Le problème récurrent auquel nous nous heurtons tient au fait que le “4C” n'a pas de budget propre. Toute décision de financement de projets culturels doit dès lors être obligatoirement examinée, chaque année, en commission puis validée par le Conseil municipal et ce, dans chacune des trois communes», sou-

lignent Béatrice Grandjean-Kyburz (Conseillère administrative de Chêne-Bouggeries) et Pierre Debarge (Conseiller administratif de Chêne-Bourg). «Ce processus, notent nos deux interlocuteurs, rend impossible toute réactivité ou anticipation sur plusieurs exercices lorsqu'une opportunité exigeant un engagement rapide se présente. Si l'on veut donner une réelle impulsion à la politique culturelle intercommunale, il est impératif, poursuivent les deux magistrats, de réformer le “4C”, en lui accordant un statut d'association, à l'image de celle qui gère le journal “Le Chênois”, de manière à ce que cette structure intercommunale, dotée d'une enveloppe budgétaire annuelle globale financée par les trois communes, jouisse d'une réelle autonomie.»

Les doutes de Thônex

Selon le Conseiller administratif Philippe Decrey, actuel président du “4C”, «le principal inconvénient de la réforme qui nous est proposée, c'est qu'elle prive les communes de la possibilité de se prononcer en fonction des activités du “4C”. Or nous désirons pouvoir continuer à accepter ou à refuser de soutenir des projets qui ne correspondent pas aux objectifs de notre politique culturelle ou ne rentreraient pas dans le cadre de nos moyens financiers», sou-

explique-t-il. «Il est difficile de gérer trois communes aussi différentes, tant au niveau de leur politique culturelle que des espaces dont elles disposent. Le risque, poursuit notre interlocuteur, est que, si l'on change les règles, une des trois communes ne soit lésée par une décision qui ne correspondrait pas à ses voeux.»

Toutefois, sans présumer de la décision finale que prendra le Conseil municipal sur cette question, Philippe Decrey relève que «Thônex préférerait garder la marge de ma-

nœuvre que lui offrent les statuts actuels du “4C”. Ce qui n'implique nullement, tient-il à préciser, qu'il soit fermé à la mise en place de nouvelles manifestations intercommunales, comme le prouve le financement accordé à l'édition 2013 du Festival Antigel». Il semble dès lors peu probable, à moins d'un coup de théâtre, que la réforme du “4C”, récemment examinée par son comité, soit acceptée à l'unanimité par les trois communes chênoises.

Le “4C” en bref

Le Comité de Coordination Culturel Chênois (4C) réunit les représentants des trois communes chênoises qui décident d'actions culturelles communes avec leur commission Culture municipale respective. Ses principales activités résident dans l'organisation, tous les deux ans, de la manifestation Artchêne, l'attribution du prix littéraire mais également le financement et le soutien logistique (mise à disposition d'une salle de répétitions*) de l'Orchestre des Trois-Chêne, issu de la fusion, en 2010, de l'Orchestre de la Madeleine et de celui de St-Jean.

Le 4C peut également examiner, concevoir et promouvoir des projets culturels ne concernant que deux des trois communes, comme le Marché de Noël et la Fête du Vieux-Bourg, organisés conjointement par Chêne-Bourg et Chêne-Bouggeries. Ou encore décider de soutenir ponctuellement un projet culturel, à l'image des spectacles donnés, dans le cadre du Festival Antigel 2013, en janvier et février derniers au Centre sportif de Sous-Moulin, sachant que ceux qui se sont déroulés au Temple de Chêne et au collège Claparède ont été soutenus par Chêne-Bouggeries et celui à la salle Point favre par Chêne-Bourg.

* Dans les locaux de l'école de la place Favre.

Artchêne

L'art du trompe-l'œil pour s'en mettre plein la vue

En 2010, la 4^{ème} exposition Artchêne avait pris place, comme les trois éditions précédentes, en plein cœur de l'espace public chênois avec une spécificité originale: douze arrêts de tram situés entre Grange-Canal et Moillesulaz confiés à des artistes contemporains. Changement de décor avec l'édition 2013 consacrée à l'art du trompe-l'œil qui se déroulera du 4 au 27 avril et ce, uniquement, à la salle Jean-Jacques Gautier, à Chêne-Bougeries.

Genèse du projet

Tout commence en janvier 2010. Anne-Marie Cherrier* reçoit dans l'atelier du Musée de Périgueux qu'elle anime un couple chênois. Passionnés par le trompe-l'œil et admiratifs de la qualité des œuvres et de l'enseignement dispensé au Musée-Atelier du Trompe-l'œil et du Décor Peint (cf. encadré), celui-ci lui demande s'il lui serait possible d'organiser une exposition du trompe-l'œil dans l'une des communes des Trois-Chêne.

Après quelques mois de négociations, le Comité de Coordination Culturel Chênois (4C) donne son accord pour que cette exposition puisse avoir lieu dans le cadre d'Artchêne. Toutefois, contrairement aux éditions précédentes qui rayonnaient dans l'ensemble des trois communes, le 4C a accepté, en raison de l'originalité du thème et de ses contraintes, de concentrer l'exposition dans la seule salle Jean-Jacques Gautier. Une décision atypique pour un événement artistique exceptionnel qui réunit, pour ce qui est son premier déplacement à l'étranger, 76 œuvres réalisées par 19 artistes spécialisés dans le trompe-l'œil dont un artiste, espagnol mais genevois d'adoption, Alexandre Abyla.

Voyage à travers l'art du trompe-l'œil

Afin d'inviter le public à entrer dans le monde magique des apparences, Philippe Seron, spécialiste en décors muraux en trompe-l'œil et en installations diverses (pour le théâtre et l'opéra notamment), a adapté la structure de la scénographie de l'exposition à l'espace de la salle Jean-Jacques Gautier. Cette scénographie est constituée de cloisons tendues de bâches peintes délimitant des salles distinctes permettant de présenter les différentes catégories de trompe-l'œil, mais aussi d'accueillir un atelier et un espace boutique.

Des visites guidées, assurées par Anne-Marie Cherrier et son équipe, destinées aux enfants le matin et aux adultes (sur inscription) les après-midi, seront organisées tout au long de l'exposition. Ces visites intègrent la projection de deux vidéos: l'une de Philippe Seron expliquant l'histoire et les différentes techniques du trompe-l'œil, l'autre d'Alexandre Abyla relatant les différentes étapes de la réalisation d'une fresque monumentale.

Des ateliers d'initiation ouverts à tous

Parallèlement, les démonstrations présentées dans un atelier créé sur le site de l'exposition assurent la continuité pédagogique de la visite en offrant l'occasion unique de contempler le travail d'un artiste à l'œuvre, le peintre basque Victor Goikoetxea en l'occurrence. On peut ainsi partager et comprendre sa passion mais aussi découvrir les dessous de cette technique artistique et tenter de percer les mystères du trompe-l'œil.

Les enfants, notamment ceux participant aux ateliers dans le cadre de leurs activités scolaires, pourront se familiariser avec une technique du trompe-l'œil et la reproduire. Dans le cadre de cette exposition, le choix s'est porté sur une imitation de mosaïque. Une technique qu'ils auront l'occasion d'apprehender grâce à un calque dont le graphisme leur permettra de maîtriser l'ombre et la lumière afin de donner une impression de relief à leur trompe-l'œil. A l'issue de leur visite, ils repartiront avec un petit jeu et un cahier d'exercices pour poursuivre leurs découvertes.

Pour les adultes, des visites guidées et des stages de formation de 5 jours – qui s'adressent à tous – seront

également organisés. A noter qu'il faut impérativement s'inscrire pour y participer auprès de la Mairie de Chêne-Bourg. Ceux qui tomberaient sous le charme du trompe-l'œil auront la possibilité de trouver, dans l'espace boutique, le catalogue de l'exposition mais également des cartes, des marque-pages, des livres et des affiches, ainsi que des brochures de jeux et d'exercices pour les enfants. ■

* Anne-Marie Cherrier est issue d'une famille de peintres orientalistes du XX^e siècle et de plusieurs générations de tisserands et d'ébénistes. Passionnée d'art décoratif, cette artiste s'est donc tout naturellement consacrée à l'art du trompe-l'œil et du décor peint. Elle a fait sa formation de peintre en décor à l'Institut Supérieur de Peinture Décorative de Paris et à l'Institut Guégan en Bretagne, avant de se spécialiser dans la technique de la fresque au Centre européen de formation des Artisans pour la conservation du patrimoine architectural sur l'île de San Servolo, à Venise.

Un musée unique en son genre

Le Musée-Atelier Itinérant du Trompe-l'œil et du Décor Peint – dont Anne-Marie Cherrier est la directrice – est un musée privé unique en Europe qui propose des expositions itinérantes mettant en scène tous les styles de trompe-l'œil à travers des œuvres contemporaines, enrichies d'ateliers dirigés par des artistes qui font découvrir les différentes techniques artistiques aux adultes comme aux enfants.

Fascinée par la magie du trompe-l'œil, Anne-Marie Cherrier a eu l'idée de fonder le Musée-Atelier du Trompe-l'œil et du Décor Peint à Périgueux en 2002. Rapidement, le musée séduit le public, les artistes et la presse qui se déplacent de plus en plus nombreux. La structure du musée n'est bientôt plus suffisante... Et, en 2010, Anne-Marie Cherrier lance, pour développer ce potentiel culturel et artistique, le pari audacieux de fermer la structure muséographique de Périgueux pour aller au devant du public français et étranger. Elle crée un nouveau concept: le musée-atelier itinérant.

Le Musée atelier itinérant reprend à l'identique les bases fondamentales qui ont fait le succès du Musée initial (qui a récemment rouvert ses portes à Bordeaux). A travers une exposition qui s'installe dans une ville d'accueil pour une durée allant de quelques semaines à 3 mois.

Le trompe-l'œil dans tous ses états

Le terme "trompe-l'œil", attesté en 1800, désigne un genre pictural très particulier dont la finalité est de donner l'illusion de la réalité et de tromper le sens de la vision par des artifices, pour attirer l'attention du spectateur, le surprendre et finalement le transporter dans un "univers métaphorique".

Trompe-l'œil d'intérieur

Ce genre de peinture, déjà fréquemment utilisé par les peintres de fresques de l'Antiquité grecque ou romaine, a ressurgi à la Renaissance puis au XVIII^e siècle pour orner les murs des palais, des châteaux et des hôtels particuliers. Aujourd'hui, le trompe-l'œil d'intérieur redevient un élément de décor à part entière dans nos maisons.

Trompe-l'œil de chevalet

L'art du trompe-l'œil de chevalet apparaît au XV^e et XVI^e siècle et

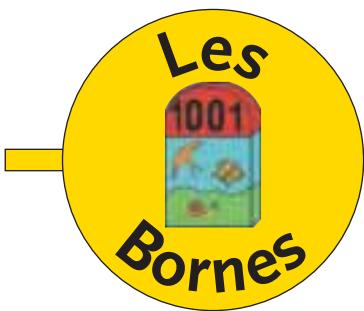


Venise, une toile en trompe-l'œil d'intérieur de Pascal Amblard qui fera partie des quelque 80 œuvres présentées à la salle communale de Chêne-Bougeries.

obéit à des règles très précises: représentation du sujet en grandeur nature; aucun élément représenté ne doit être coupé par le cadre; la signature de l'artiste doit être dissimulée dans un élément du tableau... Cet art nécessite une minutie extrême et une parfaite maîtrise des techniques du dessin. Le génie créateur des peintres qui s'adonnent à cet art, réside dans la mise en scène. C'est ce qui confère à leurs œuvres toute leur valeur.

Trompe-l'œil urbain

Depuis quelques années, le trompe-l'œil bénéficie d'une nouvelle vitrine qui lui permet d'être connu du grand public parce qu'il s'expose, en grandes dimensions, sur les murs de nos quartiers, mais également, plus récemment, sur les bâches de protection qui abritent les chantiers de construction ou de restauration.



Une famille chênoise sur les Routes du Monde⁽¹⁸⁾

Parcourir le monde procure un émerveillement indicible, chaque pays est une nouveauté à laquelle nous sommes confrontés et dans laquelle nous nous plongeons pour côtoyer une diversité culturelle surprenante. Ces différences sont telles que l'adaptation prend souvent plusieurs jours, ne serait-ce que pour les besoins principaux: se mettre en règle administrativement, s'approvisionner en eau, découvrir les prix et les divers produits d'approvisionnement, entrer en contact avec la population, c'est-à-dire trouver ses points de repères et comprendre comment cela fonctionne.

Ce constat évident des différences nationales nous réserve également son lot de surprises et de réflexions inévitables. Premièrement, il nous met face à notre grandiose ignorance et à notre incapacité à appréhender la complexité du monde. De manière plus directe et plus naturelle, nous sommes souvent des novices prétentieux à l'heure de nous confronter aux cultures qui nous reçoivent. Car dans les faits pour comprendre une culture ou un pays, il faut certainement plusieurs années et, quelques fois, des décennies de cohabitation.

Mais le voyageur pressé n'a que rarement ce temps à disposition. De plus, limité dans ses capacités à embrasser le monde, il se voit réduit à simplifier les phénomènes qu'il observe. Ainsi il n'évite que trop rarement de tomber dans les généralisations réductrices, les amalgames douteux et les comparaisons superflues. Pourtant le voyageur dans son parcours ne peut se soustraire à cette diversité qui tantôt le fascine et tantôt l'incommode intérieurement dans son orgueil intellectuel. Il ne lui reste comme solution à son adaptation que les vertus de l'humilité, de la tolérance et de l'acceptation. Certes, il ne s'agit pas de se soumettre à la corruption galopante, de souffrir stoïquement les arnaques occasionnelles ou d'admettre avec indifférence les abus divers que l'on côtoie, mais plutôt de se demander régulièrement si notre point de vue, issu d'une autre culture est adéquat et pertinent dans ces contextes étrangers. En d'autres mots, il s'agit de s'extraire de son propre conditionnement culturel qui comme des œillères nous guide sur un sillon propice au renforcement d'une monoculture programmée.

Publicité



Prendre conscience à quel point notre incapacité à embrasser les diversités nous rend dépendant de notre ignorance est un acte essentiel qui nous dévoile alors les pays et leurs cultures sous une nouvelle lumière enrichie de respect et de tolérance. Ainsi nous nous apercevons que, malgré toutes les différences culturelles qui nous opposent, l'être humain est essentiellement le même partout. Il doit d'abord pourvoir à ses besoins vitaux et surtout il a besoin de comprendre son environnement pour l'accepter. Dès lors, malgré les barrières souvent difficiles des langues, la communication devient rapidement possible et profitable.

La peur des autres

Alors pourquoi existe-il tant de conflits qui se fomentent sans cesse sur des différences culturelles, notamment religieuses, idéologiques ou historiques? Cette réalité est un leurre évident qui utilise justement notre ignorance et nos différences culturelles pour justifier les interventions en tout genre. Ces dernières profitent rarement aux peuples eux-mêmes,

haine à travers la peur de l'autre. Mais, derrière tout ça, on exploite les richesses sans jamais les redistribuer comme il serait nécessaire. On maintient ainsi des inégalités qui tôt ou tard seront utiles pour fomenter de nouvelles guerres ou de nouvelles interventions.

Notre expérience comme celle de nombreux voyageurs est toute différente: il n'y a pas un pays où nous n'avons été accueillis avec attention dans les campagnes et les petites villes. Seules les grandes villes et les lieux touristiques occasionnent quelquefois de mauvaises surprises. Bien au contraire, notre différence culturelle a plutôt été un sujet d'intérêt et de curiosité, une occasion spontanée d'échanges ou d'invitations.

Bien sûr, parfois nous n'obtenons pas les mêmes satisfactions dans les services que celles auxquelles nous sommes habitués, mais la plupart du temps ces lacunes ne nous sont pas personnellement adressées, et sont justement liées à des modes d'agir ou de faire qui nous sont méconnus, mais coutumiers.

Il est alors intéressant de s'apercevoir que ces mêmes conventions sociales qui nous permettent de bien vivre en société dans notre pays se heurtent à une incompréhension à l'étranger et nous montrent que le pouvoir normatif est en lui-même insuffisant, bien qu'on puisse le considérer comme pratique voire nécessaire pour s'adapter massivement les uns aux autres. En ce sens, on pourrait se questionner comme

le faisait cyniquement Diogène sur la validité des conventions sociales, si elles ne sont pas suivies d'une cohérence humaine. Réguler les comportements humains par des règles extérieures est certes d'une grande utilité, mais ce pouvoir normatif ou conditionnement culturel est en lui-même trop réducteur et insuffisant.

Prendre exemple sur la nature

La diversité naturelle que l'on observe partout dans la faune et les plantes est également un gage de liberté qui doit nous servir d'exemple pour préserver nos propres diversités culturelles. Trop souvent notre prétention humaine se veut plus égalitaire et plus morale qu'elle ne l'est réellement. Dans les faits, nos systèmes dominants perpétuent la loi de la jungle, sans aucune tolérance, ni humilité; bien au contraire, on supprime la diversité pour imposer les valeurs des plus forts, en détruisant ce qui nous fait obstacle. Rarement la nature agit de même, et si chaque espèce doit y extraire ce dont elle a besoin, les équilibres se maintiennent et ne se bouleversent pas, comme dans le monde humain.

À nouveau, en abordant les diverses cultures, nous nous demandons si l'il n'est pas l'heure de se questionner sur nos réels besoins et sur ceux de l'Autre avec franchise pour veiller à les résoudre, plutôt qu'à cultiver nos intérêts. Il en est de même à moindre échelle, au sein d'une même société ou d'une même famille. On se rendrait compte plus clairement alors que le vrai travail, celui qui tarde à se faire, est un travail en l'homme, lui-même constitué d'humilité, de tolérance, de générosité et de beaucoup d'efforts, car sans cela tout progrès qui se fait à l'extérieur est pour ainsi dire inutile.

Bien à vous,
Jacques Sans

Vous pouvez suivre
notre périple sur:
<http://www.les1001bornes.ch>

¹ Samuel Phillips Huntington, (1927-2008) est un professeur américain de sciences politiques, auteur d'un livre intitulé "Le Choc des civilisations". (Source: Wikipédia).

Édité dans les Trois-Chêne

“Sismondi genevois et européen, Une conscience politique”; “Le chalet dans tous ses états, La construction de l’imaginaire helvétique”; “CS Chênois 1907 – 2007. 100 ans l’Aventure”; “Jaimie, Petit Homme aux couleurs des eaux”. Quel lien y a-t-il entre tous ces ouvrages? Vous ne le savez pas? Eh bien, moi aussi je l’ignorais avant d’avoir rencontré Jean-Luc Boesiger et Laura Etienne. Certes, ils ont tous un lien avec les Trois-Chêne, mais surtout ils ont été édités par les Editions Chênoises dont Jean-Luc Boesiger est le président.



De quand date cette maison d'édition?

L'idée de la création d'une maison d'édition chênoise a germé au début des années 80. Elle a abouti voilà bientôt 30 ans, en juin 1987.

Comment fonctionne cette maison d'édition?

Nous fonctionnons sous forme d'association à but non lucratif. Le comité est constitué des trois Conseillers administratifs, en charge de la culture dans nos trois communes, ainsi que d'un représentant de chacune des communes, élu par les conseils municipaux et de quelques autres personnes qui nous viennent aussi en aide. D'autre part, l'Association est ouverte à toute personne qui souhaiterait en devenir membre.

Alors que le marché de l'édition semble être saturé, pourquoi une maison d'édition spécifique aux Trois-Chêne?

Dans les trois communes, de nombreuses activités artistiques ont une bonne visibilité, que ce soit à travers des concerts, des expositions, des conférences... mais il n'existe rien qui soit apte à promouvoir les activités littéraires liées aux Trois-Chêne. Dans l'esprit des fondateurs, il s'agissait à la fois de développer la connaissance de cette région et de stimuler l'esprit chênois en encourageant la création d'œuvres littéraires. L'objectif aujourd'hui reste le même.

Et c'est un succès?

Le marché du livre est un marché dans lequel il est difficile de se faire une place au soleil. Les 30 ans de vie des Editions Chênoises n'ont pas été un long fleuve tranquille, loin de là. Au début de leur existence, elles ont

publié des livres d'une qualité historique et graphique digne des plus grandes maisons d'édition. Puis elles ont connu une période plus creuse. Mais depuis le lancement du Prix littéraire des Trois-Chêne au milieu des années 2000, les Editions Chênoises ont repris du poil de la bête.

Qu'est-ce que ce prix littéraire?

Le Prix littéraire des Trois-Chêne est organisé par le Comité de Coordination Culturel Chênois (4C) auquel se joint l'association des Editions Chênoises qui assure la publication du manuscrit lauréat. Il est ouvert aux auteurs des Trois-Chêne (et pour la dernière édition, également à ceux de la région franco-valdo-genevoise), et s'articule autour de genres littéraires ou de thèmes. Le premier prix a été remporté, en 2008, par Rick Mar avec *Le Grand Trois*. Le second prix,

en 2010, a récompensé une série de nouvelles écrites par Annie Corsini-Karagouni, Fernand Perrot et Frédérique Leroy. Enfin, en 2012, c'est Laura Etienne avec un conte *Jaimie, Petit Homme aux couleurs des eaux* qui a été la lauréate de ce prix.

Vous ne publiez que ces prix littéraires?

Non, nous publions d'autres ouvrages qui ont tous un rapport avec les Trois-Chêne. La parution d'un ouvrage qui traitera de l'empreinte des lieux de passage sur son territoire est, par exemple, prévue pour l'automne prochain et constituera un temps fort pour la vie de notre association.

Comme nous restons une petite structure, nos publications s'effectuent, généralement, dans le cadre de partenariats avec des maisons d'édition genevoises, comme, par exemple, les Editions Slatkine qui ont mis à notre disposition leur savoir-faire pour la conception des trois prix littéraires.

Comment sont diffusés vos livres?

Difficilement! Les réseaux classiques ne sont pas vraiment intéressés par des ouvrages d'intérêt local, dans un contexte où les productions sont, par ailleurs, très abondantes. C'est donc par l'intermédiaire des mairies des Trois-Chêne que nous distribuons nos ouvrages, lors de ventes sur les marchés ou de manifestations culturelles. Mais tout cela reste très artisanal. Nous espérons, dans les mois à venir, développer à l'aide de moyens électroniques nos capacités d'atteindre un plus large public.

Liste des publications des Editions Chênoises

Divers discours du 1^{er} Août - épuisés

Jeu de l'oie - épuisé

La Micheline (1988) - épuisé

Sismondi genevois et européen, Une conscience politique (1991)

de Alfred Berchtold et Leïla El-Wakil

Grands Chênois (1992) - épuisé

Coffret sur les peintres chênois (1995):

• Gustave Castan (1823-1892) de Valentina Anker

• François Adolphe Grison (1845-1914) de Diane Daval Béran

• Firmin Massot (1766-1849) de Valérie Louzier-Gentaz

Le chalet dans tous ses états: La construction de l'imaginaire helvétique (1999)

de Valentina Anker, et al. sous la direction de Serge Desarnaulds

L'Aventure: 100 ans CS Chênois 1907-2007 (2007)

de Jean-Antoine Calcio, Jean-Pierre Chenu et Pierre Geiser

Premier Prix littéraire (2008): Le Grand Trois de Rick Mar

Deuxième Prix littéraire (2010): Recueil de nouvelles (*Huaynac, Chevalier de l'ordre des psocoptères*) de Annie Corsini-Karagouni / *Le voisin du dessus* de Fernand Perrot / *La femme qui courait derrière le vent* de Frédérique Leroy

Troisième Prix littéraire (2012): Jaimie, Petit Homme aux couleurs des eaux de Laura Etienne

JMJ

Dans de telles conditions, comment arrivez-vous à survivre?

Nous recevons une petite subvention des communes et, pour certains ouvrages plus spécifiques, nous faisons appel à des ressources supplémentaires.

Est-ce que l'on peut vous proposer des manuscrits?

Bien sûr, pour peu qu'ils aient un lien avec les Trois-Chêne. Mais c'est le Comité qui décide de leur publication.

Jean Michel Jakobowicz

Interview de Laura Etienne, lauréate du 3^{eme} prix littéraire des Trois-Chêne

Quel effet cela fait-il de remporter un prix littéraire?

Cela fait d'abord très plaisir, c'est une belle opportunité de pouvoir être publiée à 23 ans. En même temps, c'est un moteur d'être reconnue pour quelque chose que l'on a créé, c'est très encourageant pour la suite. L'aventure autour de ce prix littéraire a été vraiment enrichissante et elle continue à l'être à travers ma collaboration avec les Editions Chênoises.

Comment êtes-vous venue à l'écriture?

L'écriture m'a accompagnée depuis mon plus jeune âge, mais je n'ai pas toujours envisagé de devenir écrivain. Cela n'est venu que récemment et ce prix m'a permis d'aboutir à un objet concret et m'a confortée dans cette activité.

Et vous faites des études littéraires?

Pas du tout, je fais actuellement des études en géographie et environnement à l'Université de Genève. J'ai fait ce choix par intérêt et parce que, finalement, cela m'apporte beaucoup pour mes futurs projets littéraires de connaître et de comprendre la façon dont les gens appréhendent et vivent l'espace. Le rapport des Hommes au monde est passionnant. JMJ

Pour toute communication:

Editions Chênoises

M. Jean-Luc Boesiger, Président
Mairie de Chêne-Bourg
Avenue Petit-Senn 46
1225 Chêne-Bourg

Bons baisers des Trois-Chêne

Ces quelques cartes postales imaginaires en provenance des Trois-Chêne sont là pour nous rappeler que notre belle région a toute une histoire riche en événements et en personnalités marquantes. Ces cartes ont été "dessinées" à partir de trois livres particulièrement passionnants: "Thônex, Une Commune, Une Histoire", 2010; "Chêne-Bougeries des origines à nos jours", 2003; "Chêne-Bourg, la plus jeune des communes genevoises", 1999.

Les mammouths sont parmi nous

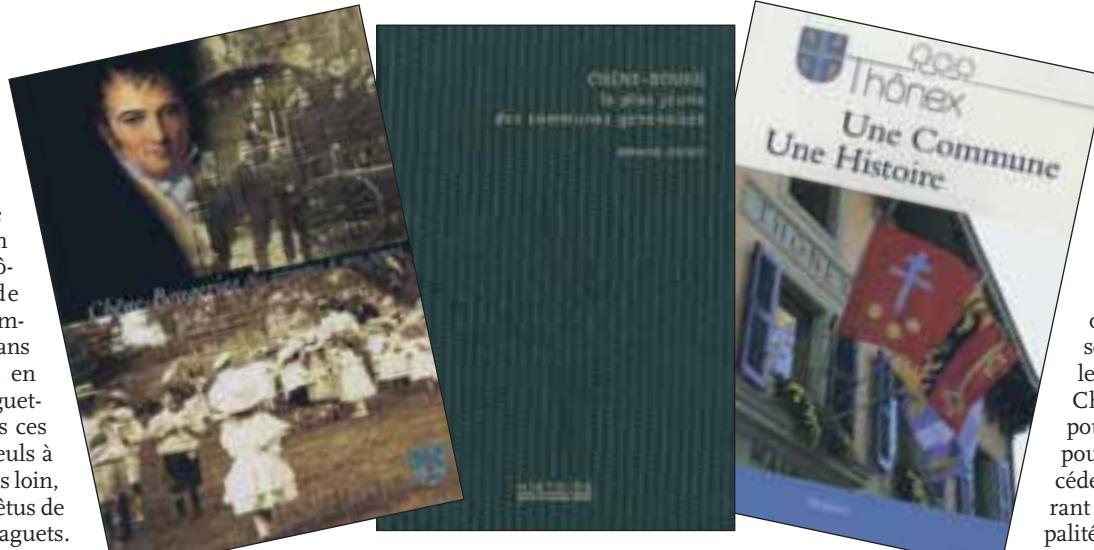
Imaginez un instant, se promenant à l'endroit où se trouve actuellement le centre commercial de Chêne-Bourg, un troupeau de mammouths velus; non loin d'eux des cerfs côtoyant une famille de sangliers, des lièvres gambadant un peu partout dans les marais et bien sûr, en arrière plan, des loups guettant leurs proies... Mais ces loups ne sont pas les seuls à faire le guet. Un peu plus loin, un groupe d'hommes vêtus de peaux de bêtes est aux aguets. Ils espèrent pouvoir trouver de quoi se nourrir. Grâce aux trois rivières qui passent non loin: la Seymaz, le Foron et l'Arve, le coin est verdoyant et donc le gibier y est nombreux. Ces hommes sont munis de lances à pointes de silex. L'un d'entre eux se met à courir et, avec une rapidité incroyable, il projette sa lance dans les airs. Un sanglier s'affaisse. Le groupe aura de quoi manger pour la journée, voire plus.

Le premier Chêne

Ce n'est que beaucoup plus tard (près de 13'000 ans après) que le nom de Chêne apparaîtra pour désigner cette région. Ainsi, en 1264, on voit figurer pour la première fois dans des documents officiels le mot "Quercu" qui en latin veut dire "chêne". À partir de ce moment, le nom se déclinera en patois local et deviendra "Chanu", "Chaygnu", "Cheynu", "Chesnoz", puis "Chesne". Pourquoi avoir choisi ce nom pour désigner ce lieu-dit? Certainement à cause de la présence de grands spécimens de ce type d'arbre que l'on trouvait dans la région.

Les lépreux de Chêne

A peu près à la même époque, Agnès de Faucigny lègue une chapelle à la Maladière de Chêne. Cette



Maladière n'est autre qu'une léproserie. Il en existe deux dans les alentours de Genève, celle de Carouge et celle de Chêne dont le curé de Thônex est le gouverneur. C'est lui et les lépreux qui, chaque année, élisent l'économie qui sert d'intendant à la léproserie. Coutume étrange, cet économie devait être marié, mais sans enfant et sans espoir d'en avoir, cette condition avait pour but de s'assurer que l'affection de ces deux personnes ne serait jamais détournée des lépreux.

La seringue au secours des voisins

En 1736, les communiers et les habitants de Chesne, organisent une collecte pour acheter une seringue. Drôle de nom pour désigner une pompe à incendie! Une seconde sera achetée quelques années plus tard. En 1794, est créée la compagnie des sapeurs-pompiers et le futur maire en est le capitaine. Ce sont ces pompiers qui vont éviter que le bourg de Chêne-Thônex ne soit détruit en 1783 et que Monnetier ne soit réduite en cendres en 1822. Ce dernier acte de bravoure vaudra aux valeureux pompiers un pourboire de 12 florins chacun et une gratification de la part du roi de Sardaigne en remerciement de leur engagement. En 1862, les habi-

tants de la commune se cotisent à nouveau pour acheter une pompe, plus moderne celle-ci, qui sera nommée la Laitière.

La communauté des trois-villages

Au XVIII^e siècle, les habitants de Villette, Fossard et Thônex étaient regroupés dans ce que l'on appelait la communauté des trois-villages. Cette communauté possédait un certain nombre de terrains comportant des pâturages, des forêts ou de simples friches. C'est ce que l'on nommait alors les communaux. Ces terrains permettaient aux gens les plus pauvres de faire paître leurs moutons ou leurs vaches et de récolter du bois pour ne pas mourir de froid en hiver.

Un économiste dans les arbres

Né à Genève en 1773, l'économiste de renommée internationale Sismondi vécut de nombreuses années à Chêne-Bougeries, où il occupa même les fonctions de Conseiller municipal. Et pourtant, malgré sa renommée et les postes importants qu'il a pu occuper à Genève et à Chêne-Bougeries, il se vit opposer un refus cinglant lorsqu'il demanda aux autorités de couper deux peupliers qui bordaient la plaine de la petite bougerie dont les feuillages lui masquaient la vue du Mont-Blanc. Mais comme il est difficile de refuser complètement une demande émanant d'une telle sommité, le maire décida de faire élaguer les deux arbres de façon à ce que Sismondi puisse tout de même entrevoir le Mont-Blanc. Il n'est dit nulle part s'il s'agissait de transformer les peupliers en bonsaïs ou simplement d'enlever quelques branches...

La retraite à 77 ans

En 1852, M. Combe, 77 ans et presque aveugle, prend sa retraite. C'est lui qui durant 48 ans a remonté l'horloge communale. Après avoir longuement hésité entre lui offrir une rente ou une somme d'argent unique, le Conseil municipal de Chêne-Bougeries opte pour la seconde solution pour ne pas créer de précédent. Il faut dire que durant ces années, la municipalité est obligée de serrer les cordons de la bourse car son budget est systématiquement déficitaire.

Le Journal

C'est en juillet 1915, que paraît pour la première fois le journal "Le Chênois" à l'initiative de la commune de Chêne-Bougeries et sous la direction d'Edmond d'Arcis. Son but: servir de lien entre les administrés et la municipalité. À ses débuts, il comportait des statistiques de l'état civil et de la population, le règlement de la voirie, le résumé des séances du Conseil municipal, des informations sur les sociétés à capitalinaliénable, les dons et legs, etc. C'est aussi le lieu d'un inventaire à la Jacques Prévert qui détaille les objets trouvés: une montre bracelet, un petit volume, un plastron, une canne, une fourchette en métal blanc... En 1926, "Le Chênois" devient l'organe officiel des trois communes chênoises: Chêne-Bourg, Chêne Bougeries et Thônex réunies sous le nom des Trois-Chêne.

Jean Michel Jakobowicz

Dédicace

J'aimerais dédier ces quelques images historiques à notre ami, Jean-Pierre Chenu. C'est lui qui aurait dû écrire ces lignes s'il ne nous avait pas quittés début janvier. Il était la mémoire de notre région; à croire qu'il en avait côtoyé tous ses habitants, depuis les cousins de Néandertal jusqu'aux membres actuels du club de foot du CS Chênois! JM

Arrêtez de fumer en 1 heure seulement!

Depuis 13 ans à Genève

Garantie et suivi gratuit d'un an.

Démonstration + test 7/7 sur rendez-vous.

TABAC STOP Center

31, rue de Chêne-Bougeries GENÈVE

www.tabac-stop-center.ch Tel. 022 348 83 15

Publicité

Les Jettalo en spectacle:

“Embarquement immédiat”

Les spectacles des *Jettalo* sont des cabaret-spectacles, et toujours des créations. Un ou deux musiciens pro les accompagnent, la troupe fait le reste. Une troupe de 4 à 6 membres, dont une partie des artistes change à chaque nouveau spectacle, permettant à l'association du même nom de s'enrichir de nouveaux talents au fil des ans. Annra Reymond, styliste de métier et qui aime dessiner les affiches des spectacles (c'est elle qui a élaboré celle d'"Embarquement immédiat", dernier joué en 2012-13) est la présidente de cette association à but non lucratif, mais ô combien culturel.

Apporter de l'eau au moulin

Pourquoi une association? Tout commença lors d'un stage à l'atelier-théâtre de la Comédie. Les stagiaires ne manquent ni de motivation ni d'idées pour monter sur les planches avec leur propre création, mais sont confrontés aux difficultés de concrétisation du rêve. Emerge alors l'idée de se cristalliser en une association et de se produire en cabaret-spectacle dans les café-restaurants. Après avoir répété au terme de moult soirées d'atelier-théâtre «il faut vraiment qu'on se jette à l'eau!», l'association voit le jour en 2008 et les "Jettalo" présentent "Les Gitans", leur première création.

Subventionnée par la commune de Chêne-Bougeries, l'association permet d'offrir au public des spec-

EMBARQUEMENT IMMÉDIAT



...et vivre entre le ciel et l'eau
le reste de mon âge (Bontemps)

Avec
Dominique Baertschi,
Danielle Meynet, Annra Reymond,
Marco Polli, accompagnés
par Claude Prélo à la guitare
et Falou Saar au djembé

tacles gratuits, un cabaret par an joué une douzaine de fois, qui entretiennent la passion des artistes et incorporent à l'association de nouveaux talents.

Clair comme de l'eau de roche

Cette subvention vient compléter les gains réalisés à chaque soirée: un petit pourcentage touché sur les repas servis lors du spectacle qui vont

de 20 à 40 francs, et les largesses des spectateurs lorsque la prestation se termine et que passe le chapeau. Les frais indispensables à la production de la troupe, un peu de pub et le concours de musiciens pro, sont couverts ainsi. Le travail bénévole des artistes et la confiance des restaurateurs, qui réservent toujours bon accueil à leur démarche, sont eux la condition pour offrir un dîner-spectacle à un prix raisonnable. D'ailleurs, les uns et les autres en redemandent!

L'eau à la bouche

"Les Gitans", "Divine ivresse" et "Les Petits Bonheurs", les spectacles qui ont précédé la dernière invitation et réflexion autour du voyage "Embarquement immédiat", ont tous le mérite d'apporter un peu de culture et d'animation dans les bistrots genevois, faisant probablement se retourner Calvin dans sa tombe. Les créations des *Jettalo* se composent de chansons et textes d'auteurs qu'il fait plaisir de se remémorer, amenés par un fil conducteur de compositions et d'adaptations de la troupe elle-même. Un travail de création qui cherche à surprendre, faire s'interroger et émouvoir le public durant les deux passages de 35mn de la troupe entre les plats. Un pari réussi: Annra, Danièle, Dominique et Marco interprètent la joie aussi bien que la mélancolie en passant entre les tables, et la participation et l'émotion du public ne se font pas attendre.

“Embarquement immédiat”

La troupe a prêté une oreille attentive à ce qui se dit et ce qui se passe, a saisi les opportunités et exploité les envies et talents de ses membres pour composer le spectacle "Embarquement immédiat", qui a été joué jusqu'à fin mars. L'affiche pleine de poésie, de nonchalance et de chaleur en dit long. Annra Reymond, Danièle Meynet, Dominique Baertschi et Marco Polli ont joué, récité et chanté Pierre Perret, Brassens, Brel ou encore Dutronc, tandis que Claude Prélo les accompagnait à la guitare, et que le rythme était renforcé par un djembé.

Outre avoir dû apprendre à chanter, la troupe a aussi dû apprendre à s'adapter, chaque soirée offrant un espace, un public et une ambiance différents, participant au charme du spectacle et au plaisir de la troupe. Comme chaque année, les compères ont répété de septembre à décembre et joué de janvier à mars. Maintenant, le prochain spectacle se monte... le bruit court qu'il sera empreint de passion et de volupté, avec plus de musiciens puisés dans le terreau de talents des Trois-Chêne.

Clarisse Mazzza

Prochain spectacle
de janvier à mars-avril 2014,
toutes les infos sur
www.jettalo.com

Publicité

AUTOS - PNEUS CHENOIS

MECANIQUE TOUTES MARQUES

- REMPLISSAGE CLIMATISATION	98.-
- ANTI POLLUTION	50.-
- LAVAGE CHASSIS/MOTEUR	96.-
- DEPLACEMENT POUR EXPERTISE	90.-
- NOTRE FORFAIT VISITE	213.-
- VIDANGE	98.-

PROMOTIONS SUR PNEUS

- NEUF	dès	69.-
- OCCASION	dès	30.-
- GARDIENNAGE		25.-
- ECHANGE DE VOS PNEUS		80.-
ETE / HIVER		
- GEOMETRIE		50.-

NOUVEAU DIAGNOSTIC ELECTRONIQUE

DEVIS PREPARATION VISITE
GRATUIT

MONTAGE + EQUILIBRAGE
GRATUIT

022 348 71 47



L'Accademia d'Archi, une école de musique proche de chez vous

L'Accademia d'Archi (AA), qui est présente dans les Trois-Chêne depuis 1998, a connu un beau développement, car des 30 élèves inscrits la première année, elle est passée à presque 200 cette année. Une bonne douzaine de jeunes se sont donc ajoutés chaque année en moyenne. Les raisons de ce succès sont à rechercher dans la qualité des cours mis à disposition du public chênois et dans la grande diversité des pédagogies (musique de chambre, orchestres, camps résidentiels, etc). Toutefois, l'initiation musicale revêt un aspect particulièrement important pour faire découvrir aux très jeunes la musique; cette pédagogie basée sur les percussions, le chant, le mouvement, etc., est enseignée à l'AA depuis plusieurs années et permet aux enfants de commencer à faire le choix de l'instrument qu'ils souhaitent jouer. Dans ce sens et pour encourager les vocations, les Centres Aérés que l'Accademia organise sous le label "Musijunes", participent également de cet effort pédagogique, car l'accueil



dès 5 ans permet aux enfants de se familiariser avec les instruments à archet qui sont présentés par les professeurs à chaque camp. Ces deux Centres Aérés ont lieu au mois d'août à Chêne-Bourg et aident bien les familles dans leur organisation pendant les vacances scolaires.

La musique est bénéfique au développement des enfants

Les bienfaits de la pratique instrumentale pour les enfants (et aussi pour les adultes!) ne sont plus à démontrer et il ne se passe pas une saison sans qu'il n'y ait une étude scientifique qui vient corroborer cette certitude. Cela est particulièrement vrai pour les instruments à archet, puisque la différence d'activité des deux mains permet de fluidifier et de développer les échanges d'informations entre les deux hémisphères cérébraux et, par la-même, la rapidité de l'esprit. Une étude qu'on peut consulter à ce sujet, est celle de l'Institut Montaigne sur www.institutmontaigne.org et

concerne les orchestres en classe que l'Accademia est en train de développer, notamment à l'école primaire du Bois-Des-Arts à Thônex.

La pratique de la musique d'ensemble (musique de chambre et orchestre principalement), revêt aussi une importance particulière pour nos élèves, car être au contact d'autres enfants les plongent dans un biotope sonore qui donne tout son sens à leur étude quotidienne de l'instrument. Pour cette raison l'Accademia d'Archi a ouvert un deuxième orchestre, qui a été baptisé "Giocosino", également pour les plus jeunes (à partir de 2 ans d'instrument), pour qu'ils participent à cette forme d'expression dès leur plus jeune âge.

Le soutien de l'Etat de Genève est venu confirmer et consolider cette réussite; depuis 2010, l'Accademia d'Archi est officiellement mandatée pour assurer l'enseignement musical de base. Cela permet aussi aux foyers moins favorisés de bénéficier d'une prise en charge de l'écolage des cours par l'Etat de Genève, à hauteur

de 90%. Les inscriptions sont ouvertes toute l'année pour l'Accademia d'Archi et pour les Centres Aérés "Musijunes". Grace à tout ce travail d'organisation et à tout cet investissement en ressources humaines et pédagogiques, les acteurs de l'humanité de demain pourront, à coup sûr, être acheminés vers ce qui est juste, vrai et beau.

Raffaello Diambrini-Palazzi,
directeur de l'Accademia d'Archi



Publicité

REGIE SCHMID
Agence Immobilière

VOTRE PARTENAIRE IMMOBILIER
POUR VENDRE, ACHETER OU DÉVELOPPER
DEMANDEZ UNE
ESTIMATION GRATUITE
SANS ENGAGEMENT ET EN TOUTE DISCRÉTION
022 860 87 87
ou
www.regie-schmid.ch

Régie Schmid SA – route de Chêne 85 – 1224 Chêne-Bougieries

Accademia d'Archi
ÉCOLE DE MUSIQUE

**VIOLON - VIOLONCELLE
CONTREBASSE - ALTO
INITIATION MUSICALE
SOLFÈGE**

Tél. 022 751 26 76
www.accademia-archi.ch

Accademia d'archi
ECOLE DE MUSIQUE
dès 4 ans et adultes

Tél. 022 751 26 76

www.accademia-archi.ch



“Trois Comme Une”...

... retour sur une aventure humaine et artistique exceptionnelle!



Le 26 janvier dernier, la Musique municipale de Meyrin, la Musique municipale de Plan-les-Ouates et la Lyre de Chêne-Bougeries se sont retrouvées sur la magnifique scène du Victoria Hall. Les objectifs de ce projet étaient simples: le partage musical, l'aventure humaine, et tout ce mélange pour rendre hommage à l'association Hôpiclowns.

Pour ce projet exceptionnel, nos trois directeurs, Carlo Cambiaso (Meyrin), Ivo Panetta (Plan-les-Ouates) et Francesco Grassini (Chêne-Bougeries), ont su réunir ces trois harmonies pour n'en faire qu'une à travers trois pièces choisies par chaque société, allant du jazz au tango, en passant par des musiques de film. Ils auront même réussi à

faire danser tous les musiciens sur un mambo endiablé!

Cette "folie" a commencé en juin dernier, où quelque 100 musiciens se sont rencontrés pour une première répétition. Le volume sonore était tellement puissant que nous étions tous impressionnés et commençons à nous rendre compte de l'ampleur de ce projet. Deux répétitions en plénière plus tard, nous nous retrouvions sur la scène du Victoria Hall. Un moment magique partagé par chaque musicien, jeune ou moins jeune, émerveillé par cette salle mythique. Et, avant le concert, une tension qui se transforma en une énergie incroyable dès notre arrivée sur scène, énergie que nous avons pu transmettre à quelque 800 personnes de tous âges qui sont venues nous soutenir lors de cette soirée événement.

De plus, nos trois sociétés étant des sociétés formatrices (écoles de musique), nous sommes immensément fiers de nos jeunes musiciens

qui ont ouvert le concert de manière exceptionnelle. (Vous pouvez retrouver de nombreux extraits de ce concert sur <http://www.youtube.com/user/reaudz118>).

Maintenant, une aventure s'est terminée pour nos sociétés, mais l'histoire continue et, en ce qui concerne la Lyre, des projets naissent déjà pour les années à venir! Alors si vous aimez jouer de la musique, si vous êtes libres les mardis de 19h45 à 21h30, n'hésitez plus, et venez nous rejoindre! Au plaisir de vous rencontrer lors de nos prochains concerts!

Frédéric Guéniat,
président de La Lyre

Si vous souhaitez rejoindre La Lyre de Chêne-Bougeries, inscrire votre enfant à l'Ecole de Musique, ou obtenir des renseignements:

Frédéric Guéniat:
président@lyrecb.ch
078 823 11 26 - www.lyrecb.ch



**institut
jaques-dalcroze**
rythmique-musique-mouvement

Année dans la culture locale, la rythmique Jaques-Dalcroze fait partie de l'histoire genevoise et suisse. Cette pratique nous semble familière, mais au fond qu'est-ce qui la singularise d'autres formes de pédagogie musicale?

Le corps comme premier instrument

L'élève est amené à comprendre et maîtriser ce qu'il entend, grâce à l'interprétation corporelle des sons et des rythmes joués par l'enseignant. La stimulation de sa motricité globale permet au musicien amateur ou professionnel de vivre son corps comme premier instrument, celui par lequel la musicalité est ressentie et transmise. Musicalité, sens du rythme et du mouvement. Imagination et créativité. Capacités d'adaptation et de socialisation. La méthode développe ses arguments à tous les âges.

L'institut Jaques-Dalcroze en fête



1 journée pour l'expérimenter

Samedi 27 avril 2013, l'IJD sera en fête et vous invite tous, de 1 à 109 ans, aux ateliers famille qui se dérouleront au Centre de la Terrassière.

Rythmes du monde, improvisations en famille, musique improvi-

sée et cinéma, seniors en folie... tout (ou presque) sera possible. Chênoises et Chênois, nous vous attendons, 44 rue de la Terrassière dès 10h00!

Les cours J-D à Chêne-Bougeries

Rythmique pré-solfège (4-5 ans), rythmique-solfège (dès 6 ans), rythmique-solfège et découverte du piano (dès 6 ans).

Inscriptions dès le 22 avril

Au Centre de la Terrassière, 44, rue de la Terrassière ou sur www.dalcroze.ch

Infos résumé

Quoi: l'Institut Jaques-Dalcroze en fête, journée portes ouvertes

Quand: le 27 avril 2013

Où: 44, rue de la Terrassière, 1207 Genève

Pour qui: tous (de 1 à 109 ans), enfants, ados, familles, séniors.

Publicité

Ecole de la Guitare
Hâte sans connaissance du solfège **Pierre Meister**

Cours individuels enfants et adultes
Classique, Folklore, Flamenco et Accompagnement
25, avenue Petit-Senn - 1225 Chêne-Bourg
Tél. 079 375 19 36 www.guitaremoin.ch

Et si votre enfant chantait et jouait en ANGLAIS, pour apprendre à le parler?

Possibilité de rejoindre une classe en cours d'année!

Enfants de 2 mois à 6 ans

www.musicenanglais.net (78, route de Chêne)

gfloreen@gmail.com - 078 940 89 23



Sur un air de...

Fernando Sor

Barcelone 1778 - Paris 1839



Fernando Sor à 34 ans.

Excellent compositeur et guitariste espagnol, Fernando Sor fit ses études à l'école du monastère de Montserrat. Il composa différentes œuvres parmi lesquelles *Télémaque*, opéra qu'il créa au Théâtre de la Santa Cruz de Barcelone alors

qu'il n'avait que 17 ans. On lui doit également divers oratorios pour musique instrumentale destinés au duc de Medinaceli.

Sa renommée le conduisit à Moscou, où il s'installa et où il créa une école; dans cette ville, il composa une marche funèbre à la mémoire du tsar Alexandre, et le ballet *Hercule et Omphale*. Son œuvre pour

guitare comporte entre autres des études de difficultés diverses et progressives. Certaines de ces études, comme d'ailleurs celles de Chopin, furent même interprétées comme des pièces de concert, tant elles étaient parfaites et leur cohérence interne ainsi que leurs mélodies, enchanteresses.

Sor a trente-cinq ans, et il ne reverra plus son pays. Son premier point de chute sera Paris où, déjà connu pour des pièces pour guitare publiées par Salvador Castro dans son *Journal de Musique étrangère*, il est très bien accueilli.

C'est à ce moment bouleversé de sa vie que la guitare va prendre une importance majeure: la composition, mais aussi les concerts semblent lui paraître le moyen le plus évident et le plus rapide de "se faire sa place", car Fernando perçoit tout de suite le goût et l'enthousiasme du public parisien pour l'instrument.

Et puis, dans son exil, ne trouve-t-il pas dans la guitare comme un miroir, une amie qui lui parle, avec ses accents et ses couleurs, de son Espagne natale?

M. Weber et F. Herrera



L'œuvre de concert de Sor comporte des sonates, des fantaisies, des valses et variations, et surtout les célèbres Variations sur un thème de La Flûte enchantée de Mozart, pièce digne du plus grand intérêt.

Publicité



Jusqu'à 50% de rabais sur les billets:
raiffeisen.ch/memberplus

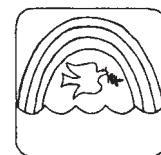
L'offre exclusive pour les sociétaires Raiffeisen: que vous soyez rock, pop, comédie musicale, humour ou cirque – en tant que sociétaire Raiffeisen, vivez de grands moments à petits prix.

www.raiffeisen.ch

Ouvrons la voie

RAIFFEISEN

Tél. 022 869 25 00 – www.raiffeisen.ch



ENTREPRISE
A. BAUDUCCIO

PEINTURE ET PAPIERS PEINTS
travail soigné – devis sans engagement

6, ch. Deluc – 1224 Chêne-Bougeries
Tél. + fax: 022 349 55 26 agribau@bluewin.ch
Natel: 079 459 36 81 www.bauduccio.ch

Vente
Installation

AGENA
TV - HIFI - VIDÉO

Réparation
Dépannage

022 348 88 80

Rue de Genève 3 1225 Chêne-Bourg

Antennes et satellites

Sonorisation Vidéo-projection

Agent officiel CANARE

Culture & Passion

LAB-L, une galerie chênoise

«Une idée qui n'est pas dangereuse ne mérite pas d'être appelée une idée», Oscar Wilde

Dominique Leuba est un architecte. Il construit toutes sortes de choses. Il doit être précis et méticuleux. La moindre erreur de calcul, l'emploi de tel matériau ou la négligence au sujet du sol ou de l'hydrographie et c'est la catastrophe. Son travail est certes créatif, mais astreint à des contraintes terribles. Tout le contraire d'un artiste. Un artiste, c'est l'idée, la spontanéité, la sensibilité, l'âme qui s'exprime avec tous ses excès. L'artiste n'a pas de contraintes (hormis celles qu'il s'impose), il n'a pas d'horaires, ni, normalement, de client à satisfaire. Or Dominique Leuba aime l'art contemporain. Il a l'œil. C'est qu'il a exercé durant des décennies, arpentant expositions sur expositions, fréquentant les galeries et glanant, ça et là, quelque œuvre d'art séduisante qu'il s'approprie pour le plaisir... de l'œil, justement. Il est aussi artiste. Il conceptualise le réel, photographie, s'expose aussi. L'art, pour lui, c'est un coup de vent, une fraîcheur neuve qui dépoussiète l'architecte, qui nourrit son âme aussi.



En 2002, il ouvre une galerie à Chêne-Bourg. Il venait d'acheter des locaux pour son cabinet et s'est dit que tant d'espace, c'était un rêve pour une galerie. Aussi, artiste dans l'âme, il s'est dit qu'une galerie-cabinet d'architecture, ce serait une bonne idée: la galerie ne serait plus seulement un espace dévolu à la vente, mais plutôt un lieu de vie, ouvert, où les gens entreraient et se promèneraient parmi les œuvres, pendant que d'autres travailleront. Il se met en quête de jeunes talents locaux qui ne demandent qu'à être connus, ou moins locaux, afin d'ouvrir environ cinq expositions temporaires par année. Le succès est fulgurant. Las, Dominique Leuba, se rend compte,

mois après mois que tenir une galerie est un travail à plein temps, que chercher, contacter les jeunes talents, monter les expositions, organiser les vernissages ne peuvent se faire en parallèle avec un travail aussi éprouvant que le sien; aussi renonce-t-il donc aux expositions temporaires pour reconvertis son espace en exposition permanente demandant moins d'investissement.

Toujours est-il que ce qui frappe, chez cet architecte, galeriste, artiste, c'est la passion. Passion pour l'art contemporain, bien sûr, mais passion d'artiste avant tout. Car l'art contemporain n'est pas une marmite où l'on tombe et dont on res-

sort conquis. L'art contemporain est hermétique, conceptuel, provocateur, souvent choquant: bref, pour le profane, une énigme dont il est aisément de se gausser ou de dénigrer. Or, c'est avant toute chose du travail et pour l'amateur, de la sensibilité. Il faut apprendre à aimer, apprendre à comprendre, savoir en rire, car l'humour est ici primordial, prendre la manifestation artistique comme un souffle, une respiration.

C'est ce dualisme qui fait de Dominique Leuba un Chênois – d'adoption – à part, car l'art est trop sérieux pour ne pas être considéré avec amour... et humour.

Stephan Bruggmann

Musée-Galerie: quelle différence?

Le musée, très ancien concept civilisateur, est plutôt destiné à exposer des œuvres, des trésors, des pièces historiques ou quoi que ce soit d'autre, dans un but de conservation et d'éducation et, pour le visiteur, du plaisir des sens. La galerie, elle, même si le galeriste a des volontés pédagogiques sous-jacentes, a une vocation marchande: on y expose des œuvres dans le but de les vendre et le visiteur, un peu de plaisir des sens et l'envie d'acheter.

S.B.

Publicité

FAM CUISINES ÉLECTROMÉNAGERS

LIEBHERR



CUN 4033

REFRIGÉRATEUR
COMBINE NO FROST
Volume: 371 litres utiles
Classe énergie: A++
Consommation:
électrique: 257 kWh/An
Dimensions:
H 205.1 x L 60 x P 63 cm

PROMOTION

~~2350.–~~
1390.–

WK 4126

CAVE À VIN
DE VIEILLISSEMENT
168 Bouteilles
5 clayettes en bois
Porte pleine
Classe énergie: A
Dimensions:
H 185.8 x L 66 x P 67.1 cm

PROMOTION



GNP 2303

CONGÉLATEUR
ARMOIRE NO FROST
Volume: 188 litres utiles
Classe énergie: A++
Consommation
électrique: 207 kWh/An
5 tiroirs
Autonomie: 24h.
Dimensions:
H 144.7 x L 60 x P 63 cm

PROMOTION

~~1750.–~~
990.–



CORNavin
3, rue de Cornavin
Tél. 022 738 83 83

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ
Tél. 022 786 04 02
www.famcuisines.ch • info@famcuisines.ch

CHÊNE-BOURG - Centre des Trois-Chêne
2, rue Peillonex (angle 33, rue de Genève)
Tél. 022 349 12 12

Anne-Marie Dey, relieur

La reliure est un art millénaire. Déjà considéré comme un art à l'époque romaine, elle a toujours accompagné l'esprit de l'homme. Souvent sobre, elle est parfois si belle qu'elle en arriva à éclipser l'œuvre qu'elle enlumine. Après la découverte de l'imprimerie au XV^e siècle, apparaissent les reliures en maroquin ou en chagrin, une peau de chèvre, très résistante, en veau, le box, ou en agneau dont la peau, habilement travaillée servait déjà de parchemin sous le nom de vélin. Au XVII^e siècle, les arabesques italiennes, les filets, les entrelacs et les ornements rehaussés d'or et de couleur font leur apparition, mais ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que la reliure devient une véritable création artistique reconnue avec l'avènement de l'Art Nouveau qui s'empare des objets du quotidien, meubles ou objets usuels, pour en faire de véritables œuvres d'art. La reliure artistique peut alors être répartie en deux axes: les livres d'artistes, des créations originales de tout un livre, reliure comprise, et les livres-objets qui sont des livres appréciés par le possesseur auquel l'artiste confectionne une reliure originale.

Un métier-passion

A l'ère de la tablette numérique et du tout technologique, l'on est en droit de se demander si cela a encore un sens de choisir une telle voie. Le livre, avec tout son papier, son encré et sa colle! Ce vieux truc de dinosaure! Ne riez pas! L'autre jour, un jeune homme s'étonnait que je ne possédasse point de tablette, un grand lecteur comme moi!

Heureusement, la reliure reste un métier, un métier moribond, soit, mais un métier tout de même, un métier d'artiste, un métier noble. Allons donc à la rencontre d'un relieur, Anne-Marie Dey, qui nous honore, notamment, de relier périodiquement nos publications.

Libraire, Anne-Marie aime le livre. Elle l'aime tant qu'un jour, elle décide de prendre des cours de reliure. La passion s'empare d'elle. Elle accumule les cours, jusqu'à monter à Paris afin de se perfectionner. Dès lors, sa décision est prise: sa passion deviendra son métier! Elle quitte donc la librairie dans laquelle elle officiait et ouvre son atelier. La voilà relieur et depuis, elle relie. Elle travaille pour la ville, pour des particuliers, pour tous ceux pour qui conser-



ver ou valoriser, enjoliver ou solidifier, s'accaparer ou pérenniser a un sens. Anne-Marie en profite pour devenir relieur d'Art, ce qui confère à son travail un certain prestige.

Faites relieur vos ouvrages préférés!

Ce qui frappe, entre autres, chez Anne-Marie, c'est son regard: des yeux rieurs et sans cesse en mouvement, à l'affut du beau, du drôle ou de l'intrigant, mais ces mêmes yeux se mettent à étinceler lorsqu'elle parle de son métier, mieux encore, ils entrent en fusion lorsque, avec une

fierté amplement justifiée, elle présente quelques-unes de ses œuvres, les manipule avec tendresse, ces livres devenus objets précieux. Ses doigts caressent le cuir et sa voix s'enflamme. On peut palper sa joie. Elle est dans l'air. Chaque reliure est personnalisée en fonction du livre, de l'auteur, du sujet, du titre, des couleurs de police ou quoi que ce soit qui l'a frappée ou émue. Chaque livre relié aura donc sa personnalité, une individualité.

C'est ça qui frappe lorsqu'on prend un livre relié entre les mains: il n'est pas seulement ce bel objet que vous allez palper, feuilleter, humer. Il est aussi le fruit d'une passion qui transcende le récit, car le relieur, dit Anne-Marie Dey, c'est un peu le costumier du livre. C'est le cadeau de l'artiste fait à l'œuvre pour la plus grande joie de l'amateur. ■

Stephan Bruggmann

Anne-Marie Dey, Art & Reliure,
rue Saint-Jacques 14
1666 Grandvillard
Tél. 026 928 16 51.

Dans l'atelier de Florence Ghafour

Rue Peillonnex, dans l'atelier d'une artiste plasticienne, d'une peintre, Florence Ghafour (Progin).



J'entre. Me voici entouré de toiles, de matériaux de récupération, de rouleaux divers, de papiers et chiffons, un monde à part que celui de l'artiste. Un ressenti particulier pour le visiteur et le silence, le genre de silence qui éveille les sens, qui les mélange. Ici, l'œil écoute.

Enfant de Chêne-Bourg, Florence a fréquenté le collège Claparède. Après l'obtention d'une maturité artistique, c'est l'appel du voyage et puis le retour, l'école d'architecture. Mais difficile de suivre des programmes établis lorsque l'on a du mal à supporter les contraintes des institutions.

Le chemin est donc tout intérieur, en quête d'individualité, avec

comme allié la liberté, une et totale. Durant plus de quinze années de pratique artistique, Florence Ghafour a tour à tour touché à l'observation, à la forme organique, à la trace à peine visible pour aller aujourd'hui vers un geste lâché, sans contrainte et qui, à force d'effacement et de recherche finit par se livrer lui-même.

«L'homme écrit sur le sable. Moi ça me convient bien ainsi; l'effacement ne me contrarie pas; à marée descendante, je recommence.»

(Jean Dubuffet)

Comme un prolongement de son geste artistique, Florence Ghafour

accompagne aujourd'hui des personnes avec un handicap, à titre privé et auprès d'une association.

Ici encore, sa liberté est totale et essentielle, pas de programme, juste des projets qui s'ébauchent pendant l'année et qui s'enrichissent du partage commun.

Trouver ce qui va faire qu'une expression est unique et l'amener, la porter plus loin encore.

«Les personnes qui m'entourent pendant les ateliers (personnes à handicaps, IMC), doivent avoir, et cela me paraît essentiel, le choix, la parole et le pouvoir de décision quant à leur création. Bien sûr, il faut parfois lire entre les lignes pour comprendre mais n'est-ce pas le principe même de la pédagogie que de porter l'oreille à la bouche de l'autre?»

Faire de leurs faiblesses gestuelles leurs forces artistiques, travailler l'individuel et répondre à leurs demandes ou s'il n'y en a pas, les susciter», dit-elle.

«Il ne s'agit pas de dire: "Oh oui, c'est bien, c'est de l'art brut!", une phrase que j'entends trop souvent. Alors oui c'est bien, mais c'est

l'œuvre de telle ou telle personne et c'est un travail à part entière qui a soulevé des questions, nécessité des corrections à la demande de l'artiste, juste le désir d'apprendre, de découvrir d'une autre manière.

Petite fille, j'envoyais mes gouaches dans une revue parisienne pour "correction", je me souviens de commentaires encourageants, positifs et c'est bien là l'essentiel: la confiance et la foi qu'on met en soi pour parcourir le chemin de son art, dans une infinie simplicité. C'est en tout cas le chemin que j'ai choisi», ajoute-t-elle. ■

Texte et propos recueillis par Frédéric Le Gal

Site internet:
www.florenceghafour.ch

Événement:
Journées "Portes ouvertes", les 24, 25 et 26 mai, l'atelier sera ouvert au public de 14h00 à 19 hoo, 35 rue Peillonnex.

Les conseils de

Centre global d'information pour les familles - info@genevefamille.ch - 022 7524112

L'éveil de l'enfant à la culture et à l'art, est-ce bien utile?

Nous accompagnons nos enfants dans les apprentissages fondamentaux: la marche, la parole, l'écriture, la lecture, mais qu'en est-il de l'éveil à la culture et à l'art? Est-ce tout aussi indispensable et utile? Qu'est-ce que cela va leur apporter de plus? Comment les y intéresser? A partir de quel âge?

Dès l'entrée dans les apprentissages fondamentaux, l'enfant est confronté à des normes qu'il accepte ou non: celles de la vie sociale, de la vie scolaire... Le jeune est appelé à devoir respecter une réglementation et à conduire ses actes en fonction d'un groupe. Le libre choix dans ce domaine n'est guère possible, mais l'obligation de donner une part de liberté doit exister afin de garder son identité», nous dit Didier Trouwaert*.

Justement, l'art donne à l'enfant, un moyen supplémentaire de s'exprimer au monde, de partager avec les autres par la conceptualisation des émotions, souvent indiscernables, mais universelles.

Quand il s'agit de langage écrit ou oral, plus l'enfant a de vocabulaire, plus il est à même de traduire en mots ce qu'il vit. De la même manière, la peinture, la danse, la musique sont des langages qui s'apprennent afin de mieux communiquer.

Avec les enfants, par où commencer? Faites-les participer à des ateliers d'éveil culturel et artistique.

Ces structures proposent un apprentissage de la peinture, musique, danse, théâtre, à l'année ou sous forme de stage. Des cours alliant une pratique sérieuse, tout en demeurant ludique, interactive, créative. Cet apprentissage apporte à votre enfant, au-delà de l'éveil à l'art, une assurance sur sa capacité à produire, à imaginer, à construire.

Publicité



Accompagnez-les à la bibliothèque et à la médiathèque.

Là, les enfants trouveront des centaines de livres, des CD de musique, des films, parfois des expositions... tout un éveil culturel. Et, pour votre tout-petit qui ne sait pas encore lire, il y a un nombre important d'ouvrages aux formes, couleurs et matières différentes qui éveilleront ses sens et son imaginaire.

Et les musées?

Avant 6 ans, ils ne tiennent pas beaucoup en place dans les musées. Ils ont du mal à se concentrer. Cependant, voir quelques productions, découvrir un environnement est déjà un premier pas. Au-delà de 6 ans, il est intéressant de discuter avec un enfant de ses émotions devant tel tableau, telle sculpture. Parlez-lui cou-

leur, forme, compréhension, message. Demandez-lui ce qu'il aime et n'aime pas, les raisons de ce choix. Sa réflexion forgera son goût.

* http://www2b.ac-lille.fr/arts-appliques/imarbor/artbo8/art_805.htm

Quelques bonnes adresses près de chez vous

Vous trouverez une foule d'idées de sorties, cours, stages, camps d'art dans l'Annuaire officiel Chênois qui est distribué en septembre, gratuitement, dans toutes les boîtes aux lettres des Trois-Chêne. Vous pouvez vous le procurer en tout temps dans votre mairie de résidence.

Quelques exemples d'activités:

Bibliobus – Bus itinérants remplis de livres, de magazines, de romans (en plusieurs langues), pour enfants et adultes, que vous pouvez emprunter. Stationne à Chêne-Bourg et à Thônex (horaires dans ce journal et dans l'Annuaire chênois).

Musée d'ethnographie – Annexe de Conches. Expositions temporaires. 7, ch. Calandrini, 1231 Conches. Informations sur www.ville-ge.ch/meg.

Association Théâtrochamp – Cours de théâtre pour enfants et adolescents. Thème abordé: la préoccupation des jeunes face au monde des adultes – Infos sur www.theatrocamp.ch

Institut de Beauté
Juanita

13, ch. de la Salamandre
1226 Thônex
Tél. 022 349 86 60

- Soins du visage et du corps
- Teinture cils et sourcils
- Beauté des pieds
- Epilation à la cire chaude et froide
- Epilation électrique définitive
- Dépilation définitive et réjuvenation par la lumière pulsée
- Traitement vergetures
- Raffermissement
- Amincissement
- Massage classique

Décoration – Intérieur
Frédy MESSMER
Meubles – Rideaux – Moquettes
Tentures – Literies

10, rue du Gothard
1225 Chêne-Bourg

Téléphone 022 349 59 90
Télécopie 022 349 59 32

INSTALLATIONS SANITAIRES DEPANNAGES

Jésus Carballa
3, route de Cornière
1241 Puplinge
Tél: 022 349 66 70
ou: 079 467 92 80
Fax: 022 349 66 72

The logo for DALLAIS SA is centered on a yellow background. It features a red circular emblem on the left with a white stylized eye or flame design. To the right is a blue circular emblem with three horizontal wavy lines. Between these icons is a large, bold, sans-serif font that reads "DALLAIS SA". Above this main title, the words "SANITAIRES - FERBLANTERIE" are written in a smaller, black, all-caps font. Below the main title, the slogan "Depuis 1978..." and "Au delà d'un nom,
une famille,
une signature..." is written in a smaller, black, serif font.

SERRURERIE
Renato LAZZARONI
DÉPANNAGE
ENTRETIEN • PORTES BLINDÉES
POSE SERRURES DE SÉCURITÉ **FICHET**
COFFRES-FORTS

MORZIER SA

Entreprise générale du bâtiment

Décoration
Transformations
Rénovation
Entretien

Bauissant
paysages sa

- Entretien parcs et jardins
- Taille, élagage, abattage
- Plantations, engazonnement
- Clôtures et pare-vue
- Terrassement, remblayage
- Fouilles, canalisations, mise en séparatif
- Dallages, pavages, murets, rocailles
- Abonnement d'entretien annuel

Les Trois-Chêne

Vacances scolaires

Du jeudi 28 mars au vendredi 5 avril 2013. La reprise est prévue le lundi 8 avril 2013.

CAS (Centre d'action sociale) des Trois-Chêne

Hospice général, Centre d'action sociale des Trois-Chêne, chemin De-La-Montagne 136, 1224 Chêne-Bougeries, tél. 022 420 44 00, fax 022 420 44 01.

Ouverture: lundi-vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Les collaborateurs du Centre vous accueillent:

- ils vous écoutent et évaluent votre situation en toute confidentialité;
 - ils vous conseillent et vous orientent.
- Si vous avez besoin d'aide:
- ils peuvent vous soutenir dans votre gestion administrative et financière;
 - ils construisent avec vous un projet réaliste et adapté à votre situation (famille, santé, expériences, intérêts);
 - ils évaluent avec vous votre droit à une aide financière en cas de besoin;
 - ils vous suivent régulièrement jusqu'à ce que votre situation s'améliore.

Le Centre d'action sociale des Trois-Chêne dessert les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex. Il fait partie du réseau de centres d'action sociale de l'Hospice général. Pour plus d'informations: www.hospicegeneral.ch.

Aide et soins à domicile aux Trois-Chêne

La FSASD est chargée d'assurer des prestations d'aide, de soins et d'accompagnement social favorisant le maintien à domicile des personnes et permettant de préserver leur autonomie.

Ces prestations sont fournies à domicile, dans les centres de maintien à domicile et leurs antennes, ainsi que dans les structures intermédiaires, en collaboration avec le médecin traitant, la famille et les proches.

L'antenne de maintien à domicile de la région des Trois-Chêne est rattachée au CMD Eaux-Vives.

Pour tout renseignement et toute demande de prestations, vous pouvez contacter la FSASD au:

Centre de maintien à domicile

Eaux-Vives - Rue des Vollandes 38
1207 Genève - Tél. 022 420 20 13

Horaires: du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

En dehors de ces heures, les appels sont déviés sur la ligne d'appel des demandes qui répond 24h/24h.
www.fsasd.ch

Action Trois-Chêne pour l'emploi

Chemin De-La-Montagne 136
1224 Chêne-Bougeries

Permanence chômage ouverte aux communiers des Trois-Chêne et de certaines communes avoisinantes.

Horaires: du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h00. Les après-midi sur rendez-vous. Fermé le vendredi.

Tél. 022 348 45 72

Fax: 022 348 45 92

E-mail: 3cheneemploi@bluewin.ch

Tronçonneuses et souffleuses de feuilles

Par analogie avec les tondeuses à gazon, et par respect pour le voisinage, on s'abstiendra d'utiliser les tronçonneuses et souffleuses de feuilles à moteur à explosion avant 8h00 et après 20h00, ainsi que les dimanches et jours fériés. Souffleuses autorisées du 1^{er} octobre au 31 janvier de chaque année.

Tondeuses à gazon, machines de jardin

Art. 10B (Législation F 3 10.03)

1. L'usage des tondeuses à gazon équipées d'un moteur à explosion est interdit:

- a) de 20h00 à 8h00, du lundi au samedi;
- b) les dimanches et jours fériés.

2. L'usage de machines à souffler les feuilles équipées d'un moteur

à explosion est autorisé du 1^{er} octobre au 31 janvier. Durant cette période, il est interdit d'en faire usage:

- a) de 20h00 à 8h00, du lundi au samedi;
- b) les dimanches et jours fériés;
- c) sur les chemins forestiers.

3. Il peut être dérogé, à titre exceptionnel et sur autorisation, à la restriction d'usage prévue à l'alinéa 2.

Feux de déchets

Règlement d'application de la loi sur la gestion des déchets

Art. 15B⁽¹⁷⁾

1. L'incinération en plein air de déchets est interdite.

2. Est réservée, pour autant qu'il n'en résulte pas d'immissions excessives, ni de danger pour la circulation routière et que les directives du département en la matière soient respectées:

- a) l'incinération de plantes exotiques envahissantes figurant sur la liste noire établie par la Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages. Ces plantes ne doivent pas être compostées;

b) l'incinération de déchets agricoles, tels que les ceps de vignes ou de plantes-hôtes d'organismes nuisibles de quarantaine, les souches avec racines d'arbres fruitiers et les déchets secs naturels, pour autant qu'il s'agisse d'une quantité de moins de 3 m³. Dans la mesure du possible, le bois naturel non contaminé est valorisé sous forme de bois de chauffage.

3. Lorsque la concentration de poussières fines en suspension dont le diamètre aérodynamique est inférieur à 10 micromètres (PM10) a excédé 100 microgrammes par mètre cube en moyenne sur 24 heures au cours du jour précédent, à l'une ou l'autre des stations de mesure de la pollution de l'air du service cantonal de protection de l'air et qu'une situation météorologique stable est prévue pour les trois prochains jours ou que ce seuil a

été dépassé sur le territoire d'au moins deux autres cantons romands, une interdiction temporaire de toute incinération en plein air de déchets est prononcée par arrêté du département.

Enlèvement de la neige

Article 22 du règlement sur la propreté, la salubrité et la sécurité publiques. Nettoyage en cas de neige et verglas.

1. En cas de chute de neige ou de verglas, les trottoirs doivent être nettoyés le plus rapidement possible. Ce travail incombe aux propriétaires, aux locataires d'arcades, aux concierges ou, à défaut, à toutes autres personnes désignées à cet effet par le régisseur ou par le propriétaire.

2. Dans les rues où il n'existe pas de trottoirs, l'enlèvement de la neige doit être effectué, le long de chaque bâtiment, sur une largeur de 2 mètres.

3. Dans tous les cas, les gondoles doivent être nettoyées pour permettre l'écoulement des eaux.

4. Lorsque les propriétaires font enlever la neige de leurs toits, ils doivent placer une barrière devant leur maison, pendant la durée de ce travail.

L'enlèvement ne peut s'effectuer que jusqu'à 9h00 du matin et ne doit pas commencer avant le jour. La neige enlevée des toits doit être immédiatement évacuée aux frais et par les soins des propriétaires et déversée aux endroits désignés par l'autorité compétente.

En complément de ces dispositions réglementaires, le Département de l'Urbanisme recommande de procéder de la manière suivante: les trottoirs de dimension suffisante seront déblayés sur une largeur de 2 mètres au minimum. La neige sera entassée sur le bord des trottoirs et non sur le bord de la chaussée. La neige amassée par le chasse-neige étant d'autre part entassée également sur les trottoirs par les hommes de la voirie, l'eau de fonte pourra s'écouler librement dans les gondoles et les véhicules pourront stationner au bord de la chaussée.

Publicité

EMS LE PRIEURÉ



ASSOCIATION BIAS - LE PRIEURÉ

EMS Le Prieuré
Chemin du Prê-du-Couvent 3
1224 Chêne-Bougeries / Genève
Tél. 022 869 21 00
Fax 022 869 21 01
info@emslleprieure.ch
www.emslleprieure.ch



Nouvel établissement
Août 2013

N'hésitez pas à nous contacter
pour de plus amples informations!

Chêne-Bougeries



Fermetures officielles

Fêtes de Pâques: les bureaux de l'administration seront fermés du vendredi 29 mars au lundi 1^{er} avril 2013 inclus.

Fête du travail: les bureaux de l'administration seront fermés le mercredi 1^{er} mai 2013.

Guichet et permanence téléphonique de la Mairie

Nouveaux horaires depuis le 2 janvier 2013

Lundi, mercredi et jeudi	9h00-12h00 - 14h00-16h00
Mardi	7h30-18h00
Vendredi	9h00-12h00

Arrondissement de l'état civil Chêne-Bougeries - Voirons

L'Etat civil Chêne-Bougeries-Voirons ouvre ses portes selon l'horaire suivant:

Lundi, jeudi et vendredi	8h30-12h00 - 13h30-16h30
Mardi	7h30-16h00
Mercredi	Fermé le matin 13h30-18h00

- Formalités d'état civil pour les communes de Chêne-Bougeries, Jussy, Presinge, Puplinge.
- Demandes de cartes d'identité des habitants de Chêne-Bougeries.

Événements d'état civil enregistrés dans le courant du mois de janvier 2013:

Mariage:	1
Naissances:	50
Décès:	13

Médailles pour chiens

Le 27 novembre 2011, une nouvelle législation sur les chiens est entrée en vigueur à Genève. Avec cette réforme fiscale, la commune ne se charge plus de la perception de l'impôt.

Du 7 janvier au 31 mars 2013

Tout détenteur de chiens devra se présenter à la mairie de sa commune de domicile afin de retirer la marque de contrôle officielle de l'année en cours (médaille) en présentant les documents suivants:

- la confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données ANIS;

• l'attestation d'assurance-responsabilité civile spécifique pour "détenteur de chien" pour l'année 2013;

- le carnet de vaccination comportant une vaccination contre la rage valide;
- si nécessaire, l'attestation de suivi du cours théorique ou le justificatif de sa dispense délivrée par le SCAV;
- si nécessaire, l'attestation de suivi du cours pratique ou le justificatif de sa dispense délivrée par le SCAV.

La médaille sera remise même en cas de document(s) manquant(s). Le chien devra également être porteur d'une plaquette à son collier indiquant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du détenteur. Le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) transmet les données relatives aux détenteurs de chiens du canton à l'administration fiscale cantonale. Cette dernière établit des bordereaux d'impost et les notifie directement par poste aux détenteurs de chiens.

Exigences ANIS – formation pratique – TMC

Tout détenteur doit s'assurer que son chien est identifié au moyen d'une puce électronique, enregistrée à ANIS SA (Animal Identity Service AG). Il doit aussi annoncer tout changement d'adresse et de détenteur ainsi que la mort du chien dans les 10 jours à cette banque de données.

Pour les nouveaux chiens acquis après le 1^{er} septembre 2008, une formation pratique de quatre fois une heure doit être suivie auprès d'un éducateur canin agréé dans les douze mois suivant l'acquisition.

Pour les chiens de grande taille (plus de 25 kilogrammes et 56 centimètres au garrot) et âgés de moins de huit ans, un test de maîtrise et de comportement (TMC) doit être réussi auprès d'un éducateur canin agréé dans un délai de 12 mois, ce en sus des formations pratiques. Le chien doit avoir au moins dix-huit mois au moment du passage du TMC.

Autres informations
www.ge.ch/chien

Attention - Fermeture déchetteries

Le dépôt des matériaux électriques ainsi que des peintures diverses n'est plus possible dans les bennes précédemment installées dans l'enceinte du service des Parcs et Promenades.

Ainsi, vous avez la possibilité de déposer lesdits matériaux dans les trois espaces de récupération cantonaux

(ESREC) mis à la disposition des particuliers, à savoir La Praille, Site de Châtillon et Les Chânaerts, ou de les rapporter chez les revendeurs (voir tableau "Voirie dans les Trois-Chêne").

Locaux communaux

Il est rappelé à la population qu'il est possible de louer les locaux suivants:

- **Salle communale J.-J. Gautier**
route du Vallon 1
 - spectacles: 500 places
 - banquets: 400 places
 Possibilité de louer également les locaux situés au sous-sol:
 - le carnotzet: 20 places
 - la salle de société: 50 places
- **Espace Nouveau Vallon**
route du Vallon 8

Ces locaux sont plus particulièrement destinés à des expositions et réceptions (40 places).
- **Salle polyvalente école du Belvédère**
chemin De-La-Montagne 71
 - spectacles: 100 places
 - banquets: 80 places
- **Salle de la Colomba**
école de Conches

70 places pour réunion uniquement.

Pour tous renseignements et réservations, les personnes intéressées voudront bien s'adresser au secrétariat de la mairie (tél. 022 869 17 17).

Carte journalière commune

Le Conseil administratif vous informe que 9 cartes journalières sont mises à disposition au guichet de la mairie au prix de CHF 35.– (aucune réservation, échange ou remboursement possibles, merci de votre compréhension).

Il est rappelé que seules les personnes domiciliées ou exerçant une activité professionnelle à Chêne-Bougeries peuvent en bénéficier. Toutefois, 24 heures avant la date du voyage prévu, les cartes journalières encore disponibles peuvent être vendues à des habitants des communes Arve et Lac.

Les avantages qui vous sont offerts:

- Vous pouvez voyager en 2^{ème} classe, pendant toute la journée de validité de la carte sur l'ensemble du réseau suisse des CFF, y compris les transports publics.
- Une famille a droit à un maximum de 6 cartes par mois.
- Les cartes sont disponibles pour le mois en cours ou le mois suivant. Pour connaître les disponibilités des cartes journalières:
www.chene-bougeries.ch

Transports publics genevois - Cart@bonus

Au vu du succès remporté par la vente des cart@bonus Unireso à un tarif préférentiel de CHF 20.– au lieu de CHF 30.–, les autorités de la commune de Chêne-Bougeries ont décidé de poursuivre cette action. 100 cartes sont en vente chaque mois au guichet de la mairie. Toutefois, ces dernières sont réservées exclusivement aux communiers en âge AVS, ceux-ci ne bénéficiant plus de quelconque tarif senior de la part des TPG. Une seule carte sera vendue par ménage.

Les personnes intéressées concernées voudront bien se présenter au guichet de la mairie, munies d'une pièce d'identité.

ATTENTION: aucune réservation ne sera effectuée.

Taxe professionnelle communale

Mise à jour du rôle des contribuables

La taxe professionnelle communale est régie par la loi sur les contributions publiques (art. 301 à 318C) ainsi que par le règlement d'application de cette loi (art. 12A à 13A). Conformément à l'article 301 LCP, sont assujettis à la taxe professionnelle communale:

- les personnes physiques, même non inscrites au Registre du commerce, qui exercent sur le territoire communal une activité lucrative indépendante ou exploitant une entreprise commerciale;
- les personnes morales qui ont une activité lucrative ou qui entretiennent, sur le territoire communal, un siège ou un établissement stable, étant précisé que par établissement stable on entend tout local commercial, même si le siège de la société est domicilié dans une autre commune genevoise;
- les bureaux de liaison, de domiciliation, de commandes, de publicité, de renseignements, les ateliers de montage et les services après-vente de sociétés étrangères ou dont le siège est situé dans d'autres cantons.

Tous les contribuables assujettis à cette taxe communale sont tenus, selon la loi (art. 309 LCP), de s'annoncer spontanément et sans délai en écrivant ou en téléphonant à la mairie de leur commune respective.

(suite ci-contre)

Anniversaires de mariage

Les couples domiciliés sur la commune de Chêne-Bougeries qui souhaitent être fêtés par les autorités communales dans le cadre de leur 50^{ème}, 60^{ème} ou 70^{ème} anniversaire de mariage, sont priés de bien vouloir s'annoncer auprès du secrétariat de la mairie (tél. 022 869 17 17).

Anniversaires des aînés

Le maire a le très grand plaisir de fêter les communiers atteignant leur 80^{ème} anniversaire et de rendre visite à celles et ceux atteignant leur 90^{ème} anniversaire.

Les personnes ayant célébré leur 80^{ème} anniversaire sont:

Pour le mois de janvier:

M^{mes} Anna Noverraz Parentela, Josiane Tapponnier,

Jacqueline Vasey, Anne Perrot, Guiditta El-Darwish,

Lilly Allegrezza,

Katharina Eigenmann,

Marie-Thérèse Dougoud;

MM. Manuel Sanchez, Roger Murat.

Les personnes ayant célébré leur 90^{ème} anniversaire sont:

Pour le mois de janvier:

M^{mes} Rivka Yarisal, Denyse Elia, Suzanne Liaz.

Nos autorités leur réitèrent leurs sincères félicitations et leurs voeux de bonne santé.

Requêtes en construction et démolition

APA37541-2 – Services industriels de Genève – installation de sondes géothermiques – chemin de l'Eperon 4

APA 37547-2 – Services industriels de Genève – rénovation et création de sous-stations d'eau chaude sanitaire – chemin de l'Eperon 4

APA 37550-2 – Triptyque Architecture – agrandissement d'un garage – chemin J.-F. Dupuy 2

APA 37643-2 – Mme Yulia Yancheva – construction d'un mur anti-bruit et d'une piscine biotop – chemin de la Gradelle 52

DD 104805-2 – M. Yves Cohen et Mme Yaëlle Cohen-Azoulay – construction d'une villa – garage – piscine – pool-house – véranda – chemin du Cèdre 10A

DD 105472-2 – M. et Mme Juan et Sofia Muñoz – agrandissement d'une villa – chemin De-La-Montagne 54

DD 105486-2 – M. et Mme Thierry et Sonia Dunkel – construction d'une villa individuelle – chemin des Bougeries 23

DD 105541-2 – M. et Mme Andrade – Atelier K Architectes SA – transformation et surélévation d'une villa – chemin de Challendin 8

M 6928-2 – M. et Mme Thierry et Sonia Dunkel – Démolition d'une annexe – chemin des Bougeries 23

Procès-verbaux des séances ordinaires du Conseil municipal du 15 novembre 2012 et du 9 janvier 2013, ainsi que de la séance extraordinaire du 28 novembre 2012

Lors de sa séance du 15 novembre 2012, le Conseil municipal de la Ville de Chêne-Bougeries a:

- Décidé par 17 voix pour et 4 abstentions de fixer le montant des indemnités et frais alloués au Conseil administratif à CHF 191'000.–.
- Décidé par 17 voix pour et 4 abstentions de fixer le montant des indemnités et frais alloués pour les séances du Conseil municipal à CHF 54'000.–.
- Décidé par 17 voix pour et 4 abstentions de porter ces sommes sur les rubriques budgétaires 2013 suivantes:

- 02.300 Indemnités aux Conseillers administratifs
- 01.300 Indemnités aux Conseillers municipaux

- Décidé par 16 voix pour et 5 voix contre de fixer le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale pour l'année 2013 à 100%.

- Décidé par 14 voix pour, 3 voix contre et 4 abstentions de fixer le montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2013 à CHF 30.–.

- Décidé par 11 voix pour, 4 voix contre et 6 abstentions

- d'approuver le budget de fonctionnement 2013 pour un montant de CHF 33'231'674.– aux charges et de CHF 33'639'632.– aux revenus, l'excédent de re-

venus présumé s'élevant à CHF 407'958.–;

- de fixer le taux des centimes additionnels pour 2013 à 34 centimes;
- d'autoriser le Conseil administratif à renouveler en 2013 les emprunts du même genre qui viendront à échéance et à procéder à toute conversion ou remboursement anticipé si les conditions d'émission lui paraissent favorables.

- Décidé par 20 voix pour

- d'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'investissement de CHF 628'600.– TTC, pour couvrir les travaux du collecteur situé dans l'emprise du chantier CEVA sur le tronçon compris entre l'avenue des Arpillières et le chemin des Grangettes;
- de comptabiliser la dépense indiquée dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Chêne-Bougeries, dans le patrimoine administratif;
- d'autoriser le Conseil administratif à prélever les montants nécessaires à cette opération sur les disponibilités de la trésorerie communale;
- d'amortir la dépense prévue de CHF 628'600.– TTC au moyen de 30 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous le numéro 71.00.331 "Amortissement ordinaire du patrimoine administratif" de 2013 à 2042.

Lors de sa séance extraordinaire du 28 novembre 2012, le Conseil municipal de la Ville de Chêne-Bougeries a:

- Décidé par 12 voix pour et 11 voix contre

- de charger le Conseil administratif à exercer le droit de préemption de la Ville de Chêne-Bougeries, visant à acquérir la parcelle N° 491, feuille 15, sise 11, chemin de la Chevillarde, d'une surface de 15'084 m², avec bâtiments, pour le prix de CHF 19'360'000.–;
- d'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 19'360'000.–, plus les frais d'actes et remboursement des frais de CHF 155'500.– dus à l'acquéreur évincé, soit un montant total de CHF 19'515'500.–, en vue de l'acquisition de la parcelle N° 491;

- de comptabiliser la dépense prévue à l'article 2 directement à l'actif du bilan de la commune de Chêne-Bougeries dans le pa-

trimoine financier;

- l'opération ayant un caractère d'utilité publique, de charger le Conseil administratif de demander au Conseil d'Etat l'exonération des droits d'enregistrement et des émoluments du Registre foncier;

- de munir la présente délibération de la clause d'urgence, conformément à l'article 32, alinéa 1, lettre b de la Loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, dès lors qu'en raison des délais fixés par la Loi générale sur le logement et la protection des locataires, la mise en vigueur de la décision d'exercer le droit de préemption ne peut souffrir du retard dû à une éventuelle procédure référendaire.

Lors de sa séance du 9 janvier 2013, le Conseil municipal de la Ville de Chêne-Bougeries a:

- Décidé par 9 voix pour et 5 absences

- de charger le Conseil administratif de former recours devant la Chambre administrative de la Cour de Justice contre l'arrêté du Conseil d'Etat du 5 décembre 2012 annulant la délibération du Conseil municipal de Chêne-Bougeries du 28 novembre 2012;
- d'ouvrir un crédit supplémentaire 2013 de CHF 50'000.– TTC, afin de permettre au Conseil administratif de disposer des ressources financières nécessaires afin d'honorer les frais d'avocats liés au recours cité;
- de prélever cette somme sur la trésorerie communale;
- de couvrir ce crédit supplémentaire par les plus-values enregistrées aux revenus, ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.

Date de la prochaine séance du Conseil municipal

Jeudi 25 avril 2013

Toutes les séances ont lieu à 20h30 à la villa Sismondi, rte du Vallon 4.

Publicité

MAX LOCATELLI SA

VOTRE ELECTRICIEN SUR LES TROIS-CHENE

3, rue de Genève – 1225 - Chêne-Bourg

Fax 022 860 80 19

Téléphone 022 348 33 55

swisscom
Partner

Email: info@locatellimax.ch

La renaissance du village s'amorce enfin

Dans le prolongement du mandat d'études parallèles, plusieurs étapes importantes ont été franchies.

En janvier 2012, la population de Chêne-Bougeries a été invitée à prendre connaissance des résultats d'un Mandat d'Etudes Parallèles (MEP) pour la valorisation du village. Depuis, plusieurs architectes et ingénieurs travaillent avec les services de l'Etat, la commune et les propriétaires sur des bases réalistes et concrètes.

« Le MEP a permis de trouver un consensus et a apporté une vision claire du devenir du village », introduit Jean-Michel Karr, Conseiller administratif en charge du territoire de Chêne-Bougeries. « Il porte un nouveau paradigme où la commune n'impose plus et ne se confronte plus aux propriétaires. A présent, les droits de tous les acteurs du village sont reconnus, et les projets sont élaborés dans un esprit de coopération. »

«On procède aux réglages nécessaires»

Michèle Tranda-Pittion, architecte EPFL et urbaniste, explique que depuis un an plusieurs thématiques sont traitées et en voie d'être réglées: l'aménagement de la rue, le diagnostic technique des bâtiments, la mobilité. Par exemple, déplacer l'arrêt du tram en dehors du goulet est une première mesure finalement assez légère, et la commune a donné mandat à un ingénieur pour la faire avancer auprès du canton et des transports publics. Le déplacement de cet arrêt en amont de la route de Chêne reviendrait à une situation antérieure, et permettra d'éviter que les voitures ne bloquent la circulation dans la rue de Chêne-Bougeries. Autre exemple, demander à ce que le revêtement de la chaussée soit réalisé en matière phono absorbante, apportera une réelle amélioration des conditions de vie dans le village. Cette mesure répond d'ailleurs aux obligations fédérales d'assainissement phonique. Le diagnostic technique de chaque bâtiment est également en cours. Il complète celui de 2005 et participera à l'élaboration d'un plan de site qui précisera en termes juridiques clairs ce qui peut être fait, avec quel bâtiment.

Le plan de site aura une valeur juridique

« Il est important à ce stade de conférer au projet et à ses partenaires une sécurité juridique. Le plan de site en force vaudra autorisation préalable de construire. » renchérit Jean-Michel Karr. Grâce à ce plan adopté par les instances municipales et cantonales, chaque propriétaire aura la garantie de ses choix. « Son intérêt est que les né-



SIGG - 2011

Le quartier historique de Chêne-Bougeries va prendre de la qualité et de la valeur.

gociations se déroulent sur la base d'un diagnostic technique complet», ajoute Michèle Tranda-Pittion, confiante que le plan de site aboutira en 2014.

Mais parallèlement à l'élaboration de ce plan d'affectation, il est déjà possible de travailler sur l'espace rue et de rénover les bâtiments dont la conservation ne fait aucun doute, comme ceux situés coté nord, aux deux bouts de la rue de Chêne-Bougeries, ou même de débuter un projet architectural au niveau des numéros 13-15, la fameuse "dent creuse" du goulet.

Pour boucler le plan de site, architectes et ingénieurs terminent l'analyse technique de la valeur patrimoniale de chaque bâtiment, poussent le projet d'architecture au niveau des arcades piétonnières et la réflexion sur l'espace public intérieur, en vérifiant les questions de mobilité. Les résultats de ces études définiront les bonnes étapes à suivre et vont montrer qu'on peut d'ores et déjà réaliser des travaux, sans hypothéquer la suite.

Les arcades: un faux problème

« La rue de Chêne-Bougeries doit devenir un espace qui profite des qualités de ce qui la traverse, en assurant la continuité du passage des trams, des voitures, des vélos et des piétons. » explique Michèle Tranda-Pittion. « Les arcades piétonnes, sujet d'une recommandation du MEP, doivent être confirmées ou infir-

changements et les habitants vont vite se rendre compte de la mutation de leur environnement. La transformation du village participe à cette évolution rapide. Le quartier historique va prendre de la qualité et de la valeur, comme c'est largement le cas sur la commune voisine de Chêne-Bourg. Le village s'est dégradé et son image est aujourd'hui négative, mais c'est sans compter sur le fait que les gens peuvent aussi changer de représentation. Entre la verdure de Chêne-Bougeries et le caractère du Vieux-Chêne, le quartier va connaître un saut qualitatif important. L'augmentation du trafic sera stoppée, en partie canalisée sur la route de Malagnou ou diminuée par les nouveaux moyens de transports. « Ce coin urbain va en moins de dix ans devenir très attractif », confirme l'urbaniste genevoise Michèle Tranda-Pittion.

Un potentiel important

Les choses se préparent, se règlent, se confirment. Qui va ensuite faire concrètement le travail? Depuis la mise en veille de la Fondation pour l'aménagement de Chêne-Bougeries, c'est au Conseil municipal de la ville qu'il revient d'agir. Et il devra être inventif. Au niveau du montage financier par exemple, des coopératives d'habitants ou d'autres tiers pourraient réaliser certains projets et se charger de louer les appartements sur la base de directives communales. La commune doit avoir des idées et mettre les personnes adéquates autour de la table. A long terme, le village pourra abriter une centaine de logements. Par la suite, les types de commerces seront essentiels. Il faudra que la ville sollicite les activités qui vont animer l'espace public comme à Carouge. Le potentiel est donc important.

Comme d'autres habitants, Léon Meynet, a vu le village se dégrader. Si la commune n'a pas entretenu ses biens, car elle pensait que les bâtiments allaient être démolis, les propriétaires privés ont, eux, eu intérêt à les maintenir en bon état, et ils ont à présent aussi des projets de valorisation de leur patrimoine. ■

Le monde de Daniel Grataloup

«Une exposition qui parle d'elle-même»

Ce 19 février, dans un Espace Nouveau Vallon comble et devant une assemblée composite, s'est tenu le vernissage de l'exposition "Le Monde de Daniel Grataloup".

Mme Béatrice Grandjean-Kyburz, conseillère administrative en charge de la culture, a salué dans son allocution de bienvenue le caractère exceptionnel, avant-gardiste et même révolutionnaire des créations architecturales de Daniel Grataloup, architecte visionnaire. Puis, Mme Bourlet, experte en art, a pris la parole pour dire toute son admiration pour le travail de l'artiste, ainsi que le bien-être et la plénitude ressentis dans ses constructions, toutes en rondeurs, telles les villas d'Anières et de Conches.

M. Grataloup a simplement remercié les autorités communales pour leur accueil. «L'exposition parle d'elle-même», a-t-il ajouté. Il est cependant resté à l'écoute des personnes vivement intéressées et a répondu à leurs questions.



Mme Béatrice Grandjean-Kyburz et M. Daniel Grataloup.

Pendant quelques semaines, du 20 février au 13 mars, l'Espace Nouveau Vallon est ainsi devenu un "petit MoMa", abritant les œuvres d'un artiste reconnu internationalement, notamment outre-Atlantique, puisqu'une partie de ses œuvres (les tours d'habitation) a été acquise par le Musée d'Art Moderne de New York. ■



Un engagement en faveur de l'environnement

Propriétaire, comment réaliser des économies d'énergie? En bénéficiant d'un éco-conseil!

D'énormes potentiels existent en matière de rationalisation énergétique dans les bâtiments genevois. L'assainissement d'un bien immobilier permet en effet de réaliser des économies d'énergies, tout en améliorant son confort et en assurant sa pérennité.

Vous êtes propriétaire d'un bâtiment d'habitation comportant moins de 5 logements, vous pouvez bénéficier de conseils personnalisés à un tarif préférentiel auprès d'éco-conseillers pour des coûts finaux à votre charge de CHF 50.– à CHF 100.–.

**Profitez de l'offre d'éco-conseils subventionnés
valable jusqu'au 31 mai 2013!**

Le montant de la subvention peut varier entre CHF 175.– et CHF 225.– et il est remboursé par la mairie.

Pour en savoir plus: Vous obtiendrez des informations supplémentaires en consultant le site www.ge.ch/energie (rubrique "A l'affiche") ou en appelant l'Info-Service 022 546 76 00 (9h00-12h00 et 14h00-17h00).



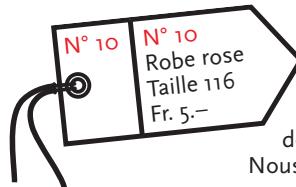
INSCRIPTIONS: jusqu'au jeudi 11 avril
RÉCEPTION DES ARTICLES: vendredi 12 avril de 16h00 à 19h00
TROC-VENTE: samedi 13 avril de 9h00 à 12h00
RETRAIT-REMBOURSEMENT: samedi 13 avril de 17h00 à 18h00

RÈGLEMENT

FINANCE D'INSCRIPTION
CHF 3.–/personne/numéro délivré
(max. 25 articles par numéro)

LES ÉTIQUETTES

IMPORTANT: toute étiquette non conforme sera refusée.
L'étiquette doit avoir une dimension de 6cm x 10cm et doit être solidement attachée sur l'objet en vente.
Pas d'étiquette collée sur l'article.
Votre numéro de vendeur, le descriptif de l'article, la taille et le prix doivent y figurer.
Nous vous demandons de bien vouloir entourer votre numéro 2 fois en rouge sur l'étiquette.



LES ARTICLES

Pour bébés, enfants et adolescents uniquement.
Les articles doivent être propres, repassés et en bon état.
Les articles tachés, abîmés ou incomplets ainsi que les copies de DVD et CD seront refusés.

Vêtements, puériculture, poussettes, sièges auto, articles de sport, déguisements, petits meubles, livres, jouets avec piles neuves, consoles, jeux vidéo, CD et DVD. Pas de brocante.
Coin pour les ados: bijoux, sacs, etc.

RETRAIT ET REMBOURSEMENT

Prévoyez un cabas.
Les objets non réclamés le samedi 13.04.2013 à 18h00 seront donnés d'office à une œuvre de bienfaisance.

Le 10% du montant de la vente sera prélevé et versé à une œuvre caritative.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dommages.

INFOS INSCRIPTIONS
Mme Valérie Norzi
Tél.: 0033 450 39 82 10
valerie.norzi@wanadoo.fr
(N'oubliez pas d'indiquer vos nom, prénom, adresse et téléphone.)



Chêne-Bourg



Fermeture de la Mairie

La Mairie sera fermée le vendredi 29 mars et le lundi 1^{er} avril 2013 à l'occasion des fêtes de Pâques.

Arrondissement de l'état civil de Chêne-Bourg - Thônex - Veyrier

Événements d'état civil enregistrés pendant la période du 6 novembre 2012 au 18 février 2013 au:

Mariages:	24
Naissances:	0
Reconnaissances:	7
Décès:	130
Partenariat:	1
Déclarations de nom:	10

Autorisations de construire

DD 102946-2 – 4056 et 3278 – M. et Mme Heminger et Mme Fougerand – (construction de deux villas mitoyennes (22,4%) avec couvert à voitures, piscines et un local de jardinage), agrandissement sous-sol, agrandissement villa B et agrandissement local vélo et jardin – 23, avenue des Vergys

DD 104502-2-2 – 4110 et 5599 – Rolex SA – installation d'un couplage de Chaleur-Force et ajout de façades brise-vue – 15, route de Jussy

DD 104956-2 – 3277 – Mme et M. Vrins – transformation agrandissement d'une maison d'habitation, création d'un garage, installation de panneaux solaires en toiture, création d'un bassin est et isolation villa existante – 32, avenue Vergys

APAT 6093-2 – 4500 – M. Y. et Mme K. Varetz – construction d'une piscine – 26a, chemin de la Gravière

APA 37405-2 – 3950 – Société Coopérative Migros Genève – aménagement sortie de secours et retombée par-fumée – 2, place de la Gare

Publicité

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

Carouge - Petit-Lancy
24h/24

022 342 30 60

www.pfg-geneve.ch

Maison Funéraire - Prévoyance

Conseil municipal du 5 février 2013

Communications du Conseil administratif

Quartier de la Gare

Nouveau projet de PLQ

Suite au préavis favorable que la commission d'aménagement a donné lors de sa dernière séance sur la nouvelle version du projet de PLQ n° 29'683, la commune ne fera dès lors pas opposition dans le cadre de la procédure en cours.

Modification de l'autorisation de construire de la halte CEVA

A l'issue de l'enquête publique ouverte par le canton à la demande de la Confédération, la commune n'a pas formulé de remarque sur les modifications apportées à la halte du CEVA (modification des sorties de secours) et qui officialise l'emplacement de l'ancienne gare après son déplacement selon le projet de PLQ.

Détournement de fonds au Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP)

Comme vous l'avez certainement lu dans la presse, le GIAP a été victime d'un détournement de fonds de la part d'une de ses employées. Le dossier étant entre les mains de la justice, les magistrats communaux n'ont pour l'instant été informés que succinctement sur les faits constatés.

A ce stade de la procédure, nous avons toutefois obtenu la garantie que les enfants fréquentant les activités parascolaires n'ont pas été préterités par cette malversation.

Promotions citoyennes

Cette année à nouveau, les autorités communales recevront les jeunes communiers qui atteindront leur majorité en 2013 lors d'une réception à la mairie le 25 février prochain à 18h00. A l'issue de ce moment convivial, un bus spécial des TPG, commandé par les trois communes chênoises, permettra aux personnes inscrites de se rendre à la manifestation organisée au Théâtre du Léman par la ville de Genève pour l'ensemble des communes genevoises.

Projet de dénomination place Charles-Rollier

Le Conseil d'Etat a refusé notre demande de baptiser la place récemment réaménagée à l'angle de la rue de Genève et de la rue du Gothard. Un courrier expliquant cette décision doit nous parvenir prochainement. Quant à l'inauguration des

nouveaux aménagements, elle a été fixée le samedi 16 mars 2013 à 11h00. Une invitation vous parviendra prochainement.

Journée des métiers du 4 février 2013

Dans le cadre de cette journée organisée par l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue et la Direction générale du Cycle d'orientation, notre administration communale a eu le plaisir d'accueillir une quinzaine d'élèves du collège de la Seymaz qui ont pu découvrir les différents services de la mairie et se familiariser avec diverses professions.

Naturalisations

Depuis la dernière séance du Conseil municipal, le Conseil administratif a prévisisé favorablement 5 dossiers de candidatures à la naturalisation genevoise.

Décisions

Dans sa séance du 5 février 2013 le Conseil municipal a pris les décisions suivantes:

1. ouvrir au Conseil administratif un crédit d'étude de Fr. 35'700.- destiné à entreprendre les études de faisabilité en vue de réaliser un parc public dans le quartier de la gare
- 2.
- 2.1 d'approuver la création d'une Fondation intercommunale de droit public ayant pour but "d'assurer la prévoyance professionnelle du personnel de la Ville de Genève, des SIG et des communes affiliées, ainsi que des autres employeurs affiliés conventionnellement contre les conséquences économiques résultant de la vieillesse, du décès et de l'invalidité".
- 2.2 d'approuver les statuts de la Fondation intercommunale CAP selon le texte ci-annexé, faisant partie intégrante de la présente délibération.
- 2.3 de prendre acte que la Commune restera affiliée à la CAP dans le cadre de la caisse de prévoyance interne (CPI) "Ville de Genève et les autres communes genevoises".
- 2.4 d'ouvrir un crédit budgétaire supplémentaire en 2012 de Fr. 1'484'000.- correspondant à l'apport extraordinaire prévu à l'article 31 des statuts de la CAP dont Fr. 1'356'000.- pour l'administration communale et Fr. 128'000.- pour le Centre Sportif Sous-Moulin CSSM (proportionnellement au nom-

bre d'habitants des trois communes chênoises).

2.5 de comptabiliser en 2012 ce crédit budgétaire supplémentaire sous la rubrique n°09.304 "Caisse de pension et de prévoyance".

2.6 de couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

2.7 d'autoriser le Conseil administratif à emprunter jusqu'à concurrence du montant du crédit prévu au point n°4.

2.8 d'approuver le règlement de la CPI "Ville de Genève et les autres communes genevoises" relatif au financement et à la garantie de la prévoyance.

2.9 d'approuver, à ce titre, que la Commune garantit les engagements de prévoyance de la CPI "Ville de Genève et les autres communes genevoises" proportionnellement aux engagements de prévoyance dus à ses assurés actifs et pensionnés et aux engagements qui la concernent, prévus à l'article 5, alinéa 3, lettres c et d des statuts de la CAP. Cette garantie sera mentionnée en pied de bilan de la Commune.

2.10 de prendre acte que le règlement de prévoyance de la CPI "Ville de Genève et les autres communes genevoises", ci-annexé, sera appliqué.

2.11 d'approuver les compétences déléguées à l'Association des Communes genevoises selon les statuts de la CAP et les règlements de la CPI.

2.12 de demander au Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement de préparer le projet de loi nécessaire à la création de la Fondation de prévoyance intercommunale de droit public CAP, afin qu'il puisse être présenté par le Conseil d'Etat au Grand Conseil.

Les communications du Conseil administratif, ainsi que les délibérations du Conseil municipal, sont également disponibles sur www.chene-bourg.ch

(suite ci-contre)

Déchets ménagers

Les habitants qui souhaitent se procurer une poubelle verte de ménage (17 l.), ont la possibilité de l'acquérir à la réception de la Mairie, au prix de Fr. 15.-.

Cartes journalières CFF

Nous avons le plaisir de vous informer que **6 cartes journalières des CFF** sont en vente au guichet de la mairie pour les personnes domiciliées à Chêne-Bourg au prix de Fr. 35.- par jour et par carte.

Attention! Les billets non retirés 10 jours avant la date prévue seront sans autre remis en vente.

Nous vous invitons donc à profiter largement de ces abonnements généraux et, pour des renseignements complémentaires, vous pouvez téléphoner à la mairie, tél. 022 869 41 10.

Chenilles processionnaires

Les propriétaires, fermiers ou locataires de terrains sur lesquels se trouvent des **pins noirs**, des **pins sylvestres**, des **cèdres** ou des **chênes** doivent débarrasser ces arbres de leurs nids de chenilles processionnaires.

Les nids doivent être détruits avant la descente des chenilles, c'est-à-dire avant les premiers beaux jours

du printemps. Le délai fixé par le Domaine Nature et Paysage est le 31 mars. Néanmoins il est préférable de le faire début mars.

Pour lutter contre la chenille processionnaire, il suffit de couper l'extrémité de la branche où le nid s'est fixé, puis de brûler le tout. Les entreprises de travaux forestiers peuvent se charger de ces nettoyages. Si des processions de chenilles descendent de leur nid, empressez-vous de les détruire par tous les moyens possibles, notamment en les rasant à la pelle pour les brûler.

«Déposés sur les troncs des chênes d'août à septembre, les œufs de la processionnaire du chêne éclosent au printemps suivant; elles grandissent jusqu'à une longueur de 4,5 cm

environ. Le soir, les chenilles sortent en procession (six à huit rangs serrés).

Chez la processionnaire du pin, les chenilles mesurent environ 3,5 cm. Elles se déplacent en file indienne, la procession pouvant s'étendre sur plusieurs mètres.»

Pour information, les chenilles processionnaires déposent des poils urticants déclenchant des allergies avec démangeaisons importantes. Par ailleurs, ces poils présentent des graves dangers au niveau des yeux pouvant aller jusqu'à la cécité, d'où l'importance et la nécessité de supprimer les nids de ces chenilles processionnaires.

Réception des jeunes citoyens

A l'occasion de leur accession à la majorité civique, les autorités de la commune de Chêne-Bourg ont reçu à la Mairie les jeunes citoyens de 18 ans. Lors de cette soirée, ils ont pu rencontrer les élus de leur commune lors d'une réception avant de rejoindre le Théâtre du Léman où se tenait une soirée officielle pour l'ensemble des jeunes du canton. ■



Publicité

meubles
Décoration
BARBEY
Fils
Le Paradis Du Sommeil

022 349 02 18
35-37 Rue de Genève
CH-1226 Thônex-Genève
www.meublesbarbeys.ch

Fax 022 349 01 72
Tram 12 arrêt
place Gravelon
info@meublesbarbeys.ch

MÉUBLES GARANT
Swiss

FESTIVAL DU FAUTEUIL RELAX

Exemple :
Relax électrique 1 moteur
Prix promotionnel, livré dès **CHF 1'078.-**

Exemple :
Relax électrique 2 moteurs
+ Aide pour se lever
Prix promotionnel, livré dès **CHF 1'898.-**

Nos fauteuils sont de fabrication allemande.
2 ans de garantie



9^{ème} édition du Genève Marathon for Unicef, les 3, 4 et 5 mai

Pour la première fois de son histoire, le Genève Marathon for Unicef, qui se déroulera du 3 au 5 mai 2013, offrira aux coureurs du Marathon et du Semi-Marathon un final de prestige sur le Pont du Mont-Blanc, totalement fermé à la circulation pour l'occasion.

Le dimanche 5 mai, le départ des courses sera donné de Chêne-Bourg, accessible facilement grâce au réseau des Transports Publics Genevois. Un parking sera également disponible à proximité de la zone de départ. Deux nouveaux formats de course, le Marathon Relais (6 pers) et le Semi-Marathon Handbike et Fauteuil viendront compléter le programme sportif du dimanche, déjà composé du Semi-Marathon et du Marathon.

Organisé en simultané du Marathon, le Marathon Relais permettra à chacun, passionné de course à pied ou novice, de participer à l'événement dans une ambiance festive. En famille, entre amis ou entre collègues, 6 coureurs se relayeront sur des distances de 3,7 km à 9,2 km



Programme sportif

Samedi 4 mai

14h00	La Genevoise
course féminine de 5 km (dès 14 ans)	inscription CHF 35.–
Dès 15h10	
Courses Juniors de 1 à 3 km (6 à 13 ans)	inscription CHF 15.–

Dimanche 5 mai

08h00	Semi-Marathon
Handbike et Fauteuil	
21,097 km	
inscription CHF 60.–	
08h30	Semi-Marathon
21,097 km	
inscription CHF 60.–	
09h30	Marathon
42,195 km	
inscription CHF 90.–	
09h30	Marathon Relais (6 pers)
42,195 km	
inscription CHF 300.–	

pour couvrir ensemble les 42,195 km du parcours. Les marathoniens et les relayeurs traverseront 10 communes du Canton de Genève: Chêne-Bourg, Thônex, Choulex, Puplinge, Presinge, Jussy, Gy, Meinier, Collonge-Bellerive, Cologny pour une première partie de parcours en campagne avant de plonger au cœur de la rade et de découvrir les monuments symboliques de Genève (le Jet d'Eau, l'Horloge Fleurie...).

Le départ du Semi-Marathon Handbike et Fauteuil sera donné quelques minutes avant le Semi-Marathon pour un confort optimal de course. Les semi-marathoniens et les athlètes en Handbike et Fauteuil partiront du même endroit que les marathoniens et retrouveront plus rapidement la rade avant de faire leur entrée dans le centre-ville de Genève.

Suite au succès rencontré lors des éditions précédentes, La Genevoise et les Courses Juniors seront à nouveau organisées la veille, le samedi 4 mai. La Genevoise, course de 5km réservée aux femmes, et les Courses Juniors, de 1 à 3 km pour

les Juniors de 6 à 13 ans, auront lieu dans un décor de rêve au cœur de la rade de Genève, avec une ligne d'arrivée située dans le Jardin Anglais.

Installé au cœur du Jardin Anglais pour la deuxième année consécutive, le Village Marathon accueillera petits et grands dès le

vendredi. Lieu de passage obligé des coureurs pour retirer leur dos-sard, le Village Marathon sera le théâtre de nombreuses animations, dont les Journées de l'Eau organisées par les SIG, et accueillera une trentaine d'exposants tout au long des trois jours de l'événement. ■

Perturbation du trafic

Cette année à nouveau, le départ du Genève Marathon for Unicef aura lieu à Chêne-Bourg le **dimanche 5 mai 2013**. A cette occasion, l'avenue de Bel-Air, entre le giratoire de la rue de Genève et celui de l'avenue Mirany, et l'avenue F.-A. Grison, entre la rue de Genève et la rue G.-Audéoud, **seront fermées au trafic de 06h00 à 12h00**.

Les habitants de ce périmètre pourront remonter l'avenue entre le giratoire de l'avenue de Bel-Air/avenue du Rond-Point et celui de l'avenue Mirany durant cette période, sauf entre **7h25 et 8h50** et entre **9h25 et 9h50** (heures de départ des courses). Des personnes responsables de la sécurisation du parcours seront disposées aux différentes intersections concernées et assureront la gestion des véhicules.

Pour ce qui est des transports publics, la ligne de bus 31 sera détournée, de façon à desservir la clinique de Belle-Idée durant toute la durée de la manifestation. De plus amples informations seront données aux usagers en temps utile par les TPG.

Dans le cadre de la première partie de la saison culturelle, les prochains spectacles proposés se dérouleront:



Le vendredi 12 avril 2013 à 20h00

**World
Crystal Sound**

Chaque "Crystal Sound" vous invite à traverser les frontières grâce aux mélodies célèbres ou moins connues qui ont fait le tour du monde, de New York à St-Petersbourg, du Rio de la Plata à Venise. Ce périple vous entraînera également dans le monde des grandes chansons et des grandes voix, à la rencontre des airs qui ont marqué l'histoire de la musique: "Ave Maria", "Amazing Grace", "Vivo per lei", "New York, New York". Une rencontre avec le rêve et l'émotion.

Trois voix, une accordéoniste virtuose et des arrangements symphoniques ont donné naissance au groupe "Crystal Sound" avec Claudiane Badel, Flo Vallotton, Maryse Zeiter et Eric Willemin.

Durée: 90 minutes avec entracte



Le samedi 20 avril 2013 à 20h30

**Jacky et Roger
"Plaident coupables!"**

Après avoir été virés de deux boulot successeurs, douaniers et croque-morts, nos deux compères se découvrent une âme de militants et "Plaident coupables!"

Formé d'une dizaine de tableaux, le spectacle est un véritable plaisir: drôle, bien écrit, intelligent et magnifiquement joué, il traite de sujets d'actualité s'inscrivant ainsi parfaitement dans l'air du temps. Les scènes chantées et dansées sont également un pur régal.

Le jeudi 25 avril 2013 à 20h00

**Duo flûte et hautbois
Duo Kamateka**



Le Duo Kamateka est né de l'association de deux étudiantes de la Haute Ecole de Musique de Genève. La flûtiste Maud Besnard et la hautboïste Maëlle Nicaise travaillent ensemble depuis 2010 dans diverses formations (quintette, sextuor...) et plus récemment en duo. Ces deux musiciennes d'une curiosité et d'une imagination insatiables proposent des "moments musicaux" où elles ne sont plus de simples interprètes mais de véritables artistes utilisant le chant, la parole, le geste et leurs instruments comme moyens de communiquer leur passion au public, toujours avec humour et poésie.

Plus d'informations en temps voulu sur le site Internet de la commune: www.chene-bourg.ch

Permanence juridique à la Mairie de Chêne-Bourg

Afin de pouvoir orienter les habitants de Chêne-Bourg face à un problème juridique ou de pouvoir les informer sur un sujet relatif au droit, un avocat de l'Ordre des Avocats de Genève se tient à leur disposition à la Mairie de Chêne-Bourg.

Voici les dates de la permanence juridique pour l'année 2013: 18 avril, 9 et 23 mai, 6 et 20 juin, 4 et 18 juillet, 8 et 22 août, 12 et 26 septembre, 10 et 24 octobre, 7 et 21 novembre, 5 et 19 décembre.

Les consultations se feront sans rendez-vous, dans l'ordre d'arrivée (une participation de 30.– CHF est demandée).

Les domaines qui pourront être abordés sont nombreux, notamment:

- Baux à loyers
- Procédures de divorce
- Droit du travail
- Successions et testaments
- Assurances sociales
- Contrats de mariage
- Démarches administratives, etc.

Noctambus: horaires

au départ du centre-ville et en direction des Trois-Chêne

N9 (→ Petit-Bel-Air)

Gare Cornavin	0 h 31	0 h 51	1 h 11	1 h 31	1 h 51
Place Eaux-Vives	0 h 38	0 h 58	1 h 18	1 h 38	1 h 58

N16 (→ Moillesulaz)

Gare Cornavin	0 h 22	0 h 42	1 h 03	1 h 23	1 h 50
Bel-Air Cité	0 h 28	0 h 48	1 h 09	1 h 29	1 h 55
Rive	0 h 30	0 h 50	1 h 11	1 h 31	1 h 59

N20 (→ Moillesulaz)

Bel-Air Cité	0 h 50	1 h 17	1 h 37	3 h 02
Rive	0 h 52	1 h 24	1 h 41	3 h 09

Tarifs et titres de transports: les Noctambus bénéficient de la même grille tarifaire que le réseau de jour, sans suppléments.

Les abonnements mensuels et annuels, les abonnements hebdomadaires, les cartes 24 heures, les tickets à l'unité, l'abonnement demi-tarif CFF, etc., sont acceptés à bord des véhicules Noctambus. Les titres de transport sont vendus uniquement aux points de vente TPG et aux distributeurs.

"Au fil des sons"

Atelier de musique

de 4 demi-journées pour les enfants de 4 à 12 ans.

A Chêne-Bourg, sur la Place Favre,
pendant les vacances de Pâques du 2 au 5 avril 2013.

La roulotte est aujourd'hui munie d'un système de chauffage qui permet le bon déroulement des ateliers même par temps froid!

"Nos premières partitions"

Atelier du matin où les enfants inventent leurs propres signes, éditent leurs dessins et se发现ent en fulgurants chefs d'orchestre en herbe. Chaque enfant repart avec son disque et sa partition.

Atelier animé par Julia Sallaberry

"Voyage autour du monde"

Du pays du soleil levant au mont Kilimandjaro, de la cordillère des Andes à l'Outback australien... Partons ensemble à la rencontre de différentes ethnies et de leur culture musicale! De nombreuses activités ludiques et créatives (jeux d'orchestre, écoute, fabrication d'instruments) nous accompagneront durant ce voyage.

Atelier animé par Alessia Lepori

Atelier du matin: de 9h00 (accueil dès 8h00) à 12h15

Atelier de l'après-midi: de 14h00 (accueil dès 13h00) à 17h15

Inscrivez-vous, il n'y a que 24 places!

Pour les 4 demi-journées: CHF 168.–

Renseignements et inscriptions: contact@aufildessons.ch
www.aufildessons.ch • Julia Sallaberry • Harpiste diplômée
en initiation musicale • Animatrice - tél. 076 457 93 04

Thônex



Fermetures officielles

Les bureaux de l'administration communale seront fermés les:

- Vendredi 29 mars 2013
- Lundi 1^{er} avril 2013

Bibliobus

Le bibliobus stationne au chemin de Marcellly (angle av. Tronchet) tous les vendredis de 14h00 à 17h00, sauf les jours fériés et les jours de fermeture annuelle.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements en appelant le service des bibliobus au 022 418 92 70 ou en consultant le site des bibliobus www.ville-ge.ch/bm.

Médailles de chiens

Depuis le 1^{er} janvier 2012, les détenteurs de chiens doivent se présenter à la mairie de leur commune de domicile afin de retirer la marque de contrôle officielle de l'année en cours en présentant les documents suivants:

- La confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données ANIS;
- L'attestation d'assurance RC spécifique pour "détenteur de chien" pour l'année 2013;

- Le carnet de vaccination (vaccination contre la rage valide);
- L'attestation de suivi des cours théorique et pratique ou le justificatif de leur dispense délivrée par le SCAV (si nécessaire);

Le chien devra également être porteur d'une plaquette à son collier indiquant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du détenteur.

Manifestations

Le comité des fêtes et du jumelage organise "**La fête du printemps**" le samedi 18 mai 2013 de 9h00 à 16h00, bourse aux géraniums sur le parvis de la salle des fêtes et vide-greniers dans le préau de l'école Marcellly. Inscriptions au moyen du tout ménage uniquement. Buvette et restauration.

Thônex Live et Opus One présentent

C2C le jeudi 28 mars

Damien Saez le vendredi 5 avril

Benjamin Biolay le mardi 30 avril

Groundation le mercredi 15 mai

Sinéad O'Connor le jeudi 30 mai

Ces manifestations ont lieu à la salle des fêtes de Thônex.

Informations et renseignements:
<http://www.thonex.ch/culture/agenda/>

Requêtes en démolition et construction

M 6927-2 – parcelle 4325 – fe 31, MM. Jean-Pierre Hirt et Michel Beche, architectes, pour M. Werner Wermuth – démolition d'une villa – chemin de Bédex 1

DD 105485-2 – parcelles 4325, 4281 – fe 31, MM. Jean-Pierre Hirt et Michel Beche, architectes, pour M. Werner Wermuth – construction de 3 villas contiguës, garages, parkings – installation de panneaux solaires en toiture – chemin de Bédex 5

M 6929-2 – parcelle 5350 – fe 29, M. E. Carsana, architecte c/o Estravaganza SA, pour KSA pour M. Eric Gerber – démolition d'une villa et annexes – chemin de la Mousse 109

DD 105487-2 – parcelle 5350 – fe 29, M. E. Carsana, architecte c/o Estravaganza SA, pour KSA pour M. Eric Gerber – Construction d'habitations contiguës – couvert à voiture et panneaux solaires – chemin de la Mousse 109

DD 104715/2-2 – parcelle 3944 – fe 31, M. Biaggio Leopizzi, Architecte c/o Atelier d'architecture, pour M. et Mme Hulya et Alain Akar (1^{ère} demande reçue le 12.12.2011, auto-

risée le 13.09.2012) – transformation et surélévation d'une villa – piscine – mur anti-bruit – portail – déplacement piscine – balcon – modification façades – chemin de Bédex 1

DD 105539-2 – parcelle 4252 – fe 30, M. G. Bellwald, architecte pour Nouvel Horizon Sàrl, pour MM. Umer et Usman Ali et M. Nusrat Jabbeen – surélévation et aménagement d'un appartement dans les combles – création d'un escalier extérieur – route de Jussy 67

DD 105563-2 – parcelle 1034 – fe 3, M. Gabriel Schael, architecte, c/o Baillif-Loponte & Associés pour M. Antoine Guilhem Loisel – aménagement des combles – réfection de la toiture – changement de fenêtres – jours en toiture – véranda – garage – piscine – pose de panneaux solaires – route de Villette 25.

Date de la prochaine séance du Conseil municipal

Mardi 14 mai à 20h00.

Repas des représentants des administrations

C'est le 10 janvier que la commune de Thônex a reçu, pour sa traditionnelle réception annuelle des représentants des administrations, institutions et organismes en activité dans la commune, une cinquantaine de membres de la police, de la police municipale, des garde-frontières, des pompiers, de la protection civile, des sauveteurs auxiliaires, des communautés religieuses et d'anciens élus qui participent tout au long de l'année à la vie de notre commune. Cette soirée s'est déroulée à la Salle Louis-Valencien et le repas a été préparé et servi par l'équipe de Lorenzo Sofia.

Le Maire de Thônex, Claude Détruche, entouré de ses deux collègues, Philippe Decrey et Pascal Uehlinger, Conseillers administratifs, du Secrétaire général, Philippe Guex et de ses adjoints, a présenté ses meilleurs voeux pour 2013 à l'assemblée et relevé quelques points sur les activités et les projets de la commune.

Il a, entre autres, évoqué la Fête Nationale qui s'est déroulée cette année à Thônex, avec comme invité le Genève Servette Hockey Club et son entraîneur Chris Mc Sorley.

Pour marquer son passage, celui-ci a offert aux autorités de Thônex, Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries, un cadre orné d'un maillot de la 1^{re} équipe du GSCH.

Ceci lui permet de rappeler que l'esprit d'équipe est indispensable au bon fonctionnement de notre commune, et il salue celui des administrations et autres groupements ici représentés qui permet au Conseil administratif de travailler dans les meilleures conditions, ce dont il tient à les remercier très sincèrement.

Il relève aussi le titre de champion suisse remporté par le Chênois Volleyball et attendu depuis douze ans. Également dans le domaine sportif, les 3 communes ont décidé d'octroyer un droit de superficie permanent sur une parcelle dans le cadre du Centre Sportif de Sous-

Moulin en vue de la construction d'une halle de curling.

Un autre point concerne le développement durable, avec la création de potagers urbains dans la région de Marcellly: dénommés "Jardin des Amis de Thônex", ils permettent à près de 50 ménages du quartier de jardiner au pied de chez eux.

Un autre projet a connu une étape importante, c'est le plan localisé de quartier de Clair-Val, qui prévoit la construction de trois immeubles de quatre étages et d'un autre de type D2 avec encadrement médico-social.

Adopté par le Grand Conseil et le Conseil d'Etat en 2008 et 2009, ce plan localisé de quartier a subi divers recours jusqu'au Tribunal Fédéral par des riverains; désormais les oppositions ayant été levées, le développement du projet peut continuer.

La sécurité se trouve au premier plan des préoccupations de nos habitants, ainsi la commune de Thônex a concrétisé l'engagement

de trois nouveaux Agents de Police Municipale pour 2013 et consacre en plus pas loin de CHF 120'000.– par an à la sécurité privée.

Des gardes font des rondes toutes les nuits depuis l'augmentation des incivilités constatées dans la commune.

L'installation progressive de caméras de vidéo-surveillance aux points névralgiques et l'adhésion au programme "GE veille" visant à impliquer l'ensemble des acteurs de la sécurité au sein d'un réseau ouvert aux habitants devraient contribuer à rassurer ceux-ci.

Le Maire a terminé son allocution en espérant que l'année nouvelle apporte le meilleur à chacun et à ceux qui lui sont chers et en souhaitant à tous «Ni onze, ni douze, mais une TREIZE heureuse année!».

Après cette intervention et en continuant le repas, les représentants ont eu l'occasion d'échanger leurs diverses préoccupations. ■

José Fischer

Repas des bénévoles de Thônex

Pas moins de 130 bénévoles œuvrant dans la commune se sont retrouvés dans les annexes de la Salle des Fêtes en ce 20 février 2013.

A la suite de l'apéritif c'est, pour une fois, eux qui furent servis à table, et c'est donc dans une ambiance sympathique que chacun a pu profiter de cette occasion pour converser avec les autres.

Le Secrétaire général, Philippe Guex, nous ayant annoncé la venue

du Conseil administratif, retardé par une séance cantonale sur l'avenir des communes à l'horizon 2030, c'est en effet durant le repas que nous ont re joints MM. Claude Détruche, maire, Philippe Decrey et Pascal Uehlinger.

En quelques mots, Philippe Decrey, délégué à la Culture et au Jumelage, a encore remercié tous les bénévoles pour le travail accompli en 2012, année d'autant plus chargée d'activités que la Fête du 1^{er} Août s'est déroulée à Thônex.

Il n'a pas manqué de rappeler que la population thônesienne est invitée à son tour à se rendre à Graveson, dans le cadre des échanges du Jumelage, du 25 au 27 mai. Le trajet en car est proposé au prix modeste de CHF 50.–.

En plus de la découverte de cette magnifique région provençale, de nombreuses activités festives et sportives les attendent, ainsi que la possibilité de loger chez l'habitant, manière fort agréable de faire con-

naissance avec la sympathique population de Graveson.

Après un excellent repas, comme toujours préparé et servi avec attention par le personnel de l'Auberge communale, ce fut au tour des bénévoles de remercier les autorités de l'attention qu'elles portent à tous ceux qui participent aux diverses manifestations de la commune. ■

J.F.

Tournoi de jass à Thônex



En ce vendredi 8 février a eu lieu à la Salle des Fêtes le 4^{ème} Tournoi de Jass de Thônex, en présence des trois Conseillers administratifs, qui ont ainsi démontré une fois de plus leur intérêt pour cette manifestation organisée par le Comité des fêtes et du jumelage.

C'est sous la houlette de M. Philippe Calame, organisateur du Tournoi, que l'équipe de cuisine a proposé des boissons, des pâtés et des sandwichs au bar durant toute la soirée.

54 équipes ont participé cette année, soit 10 de plus que l'an dernier et ceci malgré le fait que de nombreux autres tournois étaient proposés dans les environs ces derniers temps.

Un résultat qui indique donc le succès grandissant de cette manifestation!

La Salle des Fêtes ayant été très bien préparée, un écran géant placé sur la scène permettait de suivre les indications concernant le déroulement du tournoi. ■

Quelques informations extraites du règlement:

- l'atout était imposé, il comprenait 4 x 16 donnes pour le tournoi, le total devait atteindre 157 points par jeu, l'atout désigné par la feuille de marque comprenait 4 x carreau, 4 x trèfle, 4 x cœur et 4 x pique.

Un formulaire sous forme de concours "Consolation et sondage" a été distribué dans le but d'améliorer encore la préparation du tournoi.

Des prix ont été remis aux meilleures équipes, tandis que les autres recevaient des lots de consolation.

Pour clore la soirée, des "penne à l'arabiata" ont été offerts aux participants pour qu'ils reprennent les forces déployées durant la soirée!

Nous saisissions cette occasion pour féliciter et remercier encore une fois tous les membres du Comité des Fêtes pour la mise en œuvre de ce tournoi! ■

J.F.

Les Compagnons de la Tulipe Noire

C'est en 1953 qu'un groupe de jardiniers des "Parcs et Promenades" de la Ville de Genève a décidé de créer un "Groupeement des loisirs", alors composé exclusivement d'hommes.

Le 1^{er} spectacle proposé était une "Revue", mais depuis 1955, la troupe monte des pièces de théâtre, comédies, vaudevilles ou policières.

Ce n'est qu'en 1959 que la troupe a trouvé son nom et est devenue "Les Compagnons de la Tulipe Noire", troupe itinérante qui se produit également dans le canton de Vaud et en France voisine. Pour ses 60 ans d'existence, la troupe a présenté à la Salle des Fêtes de Thônex les 15 et 17 février la pièce de René de Obaldia intitulée "Du vent dans les branches de sassafras" dans une mise en scène de Jean-Pierre Passerat.

Elle était jouée par Gil Rosson, Agnès Sontheim, Pénélope Favorito, Celia Concha, Hubert Claude, Sébastien Deront, Jean-Pierre Passerat et Thomas Delicado. La tribu des Indiens était composée de Laura, Chantal, Cassandra, Gwendoline, Jessica, Babacar et Axel.

Les décors étaient réalisés par Jean Guérin, Joël Mejuto, Marguerite et Rodolphe Steiner, ainsi que Dominique Zaugg, également à la régie pour l'éclairage et le son avec Henri Schaefer. Les costumes étaient confectionnés par Khadija Rahli.

La pièce se déroule dans un cadre de style "western", légende de l'Ouest américain, avec un shérif justicier, un bandit, des Indiens et leurs flèches tournant autour d'un couple de colons terrorisés.

Le spectateur doit ressentir les grondements des Peaux-Rouges aux abords du ranch et entendre le vent dans les branches de sassafras (arbre d'une hauteur de 20m originaire d'Amérique du Nord, dont les feuilles ressemblent à celles du figuier).

La famille, quant à elle, prend l'eau de toutes parts et s'égare, maniant le balai comme le fusil; on entend des coups de feu de tous côtés, en attendant les renforts qui n'arriveront qu'à la fin de la pièce au son d'une cornemuse salvatrice.

Un vaudeville très amusant qui mériterait l'attention d'un plus large public, d'autant plus que ce spectacle est gratuit grâce au soutien de la commune de Thônex, qui avait pourtant diffusé l'information au moyen d'affiches et d'un tous-ménages envoyé à l'ensemble de la population.

Une buvette tenue par les membres du Comité des Fêtes et du Jumelage était à la disposition des spectateurs à l'entracte, ainsi qu'à la fin du spectacle.

Bravo à la "Tulipe Noire", bonne continuation et à l'année prochaine pour un nouveau spectacle! ■

J.F.

Publicité

MENUISERIE - CHARPENTE - AGENCEMENT - ESCALIERS - USINAGE CNC

GUY FRACHEBOUD SA

Atelier Thônex
022 860 90 10

Bureau Plan-les-Ouates
022 794 56 55

guy.fracheboud@vtxnet.ch



PIERRE MAGNARD
OPTICIEN LUNETIER

RUE DE GENÈVE 115
1226 THÔNEX • 022 349 32 71

Une centenaire dans la commune

Mme Geiser est née le 23 décembre 1912 et c'est le 18 décembre dernier que les autorités communales en la personne de M. Philippe Decrey, Conseiller administratif et Mme Sandrine Fague se sont rendus à la villa Mona pour la fêter.

«Parlons-en, parlons-y de notre chère centenaire Mme Geiser, avec qui nous partageons depuis plusieurs années le paisible train-train de vie.

Mme Geiser a fait partie d'une fratrie de quatre enfants et elle reste aujourd'hui la seule qui peut témoigner de cette belle famille.

Avant son mariage, Mme Geiser a travaillé dans la couture chez différentes familles. A 22 ans, elle s'est mariée avec M. Geiser, avec qui elle



a eu un fils, lui-même affectueusement présent envers sa maman, ainsi que sa belle-fille et la petite fille de notre centenaire, lors de son anniversaire et dans la vie en général.

La vie de cette gentille dame s'est toujours déroulée à la campagne; à Epeisses, hameau de la commune d'Avully.

Son mari était le seul à travailler en dehors de la maison aux Laïties Réunies de Genève.

C'est ainsi que cette petite dame est arrivée paisiblement à ses 100 ans dans un petit coin du salon près d'une fenêtre où le soleil fait briller sa gracieuse chevelure grisonnante.» ■

Carmen Durr

BOUGEZ AVEC URBAN TRAINING !

Bonne nouvelle pour tous:
la commune de Thônex vient d'adhérer au programme Urban training!
C'est gratuit, proche de vous et bénéfique pour votre santé.

Rendez-vous sur le site www.urban-training.ch

POUR RENFORCER SES EFFECTIFS

LE CORPS DES SAUVETEURS AUXILIAIRES DE THÔNEX

A BESOIN DE VOUS!



Voulez-vous bénévolement

- rendre service à la communauté?
- participer aux activités de la vie communale?

**C'est possible, en devenant
SAUVETEUR AUXILIAIRE DE THÔNEX**



Renseignements et inscriptions:

Local: 16, avenue Tronchet, Tél. 022 349 92 00

E-mail: sauveteurs.thonex@bluewin.ch

Internet: www.sauveteurs-thonex.ch

Chef:	Alain Berger	Tél. 078 617 56 15
Sous-chef:	Daniel Perisset	Tél. 022 348 10 37
Brigadier:	Bernhard Stelle	Tél. 079 200 73 49
Brigadier:	Budimir Stojanovic	Tél. 079 219 41 63
Brigadier:	Franz Bieler	Tél. 077 447 84 87

Campagne "GE-Veille"

Face aux problèmes de sécurité observés dans le Canton ces dernières années, une politique commune de lutte contre la criminalité et notamment contre les cambriolages, a été définie par les autorités cantonales en collaboration avec la police genevoise en décembre 2012.

L'idée principale de cette campagne baptisée "GE-Veille", à laquelle est associée la commune de Thônex, est d'impliquer l'ensemble des acteurs (population, autorités communales, police municipale et police cantonale) dans le renforcement de la sécurité dans les communes, en particulier pour prévenir les cambriolages.

A ce sujet, il faut remarquer que cette préoccupation n'est pas nouvelle à Thônex. En effet, nos autorités communales avaient organisé en 2011 déjà une séance d'information publique sur le thème de l'attitude à adopter face à la recrudescence des cambriolages!

A l'occasion de la campagne "GE-Veille", le Conseil administratif de la commune de Thônex, intéressé par ce nouvel élan au niveau cantonal, organise donc, en collaboration avec la police cantonale et la police municipale, une séance d'information publique destinée à la population, qui se tiendra le:

jeudi 2 mai 2013 à 19h00 à la Salle des Fêtes de Thônex.

Lors de cette séance, il sera notamment rappelé aux citoyens de la commune le comportement à adopter et la présentation des différents dispositifs de protection, afin de prévenir les cambriolages.

Par ailleurs, les participants auront l'occasion de s'exprimer à l'issue de la présentation et de poser toutes leurs questions aux intervenants.

Enfin, un verre de l'amitié offert à tous par la Commune conclura cette présentation.

Persuadés que la population thônésienne se sent concernée et préoccupée par cette problématique des cambriolages, nous ne doutons pas qu'elle se déplacera en nombre à cette occasion!

RÉFLEXE N° 3

**VERROUILLER PORTES ET
FENÈTRES PEUT VOUS
ÉVITER
UN CAMBRIOLAGE**

Logos: Commune de Thônex, QR code, Ensemble pour vous protéger logo.

Voirie dans les Trois-Chêne

Dates des prochaines levées. Autres détails :
presso de consulter l'«Annuaire chênois», rubrique
voirie, pages 127 à 139 de l'édition 2012-2013.

	Chêne-Bougeries	Chêne-Bourg	Thônex
Résidus ménagers		Levée chaque lundi, mercredi et vendredi.	Lundi, vendredi. Capsules Nespresso; conteneurs à disposition au centre de voirie et à la route de Sous-Moulin. Déchetteries 2, 3, 10 et 11.
Levée des gros objets pour les particuliers exclusivement		Levée le 2 ^e jeudi du mois.	2 ^e jeudi du mois. Pour les immeubles, ramassage aux emplacements des conteneurs. Pour les villas, appeler Baciocchi Transports au 022 349 34 77 avant la levée.
Ramassage du papier		Levée les 1 ^e et 3 ^e jeudis du mois. Centre de récupération: av. Mirany. La Gradelle: ch. de l'Eperon. Centre commercial: 136, ch. De-La-Montagne. Conches, école: ch. de la Colombe. Conches, place de Conches, 14, ch. du Pont-de-Ville.	Tous les 2 ^e mardis du mois. Tous les mardis à l'emplacement des poubelles + déchetteries.
Levée du verre		Levée le 4 ^e jeudi du mois.	1 ^{er} et 3 ^e mardi du mois.
Levée de la ferraille		Levée le 2 ^e jeudi du mois.	Tous les 2 ^e mardis du mois.
Huiles végétales		Petites quantités: à mettre dans une bouteille en plastique que l'on fermera avant de la déposer dans la poubelle ordinaire (max. 1 litre par sac). Grandes quantités: à déposer dans l'un des trois Espaces de récupération du canton: Site-de-Châtillon, route d'Aire-la-Ville, à Berne; Les Chânaux, ch. des Chânaux, à Bellevue; La Praille, av. de la Praille 47, à Carouge.	2 ^e jeudi du mois. Pour les immeubles, ramassage aux emplacements des conteneurs. Pour les villas, appeler Baciocchi Transports au 022 349 34 77 avant la levée.
Huiles minérales		Ne doivent en aucun cas être déversées dans les canalisations ou dans la nature! A rapporter dans un brico-loisirs ou dans l'un des trois Espaces de récupération du canton: Site-de-Châtillon, route d'Aire-la-Ville, à Berne; Les Chânaux, ch. des Chânaux, à Bellevue; La Praille, av. de la Praille 47, à Carouge.	
Déchets de jardin		Levée prévue chaque mercredi des mois de mars et avril 2013. Déchetterie verte dans l'enceinte des Parcs et Promenades, entrée route de Chêne 132. Horaires: (sauf jours fériés) du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 + samedi de 14h00 à 16h00. Carte d'accès en vente à la mairie.	Les containers seront relevés le mardi et le vendredi du 15 février au 15 décembre.
Piles		Centre de récupération: av. A.-M. Mirany. La Gradelle: chemin de l'Eperon. Conches, école: chemin de la Colombe.	Déchetterie place de la Gare + Plateau + commerces.
Aluminium et fer blanc		Un container pour les capsules à café Nespresso est à disposition au centre de récupération, av. A.-M. Mirany, au chemin de l'Eperon à la Gradelle, ainsi que sur la place de Conches. Centre commercial: 136, ch. De-La-Montagne. Conches, école: ch. de la Colombe.	Déchetterie, place de la Gare + Plateau. Un container pour les capsules Nespresso est à disposition à la déchetterie de la place de la Gare.
Bouteilles PET		Espaces de récupération du canton (ESREC) La Praille, Site de Châtillon, Les Chânaux, ainsi que chez les revendeurs.	Déchetterie place de la Gare + Plateau + commerces.
Matériel électronique			Retour au vendeur ou au Centre de voirie de 7h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, du lundi au vendredi.
Médicaments		Les pharmacies reprennent volontiers les médicaments non utilisés ou échus.	
Ampoules économiques, vitres, miroirs			Centre de voirie ou Espace récupération du canton.
Textiles		Centre de récupération: av. A.-M. Mirany. La Gradelle: chemin de l'Eperon. Conches: place de Conches	Parking école du Plateau – place de la Gare – Rue J.-Pelletier.
Peintures diverses		Espaces de récupération du canton (ESREC) La Praille, Site de Châtillon, Les Chânaux, ainsi que chez les revendeurs.	Brico-Loisirs MM parking sous-sol pour les particuliers exclusivement.
Déchets organiques		Levée chaque mardi du mois.	Tous les mardis et vendredis dans les immeubles locatifs.

Emplacements des mini-déchetteries de Chêne-Bougeries

- Ch. de la Colombe : verre - piles - PET - papier - capsules Nespresso - ordures ménagères
 Ch. De-La-Montagne 136 : verre - papier - alu, fer blanc - PET
 Ch. de l'Eperon : verre - piles - papier - PET - textiles - capsules Nespresso - ordures ménagères
 Rondeau/Conches : verre - piles - papier - PET - alu, fer blanc - capsules Nespresso - ordures ménagères

Emplacements des mini-déchetteries de Thônex

- 1 Route de Mon-Idée (Denner)
 2 Centre de loisirs (39, rte de Jussy)
 3 Chemin de Marcellly
 4 Chemin des Deux-Communes
 5 148, rue de Genève
 6 Chemin des Cyprés
 7 Villette
 8 Chemin des Mésanges
 9 Chemin de la Pierre-à-Bochet
 10 Route de Sous-Moulin
 11 Centre de voirie (54, ch. du Bois-Des-Arts)
 12 Chemin Edouard-Olivet
 13 20, chemin du Foron

① Centre de récupération ch. De-La-Montagne / av. A.-M.-Mirany, réservé uniquement aux habitants de Chêne-Bougeries, ouvert selon l'horaire suivant:
hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars): du lundi au samedi (sauf jours fériés): de 8h00 à 17h00
été (du 1^{er} avril au 30 septembre): du lundi au samedi (sauf jours fériés): de 8h00 à 19h00

Ouverture du Centre de voirie les premiers samedis du mois de 9h00 à 12h00 pour le débarras d'objets en tous genres.

Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bougeries

Accueil

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h30, ainsi que les mardis, jeudis et vendredis de 14h00 à 17h00.

Site internet

Nous avons un site internet où vous pouvez trouver nos dernières informations. N'hésitez pas à le consulter. Les événements de l'année scolaire sont déjà en ligne... sortez vos agendas! www.crl-chenebougeries.ch



Enfants

Dès la scolarisation jusqu'à 8 ans

Les mercredis des Mômes sont complets.

Centre aéré de Pâques

Du 2 au 5 avril 2013.

Préadolescents (de 9 ans à 12 ans)

Il reste de la place pour les mercredis. Inscriptions annuelles. Accueil de 8h00 à 18h00.



Centre aéré de Pâques

Du 2 au 5 avril 2013, avec une nuitée de mercredi à jeudi.

Boum anniversaire

Deux mardis par mois sur projet, de 17h00 à 21h00. Tu veux faire ton anni-

versaire? Mets tes parents dans le coup! La salle est mise à ta disposition et Nathalie t'aide à organiser la boum. Un forfait de Fr. 50.– est demandé pour le DJ. Les boums sont complètes jusqu'à la fin de l'année scolaire 2013.

Soirée spaghetti/film

Le dernier vendredi de chaque mois, un simple coup de fil et tu peux venir manger de bonnes pâtes en regardant un super film.

Adolescents (de 12 à 17 ans)

Les snacks de midi

Les mardis, jeudis et vendredis



de 11h30 à 13h30.

Tu peux venir avec ton repas (un micro-onde est à ta disposition) ou l'acheter sur place (petite buvette).

Accueil hivernal Ados

Les mercredis de 14h00 à 19h00.

Les vendredis de 17h00 à 22h00.

Les samedis de 16h00 à 21h00.

A ta disposition billard, babyfoot, ping-pong et autres jeux.

Les vendredis et samedis soir, possibilité de manger pour presque rien!

Vacances de Pâques

Ouverture du 3 au 5 avril 2013.

Programme à venir: consultez notre site internet!

Aînés

Restoaînés

Tous les lundis de 11h00 à 14h00.



Edito

Et si vous passiez nous voir et... vous voir. A la Maison de Quartiers de Chêne-Bourg, il y a toujours quelque chose et quelqu'un à rencontrer. Faites rayonner le Spot, apportez-nous votre lumière, nous vous donnerons l'occasion de la partager. ☺

Accueil au public

Horaire d'accueil au public

Lundi:	14h00-20h00
Mardi:	14h00-22h00
Mercredi:	9h00-21h00
Jeudi:	14h00-21h00
Vendredi:	14h00-22h00
Samedi:	14h00-18h00 (jeunes seulement)
Dimanche:	selon activités

La Maison de Quartiers sera fermée du 29 mars au 1^{er} avril compris.

Venez partager un repas en toute convivialité. Ce moment chaleureux de rencontre et de partage nourrit l'âme autant que l'estomac.

Problème de transport ou de mobilité? Le covoiturage est prévu par la solidarité bénévole!

Renseignements et inscriptions:

Mme Anne-Lise Denarie
tél. 022 348 00 75

Eutonie

Une méthode corporelle sensitive qui associe la relaxation et le mouvement. Ses bienfaits: un assouplissement articulaire, une tonification de la musculature, une amélioration des fonctions neuro-végétatives (circulation, respiration, sommeil, nervosité). Un équilibre physique et psychique.

Renseignements:

R.-Marie Günther
tél. 022 345 47 60

Batterie, djembé, congas

Tout public.

Renseignements:
Guillaume Duchêne
tél. 076 589 08 83

Poterie

Technique du tour, modelage, travail à la plaque et avec moules.

Tout public.

Renseignements:
Sandra Bueno
tél. 078 733 13 97



CHÊNE-BOUGERIES
CENTRE DE RENCONTRES
ET DE LOISIRS

CHEMIN DE LA GRADELLE 41
1224 CHÊNE-BOUGERIES

Maison de Quartiers de Chêne-Bourg

Edito

Et si vous passiez nous voir et... vous voir. A la Maison de Quartiers de Chêne-Bourg, il y a toujours quelque chose et quelqu'un à rencontrer. Faites rayonner le Spot, apportez-nous votre lumière, nous vous donnerons l'occasion de la partager. ☺

Ouverture du secrétariat

vacances

Lundi: 8h30-12h00 et 14h00-16h00

Mardi: 10h00-14h00

Jeudi: 10h00-14h00

Vendredi: 8h30-12h00

(permanence téléphonique)

Attention, notre secrétariat sera fermé du 25 au 29 mars. Réouverture à partir du 2 avril, permanence téléphonique uniquement du 2 au 5 avril.

Enfants & Adolescents

Centre aéré de Pâques

Du mardi 2 au vendredi 5 avril 2013.

Accueil de 8h00 à 18h00 et activités de 9h00 à 17h00.

Au programme: grillades en forêt, piscine, jeux et visites diverses.

Accueil libre

Du mardi 2 au vendredi 5 avril 2013.

La Maison de Quartiers accueille petits, moyens et grands durant ces quatre jours de vacances. Horaires: 16h00 - 20h00.

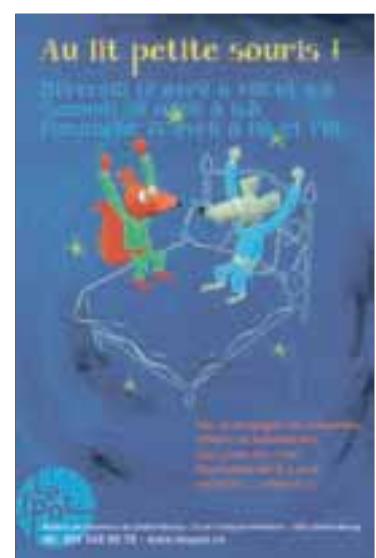
Spectacles enfants

Au lit petite souris !

Théâtre de marionnettes

Par la compagnie Les Croquettes

Tout public dès 4 ans



Topolino ne tient plus en place: son copain Chichi vient dormir chez lui. Dès qu'il arrive, c'est la fête! Mais... Oh non! C'est déjà l'heure d'aller se coucher. Topolino n'aime pas aller au lit. Jouer, c'est bien plus rigolo! Et tous ces cauchemars qui viennent lui faire peur quand il dort! Heureusement, grand-maman connaît la chanson...

(suite en page 36)

Quand?

Mercredi 17 avril à 15h00, samedi 20 avril à 16h00 et dimanche 21 avril à 11h00 et 14h00.

Prix des places:

Enfants: Fr. 6.– Adultes: Fr. 12.– Le spectacle est suivi d'un petit goûter gratuit et d'un moment d'échange et de partage entre les enfants, les parents et les comédien(ne)s.
Réservation au 022 348 96 78, dès le 8 avril.

Tout public**Soirée femmes**

“Troc sacs-bijoux-accessoires printemps-été”

Mercredi 27 mars

Toutes les affaires apportées seront déposées sur une grande table et seront échangées de façon spontanée. Horaires: dès 18h30 accueil et troc, 19h30 repas canadien. Fin de la soirée à 21h00. Entrée libre.

Mercredis 10 avril et 8 mai: thèmes à définir, vos propositions sont les bienvenues.

SEL: Service d'échange local

Mercredis 12 avril et 3 mai

Le Sel du Lac est une association qui permet d'échanger des biens, des services et des savoirs par l'intermédiaire d'une bourse internet et en personne lors de rencontres locales. Infos accessibles sur le site: www.seldulac.ch

19h30: buffet canadien (partage gustatif!)

20h15-22h00: annonces, échange des biens apportés par les adhérent-e-s.

Manifestations**Les ados du Spot exposent...**

Exposition surprise du 11 mars au 12 avril.

Vernissage le mercredi 19 mars dès 18h00.

Delphine Rehfuss**Photographie**

Exposition du 17 avril au 10 mai. Vernissage 17 avril dès 18h30.



Rue François-Perrard 2
1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 348 96 78
Fax: 022 348 96 75
e-mail: cl.chenebourg@fase.ch

Maison des Quartiers de Thônex

La Maison des Quartiers de Thônex vous propose plusieurs activités socio-culturelles, c'est-à-dire accessibles à toutes et tous, le plus souvent organisées en collaboration avec des associations. Notre priorité étant de favoriser les projets qui émanent des usagers, afin de stimuler la participation citoyenne dans notre commune. Vous trouverez ci-dessous uniquement les manifestations et activités ponctuelles que nous proposons ces prochaines semaines. N'hésitez pas à passer nous voir ou à nous contacter pour de plus amples renseignements sur les cours, les accueils enfants et ados, les rendez-vous réguliers pour les familles et les aînés ou autres.

Horaires d'accueil au public

Lundi	FERMÉ
Mardi	14h00 - 22h00
Mercredi & Jeudi	9h00 - 12h00 et 14h00 - 20h00
Vendredi	14h00 - 22h00
Samedi	14h00 - 18h00

Enfants de 5 à 11 ans**Centre aéré d'été**

Du lundi 29 juillet au vendredi 23 août.



Début des inscriptions: le jeudi 18 avril 2013 dès 9h00. Attention, uniquement pour les personnes habitant ou travaillant aux 3-Chêne.

Les activités sont diverses et multiples: sorties, visites, bricolages, jeux, piscine, principalement axées sur les envies des enfants et en fonction de la météo.

Il faut prendre un pique-nique pour midi.

Pour inscrire votre enfant, il est nécessaire d'amener avec vous:

- Le carnet de vaccination de votre enfant,
- Son numéro d'assuré maladie et accident,
- L'attestation de votre revenu familial (ou revenu imposable),
- Une photocopie de sa carte d'identité,
- Un acompte de Fr. 20.– à verser sur place.

Préadolescent(e)s et adolescent(e)s de 12 à 18 ans**Accueil libre**

Pour discuter, jouer ou lire, autour d'un billard, d'un baby-foot, d'un ping-pong et d'autres jeux de société. Tous les jeux sont gratuits et le sirop aussi.

Mardi de 16h00 à 22h00
Mercredi de 14h00 à 20h00
Vendredi de 16h00 à 22h00
Samedi de 14h00 à 18h00

“Les Trois amis” par la compagnie les Bamboches
Spectacle tout public
Dimanche 21 avril à 15h00

Les 3 amis

SPECTACLE DE MARIONNETTES
MUSIQUE ET CHANT
TOUT PUBLIC DÈS 4 ANS
Création LES BAMBOCHES, d'après Luis



Dès 4 ans. Entrée: Fr. 5.– par enfant Fr. 10.– par adulte - Goûter offert après le spectacle

Les jeux géants!

Chaque 2^{ème} samedi du mois, de 14h00 à 18h00, nous mettons gratuitement à votre disposition divers jeux géants pour jouer en famille ou entre amis. Venez sans hésiter les samedis 11 mai et 8 juin.

Calendrier des événements**Concert métissé Co-organisé avec l'association Lakaz**

Vendredi 19 avril dès 20h00

Entrée Fr. 10.– (Fr. 5.– pour étudiants, chômeurs, AVS et moins de 18 ans). **Bal:** Fr. 15.– (Fr. 10.– pour étudiants, chômeurs, AVS et moins de 18 ans).

Stage de danses turques

Samedi 11 mai de 15h00 à 18h00, suivi d'un bal dès 20h00 avec le groupe ARASTABAZAR.

Tarifs: Stage: Fr. 20.– (Fr. 13.– pour étudiants, chômeurs, AVS et moins de 18 ans). **Bal:** Fr. 15.– (Fr. 10.– pour étudiants, chômeurs, AVS et moins de 18 ans).

Renseignements:
pourlebal@infomaniak.ch
ou 079 541 12 77



Route de Jussy 39
Tél. 022 348 75 32
Fax 022 348 31 90

Publicité

**COURS DE CIRQUE (DÈS 4 ANS)**
Ecole de Chêne-Bougeries**STAGES SOUS CHAPITEAU (EN ÉTÉ)**

Renseignements : www.cirquenchene.ch
Tel : 079/213 54 13

Ludothèque de Chêne-Bougeries

La Ludothèque

Offre un lieu favorisant le goût du jeu de société et a pour but de stimuler les liens intergénérationnels et interculturels. Nous vous proposons de venir partager seul(e) (enfants accompagnés), en groupe ou/et en famille un moment agréable.

PRÉT ANIMATION

Mardi 16h00-18h00
Mercredi 14h00-18h30
Jeudi 16h30-18h30 (soirées parents-enfants)
Jeudi 15h30-18h00

Soirées jeux 1 x par mois de 19h30 à 22h00, se renseigner à la ludothèque.

7, avenue des Corallines - 1224 Chêne-Bougeries.
E-mail : ludotheque@chene-bougeries.ch
Tél. 022.348.49.51

Ludothèque "Les Diablotins"

Vous y trouverez des jeux et des jouets dès l'âge de 9 mois à 99 ans: châteaux, grues, camions, fermes, épicerie, maisons, poupées et Barbie, Playmobil, plots en bois colorés, jeux de société et de famille, etc.
Jeux pour l'extérieur: vélos, trottinettes, patins à roulettes, petites voitures, tracteurs, tricycles, poussettes, pousse-pousse, etc.

**La Ludothèque est ouverte tous les mardis de 15h30 à 18h00.
et chaque 2^e mercredi du mois de 14h00 à 17h00.**

Accès depuis l'avenue Petit-Senn sous l'école.

Une cotisation annuelle de Fr. 20.– par famille est perçue sans considération du nombre d'enfants. Chaque prêt est accordé pendant trois semaines à Fr. 1.–.

Pour tout renseignement: Tél. 022 348 35 34 - Mme J. Schnegg, présidente



Publicité

AMBROSIO S.A.

**CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
DÉTARTRAGE DE BOUILLEURS**

Route de Jussy 2 POMPES À CHALEUR Tél. 022 349 85 77
1225 CHÈNE-BOURG PANNEAUX SOLAIRES Fax 022 349 46 28

Pharmacie de Chêne-Bougeries

Ivan Homsog, pharm.

PARKING CLIENTS – LIVRAISONS À DOMICILE

OUVERTURE NON STOP: Lu-Ve: 8h00 à 19h00; Sa: 8h30 à 18h00
38, rue de Chêne-Bougeries - Tél. 022 860 26 60 - Fax 022 860 26 61

La Clinique des Grangettes

Recherche

pour ses collaborateurs des places de stationnements à louer sur la commune de Chêne-Bougeries à proximité de la ligne de tram.
Pour tous renseignements, vous pouvez contacter M^{me} Alissa Comment au 022 305 01 17 ou à l'adresse suivante : alissa.comment@grangettes.ch

Clinique des Grangettes
Genève

AVEC LES VELOS watts

SE DEPLACER REDEVIENT UN PLAISIR

Mini-Move 24V-10Ah 1'890.-
Swing 36V-1Ah 2'690.-
Mamba 36V-11Ah 45km/h 2'990.-

DISPONIBLES DES A PRÉSENT AU MAGASIN

RTE DE FLORISSANT 179, 1231 CONCHES - 022 348 05 80
DU LUNDI AU VENDREDI 08H30-12H00 ET 13H30-18H30
TPG LIGNE 8 - ARRET CONCHES - WWW.DLUDI.CH

D.LUDI

G.BUSULINI

123 B, rue de Genève
1226 Thônex-Moillesulaz
E-mail : thonexoptic@bluewin.ch

OPTIQUE THÔNEX

Tél. 022 348 26 10
(près de la douane)
www.optiquethonex.ch

PACO ELECTRICITE S.A.

Entreprise générale d'électricité
Concessionnaire SIG et Swisscom
Electricité - TV et Téléphone

7, ave Krieg – 1208 Genève
Tél: 022 349 84 79 – Fax: 022 349 84 76
e-mail: pacoelec@bluewin.ch

Pâques: laissez-vous réconcilier

«Au nom du Christ, nous vous en supplions, laissez-vous réconcilier avec Dieu!» Cette supplique de l'apôtre Paul aux Chrétiens de Corinthe (2 Cor. 5, 20) résonne toujours avec force à nos oreilles, comme un appel à revenir vers Dieu qui ne cesse de nous aimer, et vers nos semblables à qui nous lie un même commandement d'amour.

De tout temps, l'humain a souffert de conflits, de divisions et de contradictions. La racine de tout cela est dans le cœur même de l'humain. C'est en lui, en effet, que de nombreux éléments se combattent. D'une part, comme créature, il fait l'expérience de ses multiples limites; d'autre part, il se sent illimité dans ses désirs et appelé à une vie supérieure. Sollicité de tant de façons, il est sans cesse contraint de choisir et de renoncer. Pire: fragile, ambivalent et pécheur, il accomplit souvent ce qu'il ne veut pas et n'accomplit point ce qu'il voudrait (cf. Rom. 7, 14). En somme, c'est en lui-même qu'il souffre de division, et c'est de là que naissent au sein de la société tant et de si grandes discordes.

Heureusement, Dieu notre Père n'a jamais abandonné l'humain à sa condition. En Christ, Dieu nous réconcilie avec Lui, avec nous-mêmes et avec autrui. C'est le sens de la mort et résurrection de Jésus.

Comment se fait-il que ce message central du christianisme: l'appel à la réconciliation, la bienveillance

et la bonté de Dieu à notre humilité, la surabondance de sa grâce, la joie qui résulte de son pardon, comment se fait-il donc qu'un tel message soit si peu entendu, ou souvent si mal compris?

Je pense que les difficultés actuelles que nous rencontrons dans les démarches de pardon et de réconciliation de notre vie quotidienne pourraient se résumer en quatre objections: 1) j'ai trop souffert pour pouvoir pardonner; 2) ma culpabilité me paralyse; 3) il ne faut pas rêver: pardonner, je n'y crois pas; 4) enfin: j'ai beau faire, rien ne change!

Il y a d'abord la difficulté à envisager le pardon alors que nous nous sommes sentis blessés, trahis, abandonnés ou spoliés... Les causes de nos blessures et de nos amertumes sont si nombreuses! Comment pourrions-nous faire preuve de douceur et de pardon alors que nous n'avons ressenti, dans notre existence, que dureté et injustice?

Une autre difficulté vient du rapport difficile que nous entretenons avec la culpabilité. A ce propos, Lytta Basset dans un de ses ou-

Célébrations de Pâques à la Paroisse protestante

Du 25 au 27 mars

recueillement au Temple à 18h30

Le 28 mars

Jeudi Saint: culte avec Cène au Centre à 18h30

Le 29 mars

Vendredi Saint: culte avec Cène au Temple à 10h00

Le 30 mars

Samedi Saint: recueillement au Temple à 18h30

Le dimanche 31 mars

célébration de l'aube pascale à Choulex à 6h30

Le dimanche 31 mars

culte de Pâques au Temple à 10h00.

vragies "La culpabilité, paralysie du cœur"¹, nous fait remarquer que la culpabilité peut devenir paralysante et peut entraver la démarche de réconciliation et de pardon de tout être humain. Or, le Christ est justement venu nous libérer de nos paralysies et nos aveuglements.

La difficulté la plus fondamentale n'est-elle pas, en définitive, celle de la foi? Le pardon est-il pensable, est-il vraiment possible, s'interrogeant toujours de nombreux chrétiens. Beaucoup confondent oubli et pardon. Puisqu'on ne peut pas oublier, c'est qu'on ne peut pas pardonner, pensent-ils. Il y a alors confusion du registre psychologique et du registre spirituel.

Enfin, j'ai beau faire, rien ne change. Oui, pensent certains, «j'ai beau faire, et l'Église aura beau faire, rien ne change vraiment!» Ces propos fatigués ne sont-ils pas l'expression de la lassitude contemporaine face à notre condition humaine, l'humain restant l'humain, avec ses manques, ses souffrances, ses désespoirs et ses rares lueurs de grâce...?

Cher(ère) lecteur(trice), peut-être vous reconnaisserez-vous dans l'une ou plusieurs de ces situations? Il convient d'en prendre conscience; mais ne désespérons pas, croyons en l'amour incommensurable de Dieu.

Conscients des difficultés de l'homme moderne et de la fréquente paralysie de nos vies chrétiennes, l'Evangile nous invite à ne pas oublier qu'à la source de tout, Dieu est riche en miséricorde comme nous le témoigne par exemple la parabole de l'enfant prodigue (Lc 15, 16-32).

Ce fils qui est, en un certain sens, l'homme de tous les temps, pécheur en rupture d'amour, et qui, dans sa détresse, prend conscience de la dignité perdue qu'il a hâte de retrouver en retournant chez son Père. La figure du père de famille, nous ré-

vèle Dieu comme Père... Le père de l'enfant prodigue est fidèle à sa paternité, fidèle à l'amour dont il comblait son fils depuis toujours.

Cette fidélité s'exprime par la promptitude de l'accueil... et surtout, bien davantage, par cette joie, par cette fête si généreuse à l'égard de son fils... Pris de pitié, en effet le père se jette à son cou et l'embrasse tendrement... Les causes de cette émotion, de cette grande affection, doivent être recherchées profondément: le père est conscient qu'un bien fondamental a été sauvé, l'humanité de son fils. Bien que celui-ci ait dilapidé son héritage, son humanité est cependant sauve. Plus, encore, elle a été comme retrouvée. Les paroles que le père adresse au fils ainé nous le disent à leur façon: «Il fallait bien festoyer et se réjouir, puisque ton frère que voilà était mort et il est revenu à la vie: il était perdu et il est retrouvé!...»

La miséricorde, telle que le Christ l'a présentée dans la parabole de l'enfant prodigue a la forme intérieure de l'amour qui, dans le Nouveau Testament, est un amour absolu. Cet amour est capable de se pencher sur chaque être humain, sur chaque misère de quelque ordre qu'elle soit, et donc même sur le péché. Lorsqu'il en est ainsi, celui qui est objet de la miséricorde ne se sent pas humilié, mais comme retrouvé et "revalorisé".

«Au nom du Christ, nous vous en supplions, laissez-vous réconcilier avec Dieu!»

Gabriel Amisi,
pasteur stagiaire

34^{ème} Journée œcuménique de l'Ascension

Jeudi 9 mai 2013

Pour la 34^{ème} édition de notre journée œcuménique de l'Ascension, rejoignez-nous pour une excursion à Crêt-Bérard dans le Canton de Vaud.

C'est dans ce merveilleux endroit – une "Maison de l'Église et du Pays" – que nous sommes invités à partager cette journée avec des soeurs et frères chrétien(ne)s de toutes générations en jouant, chantant, priant et mangeant ensemble. Une marche méditative nous fera découvrir la région et il y aura également une animation particulière prévue pour les plus jeunes. Après le repas de midi, nous proposons de vivre un temps de rencontre avec un collaborateur de Crêt-Bérard qui partagera avec nous sa vision de l'église et le témoignage de sa foi.

Nous terminerons la journée tous ensemble par une célébration œcuménique dans la belle chapelle de Crêt-Bérard qui est, avec le joli cloître, le cœur spirituel de cette maison. Partageons pendant cette journée la promesse du Christ et sa Paix!

Des bulletins d'inscription sont à disposition au Centre paroissial protestant, au Temple de Chêne-Bouggeries et au secrétariat de l'Eglise catholique romaine St.-François à Chêne-Bourg.

Ne ratez pas cette aventure! Inscrivez-vous (jusqu'au 29 avril)! Rejoignez-nous!

Pour le groupe de préparation
Donata Dörfel, pasteur
et Pierre Mosur, prêtre

¹ Basset Lytta, "Culpabilité, paralysie du cœur", Genève, Labor et Fides, 2003.

29 avril au 5 mai 2013

La semaine sans écrans

organisée par l'Association des Parents d'Elèves de Chêne-Bourg

L'Association des Parents d'Elèves de Chêne-Bourg, vous annonce une nouvelle édition de la semaine sans écrans du 29 avril au 5 mai 2013.

Il ne s'agit pas de bannir définitivement ordinateurs, télévisions, consoles ou portables, mais plutôt de prendre conscience de leur place dans nos vies.

Calculez le nombre d'écrans présents chez vous et le temps que vous passez devant, le résultat risque de vous surprendre! Mais pourquoi s'en passer? Peut-être pour se rendre compte qu'il y a d'autres manières de se divertir ou de se retrouver. Peut-être est-ce l'occasion de redécouvrir le plaisir des jeux de société, des activités manuelles ou physiques parfois un peu délaissés. Peut-



être est-ce aussi l'occasion pour les parents de passer plus de temps avec leurs enfants, de se retrouver autour d'un jeu, d'un livre, d'une partie de ballon, ou tout simplement discuter!

APE

Une semaine sans écrans, c'est déboussolant, exigeant mais sûrement très enrichissant!

LAPE Chêne-Bourg vous proposera pendant cette semaine des alter-

natives aux écrans. Une semaine avant, vous trouverez le programme complet des activités proposées, affiché à l'entrée de chaque école (Floraire, Petit-Senn, Favre, de Haller et le CO de la Seymaz) ainsi que sur notre site internet www.apchenebourg.ch. Vous pourrez nous retrouver mardi au CO de la Gradelle pour un Café des Parents sur les écrans, le mercredi à la Dépendance Floraire et samedi-dimanche au parc de l'Ancienne Mairie. Il y aura entre autres divers jeux, des ateliers bricolages, cuisine et chimie, maquillages, massages assis... Le dimanche commencera par un grand brunch...

Venez nombreux pour partager cette merveilleuse expérience! ■

4 mai 2013

L'école de Conches en fête!

Eh oui! Cela fait 100 ans que notre école existe! Que d'élèves, que de maîtres et que d'événements ont eu lieu!

Pour marquer le coup, nous fêterons cet anniversaire dans le préau de l'école le **samedi 4 mai 2013**.

C'est une occasion unique pour vous toutes et tous, qui avez fait vos classes ou enseigné à Conches, de vous retrouver! Parlez-en autour de vous et notez d'ores et déjà cette date dans votre agenda! Dès plus de 150 personnes se sont inscrites!

L'après-midi sera réservé aux enfants de l'école qui présenteront un spectacle et diverses animations.

Le soir, pour les anciens et anciennes élèves et enseignant(e)s, il y aura, à 18h00 un apéro offert par l'AIC, puis à 19h30 un repas et des rafraîchissements au prix de Fr. 50.-, (Fr 35.- pour les moins de 26 ans), le tout accompagné de musique, dans une ambiance chaleureuse!

Nous vous invitons à nous rejoindre en vous inscrivant en ligne à cette manifestation sur le site de l'Association des Intérêts de Conches: www.aic1231.ch (100 ans – préinscription) ou sur facebook (centenaire de l'école de Conches).

Les anciens élèves qui n'ont pas accès à internet peuvent s'inscrire par courrier postal – en indiquant leurs nom, adresse, n° de téléphone et l'année de fin de scolarité à Conches – à l'adresse suivante:

D. de Castelberg-Rèvol (centenaire)
5, ch. Rojoux - 1231 Conches.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer le 4 mai prochain et vous présentons nos salutations les meilleures. ■

Le comité de la fête du Centenaire

PS: Si vous avez des photos, elles sont les bienvenues.

Inscriptions année scolaire 2013-2014

ANIMATION PARASCOLAIRE

Pour les écoles de Thônex:

- Marcellly
- Bois-Des-Arts
- Adrien-Jeandin
- Pont-Bochet

Restaurants scolaires et/ou activités surveillées

Les inscriptions se déroulent sur un seul jour,
le mercredi 22 mai 2013
de 8h30 à 12h30 et de 17h00 à 19h00
au restaurant scolaire de l'école de Marcellly
10 ch. Marcellly • 1226 Thônex

Vous pouvez préalablement remplir le bulletin d'inscription sur notre site internet et l'apporter dûment complété le jour des inscriptions.
Si une autre personne que les parents apporte le bulletin d'inscription, elle doit être munie d'une procuration des parents.

www.inscriptiongiap.ch

Clinique des Grangettes - Urgences pédiatriques: tél. 022 305 05 55

Ouvert à tous les patients y compris avec seule assurance de base, le service de pédiatrie assure des consultations d'urgence aussi bien en médecine qu'en chirurgie pédiatrique: de 10h00 à 22h00, 7 jours/7, sans nécessité de prendre rendez-vous au préalable.

Rallye-atelier au CO Gradelle:

élèves et monde professionnel se rencontrent

Il n'y a pas si longtemps, la majorité des jeunes entraient très tôt dans le monde professionnel, orientés dès 15 ans vers des formations professionnelles, des métiers. Migrations d'après-guerre puis réformes d'André Chavanne ont opéré un virage à 180° sur le sujet: les études gymnasiales se sont modernisées et démocratisées, et sont devenues un nouvel El Dorado. La course aux diplômes, que l'on confond aujourd'hui souvent avec de réelles qualifications (qui mène même quelques désespérés à faire usage de faux) sature certains secteurs du marché de l'emploi, alors que d'autres sont délaissés, un phénomène de mode qui participe à la crise de l'emploi et au manque d'épanouissement professionnel.

Le CO Gradelle innove

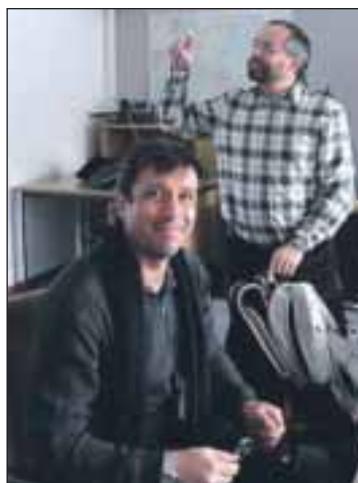
Aujourd'hui, certains professionnels de l'instruction ont compris l'enjeu de rétablir l'équilibre. C'est avec cet objectif que le CO Gradelle a tenu un second atelier: pour établir un contact concret entre ce monde professionnel et les élèves, une étape souvent difficile pour les uns et les autres, et faire redécouvrir la vaste palette des apprentissages, leur valeur. Le 16 janvier 2013, le Cycle d'orientation a organisé de 9h00 à 11h30 une manifestation «destinée surtout aux élèves à profil non gymnasial, pour faire venir à eux le monde professionnel», explique Mme Emmanuelle Richoz Zogg, organisatrice et enseignante. Car si certains ont déjà participé à des stages, beaucoup devaient recevoir leur fiche de préinscription concernant le post-obligatoire en ce mois de janvier, sans avoir décidé de l'orientation qu'ils souhaitent prendre.

Une idée de la SGUP

C'est le 25 janvier 2012 qu'avait été concrétisé le projet, lors du premier atelier qu'avait accepté d'accueillir le CO de la Gradelle. L'idée émanait de la SGUP, Société Genevoise d'Utilité Publique, dans le cadre de son action en faveur des jeunes. Le but: amener le monde professionnel aux jeunes, notamment pour ceux qui ne se rendent pas aux séances d'information proposées à l'extérieur, les professeurs se trouvant parfois confrontés à un déni des élèves devant la difficulté, l'incertitude, ou la responsabilité impliquée par le choix précoce de leur avenir. C'est une des raisons pour lesquelles beaucoup de jeunes commencent des études et changent ensuite de voie, le choix à cet âge entre collège, école de commerce ou école de culture générale étant plus res-



Samuel Arbouille et Anatole Tanari, anciens élèves du CO Gradelle.



MM. Sandoz et Elie-Huguenin, conseillers en orientation de l'OFPC.



M. Paulian et Mme Moriello Pagano d'Action 3-Chêne Emploi.

treint et donc plus facile, et conditionné de plus par leurs résultats.

En 2013, une seconde fois, la direction du CO Gradelle, les conseillers sociaux et ceux en orientation ont permis aux élèves grâce à cette rencontre d'une matinée, de faire plus rapidement le bon choix. Mme Béatrice Grandjean-Kyburz, Conseillère administrative de Chêne-Bouggeries a souligné, durant la présentation générale à l'aula, la valeur et le dynamisme du CO Gradelle, mis en évidence par cette initiative et grâce à Mmes Elisabeth Smahi, directrice, et Emmanuelle Richoz Zogg.

Le monde professionnel à la rencontre des 14-15 ans

Suite à cette présentation, les élèves de sept classes ont circulé par groupe avec leur maître(sse)-accompagnateur/trice dans l'école, pour assister à une présentation des intervenants et participer à une discussion, 20 minutes sur chacun des cinq postes. Ces cinq postes présentaient l'OFPC, Action 3-Chêne Emploi, la Boîte à Boulots, des patrons d'entre-

domaine qui ne leur plaisait pas, soit de ne rien avoir tenté». Enfin, les deux anciens élèves de la Gradelle étaient venus présenter leurs écoles, l'Ecole d'Arts Appliqués (CFPAA) pour Samuel Arbouille et l'Ecole d'Horlogerie et de Micro-technique (CFPT) pour Anatole Tanari, témoignages teintés d'une passion communicative. Ils ont encouragé les jeunes à un questionnement sur leurs hobbies ou passions, les premiers critères dans leur choix. Un travailleur social hors mur était encore présent, qui s'est mis à la disposition des élèves et a participé à la réflexion générale visant à analyser les besoins des adolescents et les possibilités d'action du système scolaire.

Des appréhensions surmontées

Après des débuts timides, l'ambiance se détend au fil de la matinée et la participation s'accroît, notamment à propos des petits boulots ou des craintes de se tromper de choix. Des questions sont encore abordées individuellement durant la session finale au cours de laquelle chacun pouvait retourner au poste de son choix.

Certains messages forts sont passés. Alors que les jeunes ont souvent peur de décevoir ou de se tromper, ils ont réalisé grâce au témoignage de leurs aînés qu'il n'était ni rare ni grave de ne pas trouver sa voie du premier coup, et que toute expérience leur serait utile pour leur futur. En résumé, qu'un choix n'est jamais définitif ni restrictif. Un message important pour qu'ils choisissent selon leurs goûts, et qu'ils n'hésitent pas à tenter leur chance.

Un enrichissement réciproque

La présence d'un apprenti et des anciens élèves du CO ont particulièrement enrichi la réflexion des organisateurs. Les patrons eux aussi avaient beaucoup à partager, notamment sur le problème de la dévalorisation des apprentissages, et ont particulièrement salué l'effort de revalorisation de la formation professionnelle. Leur présence a rendu la figure patronale plus humaine aux élèves, et ces derniers le leur ont bien rendu en montrant que sous la désinvolture pouvaient se cacher de nombreuses appréhensions.

La réalité des écoles a beaucoup changé: jeunes en foyer, familles déstructurées, voire situations illégales ont augmenté, d'où la présence d'éducateurs sociaux. Des interlocuteurs auprès desquels les jeunes peuvent s'exprimer et être orientés également dans leur quotidien. En accompagnant les classes, ils contri-

(suite page ci-contre)

buent grandement à un autre aspect de la réflexion des enseignants. Une diversité de points de vue qui a sans aucun doute développé et enrichi l'analyse de tous les organisateurs, accompagnants et intervenants.

Avant la création des cycles d'orientation, deux ans de collège terminaient l'école obligatoire. Il y existait déjà des structures d'orientation, et les classes opéraient des visites dans différentes écoles organisées par leur collège. Actuellement, les informations commencent à être données par les établissements scolaires bien avant la 1^{re} année, et services et événements publics mis à la disposi-

tion des jeunes ne manquent pas. Le CO Gradelle fait un pas de plus en amenant dans l'école conseillers et patrons, cherchant à s'adapter à la société actuelle. Un développement qui ne sert à rien si les élèves ne vont pas eux-mêmes au bout de la démarche, mais qui explore toutes les possibilités pour leur en donner les moyens.

Une façon de contrecarrer la prédominance du choix d'études gymnasiales, qui semble tenir en partie au manque d'information sur le grand développement qu'ont connu les apprentissages et l'abondance et la variété actuelle des domaines. Cependant, tous ces efforts sont condition-

nés par l'attention que portent les parents à l'avenir de leurs enfants, et les jugements qu'ils leur transmettent. Lorsque les élèves sont incités à voir un apprentissage comme un échec, ce préjugé met du temps à changer. Un complément essentiel au travail des cycles d'orientation

pour que les enfants s'intéressent à leur avenir est l'intérêt des parents, et leur soutien dans la recherche d'une orientation par goût, et non pas par prestige, par mode ou pour ses débouchés pécuniaires.

Clarisse Miazza

Plus d'infos en orientation et formation:

www.geneve.ch/ofpc • www.citedesmetiers.ch • www.orientation.ch
www.geneve.ch/formation_professionnelle • www.action3chene.com

Plus d'infos sur les petits jobs:

www.boiteaboulots.ch

Plus d'infos sur les CFPA et CFPT:

<http://edu.ge.ch/cfpaa> • <http://edu.ge.ch/horlogerie>

20 ans d'Ados au Cycle d'Orientation Bersot: Wouaaaaaah!



134-136 rue de Genève - 1226 Thônex

Anniversaire!

Si, si, si! Le CO Bersot fête son 20^{ème} anniversaire!

Anciens élèves et enseignants, c'est le moment de se revoir! Dans un feu d'artifice de bonne humeur!

Notre école aujourd'hui?

Ce sont 90 élèves, sympas, dynamiques, ambitieux, pleins de bonnes intentions, qu'une équipe d'enseignants, soudée, performante, joyeuse, suit pas à pas durant cette période de leur vie... pas toujours facile!

Ces prochaines années?

Nos objectifs sont de poursuivre, cultiver, jour après jour, dans le même état d'esprit, la même dimension, la même ouverture, les valeurs principales de notre établissement:

- écoute
- encouragement
- solidarité
- respect de l'élève
- encadrement
- empathie



Invitation!

Le 27 avril 2013 dès 17h00
à la salle des fêtes de Thônex.

Merci de réserver par e-mail:
zoans@bersot.ch,
ou par téléphone au:
022 349 10 10
en nous transmettant
vos coordonnées!

Repas de soutien du Jardin d'enfants



Soirée raclette

Samedi 27 avril 2013 dès 19h00
alle de l'Ecole Place Favre à Chêne-Bourg

Veuillez vous inscrire en confirmant votre présence à l'adresse mail suivante: severinechavaz@gmail.com, puis en payant la somme correspondant au nombre de personnes présentes (adultes 50.- et enfants gratuits) sur le compte: CCP 12-20544-7 (mention "repas soutien").

Les bénéfices de cette soirée serviront à financer les travaux de nos nouveaux locaux.

Renseignements: 022 349 25 68

Publicité

Chêne-Bourg accueille la Fondation Cap Loisirs

Marché aux plantes

samedi 4 mai 2013 de 8h30 à 15h00

à la Salle St-François de Sales, avenue Petit-Senn, Chêne-Bourg

arrêt tram 12 à la Place Favre et parking dans la cour

thé, café, croissants dès 8h30 • musique live
géraniums et fleurs, légumes et fines herbes, jardinier-conseil
raclette, assiette paysanne • bar à vin, boissons
pâtisseries et confitures

Cap Loisirs ou l'art de mettre les loisirs au service des personnes avec un handicap mental et de leurs familles.

Fondation Cap Loisirs • 34, Boulevard de Saint-Georges
Adresse administrative/courrier: 5, rue Jean-Louis Hugon • 1205 Genève
Tél.: +41 22 731 86 00 • Courriel: caploisirs@caploisirs.ch • CCP 12-5587-5



maçonnerie - béton armé - gypserie - peinture - décoration

9, ch. du Pâquier
1231 Conches
T 022 347 20 22
info@spinelli-ge.ch
www.spinelli-ge.ch

La Pétanque de Thônex a fêté ses 60 ans

En 1952, quelques amis réunis dans l'épicerie du regretté Jules Déage, fondèrent le Club de Pétanque de Thônex.

Le premier local du Club fut l'Auberge communale de Thônex où le tenancier, Gilbert Ecuer mit à disposition le premier couvert de pétanque à Genève.

Affiliés à la Fédération suisse, les joueurs de Thônex se distinguèrent rapidement dans les divers concours et championnats. De nombreux titres de champions suisses sont venus récompenser le sérieux et la ténacité des Thônésiens qui étaient craints sur tous les terrains de Genève et de France voisine.

En 1965, un membre éminent de la Pétanque de Thônex, Maurice Evequoz a décroché le titre suprême

de champion du monde de pétanque en triplette.

Ce fut un grand moment et une fierté immense pour notre commune.

Actuellement, la société compte une quarantaine de licenciés, hommes et femmes, dans toutes les catégories de jeu. Une dizaine de membres passifs étoffe le contingent.

Depuis de nombreuses années, nous organisons divers championnats cantonaux sur nos terrains du Cycle du Foron. Ces joutes sont toujours un succès populaire et festif.

Comme beaucoup de petites sociétés, nous ne pourrions perdurer sans l'appui inconditionnel de la commune.

En effet, pour disputer les divers championnats et interclubs dans tout

le pays, nous ne pourrions y parvenir sans l'aide de la mairie qui nous appuie par son soutien financier indispensable à la survie de notre société.

Vive Thônex et vive encore longtemps son Club de Pétanque!

Pétanque de Thônex
Serge Delez, secrétaire

Pétanque de Thônex

Comme chaque année à l'Ascension, la Pétanque de Thônex organise divers concours de pétanque sur les terrains du Cycle du Foron, à Thônex. Buvette et restauration sur place. Ci-dessous, les dates de ces joutes.

Jeudi 9 mai	Championnat genevois tête-à-tête toutes catégories. L'après-midi, Grand Prix de l'Auberge communale de Thônex, en doublettes, ouvert à tous.
Vendredi 10 mai	Concours doublettes en soirée, ouvert à tous.
Samedi 11 mai	Triplettes masculines internationales et doublettes féminines internationales.
Dimanche 12 mai	Championnat genevois doublettes mixtes.

Publicité

Ecole Natation de Thônex

Cours de natation dès 4 ans
Cours d'aquagym

T.022 349 04 22
info@ecolenatationthonex.com

Ecole d'Aïkido
La Voie de l'Harmonie

La Grindelle
2 cours gratuits à l'essai
Informations sur :
www.takemusu-dojo.ch

PISCINE de THÔNEX

8, CHEMIN DE MARCELLY - 1226 THÔNEX
TÉLÉPHONE 022 348 72 50



HORAIRES HABITUELS D'OUVERTURE JUSQU'AU 10 MAI 2013

Fermeture durant la période de Pâques: du vendredi 29 mars au lundi 1^{er} avril 2013 (jeudi 28 mars, fermeture à 17h00). Réouverture au public: mardi 2 avril à 9h00.

L'établissement ferme 30 minutes après les heures indiquées.

Pendant les vacances scolaires, la piscine est ouverte tous les jours à 9h, sauf le lundi (fermeture hebdomadaire).

Lundi:	Fermé (réservé aux écoles)
Mardi:	de 11h30 à 20h30
Mercredi:	de 9h00 à 20h30
Jeudi:	de 11h30 à 18h30 (clubs de 19h00 à 20h30)
Vendredi:	de 11h30 à 20h30
Samedi et dimanche:	de 9h00 à 17h00

Cours de natation:
Tél. 022 349 04 22

Club de plongée de Thônex:
Tél. 079 608 25 06 dès 13h00

OUVERTURE DU BASSIN EXTERIEUR: du samedi 11 mai au dimanche 22 septembre 2013

TARIFS DE LA PISCINE DE THÔNEX (TVA incluse)

	Tarif général					Habitants de Thônex			Habitants de Thônex et des communes affiliées *		
	1 entrée	Carte de 10 entrées	Abonnement 2 mois	Abonnement 5 mois	Abonnement 1 année	1 entrée	Carte de 10 entrées	Abonnement 2 mois	Abonnement 5 mois	Abonnement 1 année	
Adultes	5.-	45.-	48.-	127.-	220.-	4.-	30.-	24.-	64.-	110.-	
16 à 18 ans	5.-	45.-	48.-	127.-	220.-	2,50.-	18.-	12.-	32.-	55.-	
Enfants 5 à 11 ans	3.-	27.-	24.-	64.-	110.-	2,50.-	18.-	12.-	32.-	55.-	
20\$-40\$ / Etudiants / Collégiens / Chômeurs / Apprentis / Cartes prépayées	4.-	36.-	24.-	64.-	110.-	2,50.-	18.-	12.-	32.-	55.-	

* Les communes affiliées sont les suivantes: Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Cologny, Chêne-Prestige, Puplinge et Vandoeuvres. Tous les abonnements (cartes magnétiques rechargeables) sont en vente à la piscine exclusivement. Pour les nouveaux abonnements, une taxe forfaitaire de Fr. 5.- sera perçue en plus pour la carte magnétique.
Les personnes souhaitant bénéficier d'un tarif réduit doivent présenter une carte de communauté établie par la Mairie de leur commune de domicile ou présenter un document officiel comportant une photo, le nom, la date de naissance et l'adresse de la personne.





Société de Tir Chênoise

fondée en 1946

En cette journée du 20 avril prochain intitulée "Porte ouverte au tir sportif", les membres de la Société de Tir Chênoise sont heureux de pouvoir vous accueillir en leur stand du chemin des Hutins-des-Bois à Chêne-Bourg.

En effet, la journée "Porte ouverte" du 21 avril 2012 fut une réussite par la présence du soleil, le nombre de visiteurs, la qualité des questions posées et la satisfaction de constater un intérêt évident pour le tir sportif.

Des filles, des garçons, des jeunes filles, des jeunes gens, des dames,

des hommes et des parents ont eu la bravoure, l'assurance, la découverte et le plaisir d'utiliser une carabine pour tirer sur une cible placée à 50 mètres. Pour l'ensemble des présents, visiteurs et membres de la Société, ce fut bien agréable à vivre!

Les renseignements utiles à la connaissance du tir sportif vous seront fournis lors de nos conversations, que nous souhaitons multiples et animées, et cela sur notre stand. ■

Cordialement,
La Société de Tir Chênoise



Le CP Trois-Chêne se rappelle à votre bon souvenir

En effet, les articles concernant le Club des Patineurs Trois-Chêne n'étaient pas ces derniers temps en nombre pléthorique dans "Le Chênois", loin s'en faut, et nous désirons par ce petit message communiquer ici les changements intervenus depuis le début de la saison 2012 - 2013.

Le Comité, avec Lamine Bouchakhchoukha, Président, s'est étoffé de plusieurs nouveaux membres, qui se sont immédiatement mis à la tâche avec beaucoup de détermination et d'idées nouvelles.

C'est donc désormais sous la houlette de nos trois coaches responsables, à savoir, Kristel Bilbija-Popovic, Soraya Bouchakhchoukha et Laurent Alvarez, tous trois des émules de Monsieur Peter Grütter, dont le nom évoque indubitablement beaucoup de respect, que ces passionnés de ce sport si exigeant, ont réussi à remonter le niveau technique des patineurs du Club, tant la précision et la chorégraphie leur tiennent à cœur. Avec une toute nouvelle structure, chacun trouve sa place, du débutant au patineur avancé, désigné pour représenter le Club à diverses compétitions. Motivation, enthousiasme et engagement, tels sont les mots clé qui conditionnent les ambitions de nos membres, à savoir de 4 à 60 ans... sauf demande spéciale!



En primeur, nous vous annonçons que le CP Trois-Chêne sera l'hôte des prochains Championnats de Suisse Juniors et Seniors en janvier 2014 sur la belle Patinoire du Centre Sportif Sous-Moulin.

Pour cet événement, nous vous attendons d'ores et déjà nombreux pour encourager cette belle jeunesse sportive.

Par ailleurs, nous saisissions l'occasion pour vous donner rendez-vous le **samedi 13 avril prochain à 18h00**, afin d'assister au traditionnel Gala de Clôture du Club que tous ses membres se réjouissent de vous présenter sous la baguette magique de Soraya, qui a apporté à la conception et à la réalisation de ce spectacle toutes les qualités artistiques qu'elle a su dispenser avec beaucoup de joie et de ferveur.

Et maintenant, «Que vive la grâce du Patinage!» ■

Patricia A. Roth,
Présidente d'honneur
et Consultante
Technique CP3C



Club des Patineurs Trois-Chêne
Route de Sous-Moulin 39
CH-1226 Thônex - Genève

Publicité

Durlemann SA
Installations thermiques & Energie renouvelable

• 36, rue Peillonex
1225 Chêne-Bourg

• T: 022 348 18 00
• F: 022 348 69 81
• E: info@durlemann.ch
www.durlemann.ch

Installation | Rénovation | Entretien | Dépannage 24h/24

PRESSING DU VIEUX-CHÊNE

Alain FROSSARD et sa collaboratrice Fatima
sont à votre entière disposition pour:

- Pressing
- Blanchisserie
- Retouches
- Rideaux – voilages
- Tapis
- Daim – cuir – fourrures

Travail artisanal soigné effectué
par des professionnels

Du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30

1, rue de Genève (face au cinéma Forum)
Tél. 022 348 25 00 – 1225 Chêne-Bourg



Case postale 18 - 1226 Thônex

**Programme des sorties
du 29 mars au 8 juin 2013**

**Soyez des nôtres pour partager le plaisir de la balade,
découvrir la région et progresser à vélo.**

Vous trouverez votre place dans l'un des trois groupes de forces différentes.

groupes	caractère	moy. en km/h	tours	arrêts
entraînement	sport	25 à 32	souvent prolongés	brefs
randonnée	endurance	21 à 28	selon le programme	fréquents
excursion	tourisme	18 à 23	souvent raccourcis	prolongés

Pour mieux nous connaître, consultez notre site sous
www.cyclo-chenois.ch

Au moins tous les samedis, rendez-vous devant la **Salle des fêtes de Thônex**.
Attention, veuillez noter les heures de départ qui varient.

Le groupe excursion part à għoo lorsque les sorties sont le matin.

Vendredi	29 mars	à għoo	Des kilomètres... (jusqu'à 175 km)
Samedi	30 mars	à 13h30	A saute-frontière (60 km)
Samedi	6 avril	à 13h30	Le tour du Môle (75 km)
Samedi	13 avril	à 13h30	Entre Lac et Voirons (85 km)
Samedi	20 avril	à 13h30	Le tour du Salève (65 km)
Samedi	27 avril	à 13h30	Premiers vrais "petits" cols (75 km)
Dimanche	28 avril	à 8h30	Les croissants du Président (30 km)
Samedi	4 mai	à 13h30	Autour du canton par les deux Collonges (75 km)
Jeudi	9 mai	à 8h30	Un traditionnel Tour du Lac (175 km)
Samedi	11 mai	à 13h30	Le col des Fleuries et des remontées (70 km)
Samedi	18 mai	à 8h30	Les Moises et ses points de vue (85 km)
Samedi	25 mai	à 8h30	Le tour du Vuache (90 km)
Samedi	1 juin	à 8h30	Une boucle par la Vallée Verte (95 km)
Samedi	8 juin	à 8h30	Le Mont-Saxonnex par la petite route (90 km)

**Le Club montagnard chênois vous propose pour 2013**

D'avril à octobre, de belles randonnées faciles le dimanche, en campagne ou en moyenne montagne. Son chalet à 1'400m d'altitude en pleine nature entre Le Bettex et Megève, à la disposition de ses membres. Une assemblée le dernier jeudi de chaque mois à 20h30 à l'école de Haller à Chêne-Bourg. Deux repas par an dans des auberges sympathiques du canton ou de France voisine.

Pour tous renseignements, téléphoner au: 022 771 08 51, ou au: 0033 450 38 93 49, ou demander notre documentation en écrivant à:
Club Montagnard Chênois – CP 308 – 1224 Chêne-Bougeries

Vous pouvez consulter notre site internet: <http://club-cmc.wifeo.com/>

Liste des courses 2013:

Avril	dimanche 7	Etangs de Sionnet
	dimanche 21	Chemin du Fortin
Mai	dimanche 5	Salève (La Joie par La Muraz)
	dimanche 26	La Chartreuse d'Arvières
Juin	dimanche 9	Le plateau d'Agy
	dimanche 30	Dans les vignes (de Russin à Dardagny)
Juillet	dimanche 7	Le petit Balcon-Sud à Chamonix
	dimanche 21	Le lac Bénit
Août	dimanche 4	La Chartreuse d'Oujon
	dimanche 18	L'étang de Crevin
Septembre	dimanche 1	Lac de Nanthal
	jeudi 5	Jeûne genevois au chalet
	dimanche 15	Petit-Salève
	dimanche 29	La montagne de la Mandallaz
Octobre	dimanche 13	Balade dans le canton de Genève
	dimanche 27	Givrins-Saint-Cergue

Publicité

**pharmacie gouda****HORAIRES NON STOP**

lundi au vendredi: 8 h à 19 h – samedi: 8 h 30 à 18 h

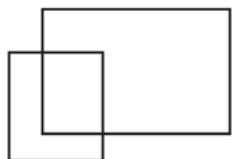
LIVRAISONS RAPIDES À DOMICILE

Centre commercial / Ch. De-La-Montagne 136 / Chêne-Bougeries
Tél. 022 348 35 68 / Fax 022 348 03 67 /
www.pharmaciegouda.ch / goudahome@bluewin.ch

BERNARD GOLAY

73, rue de Genève
1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 349 44 80
Fax 022 349 89 88

Miroiterie – Vitrerie – Boutique Cadeaux

**escaliers****menuiserie****charpente****habitations bois****transformations****restaurations - rénovations**

Entreprise Duret sa

Fondée en 1871

107, avenue de Thônex
1231 Conches Genève
Téléphone 022 703 40 90
Fax 022 703 40 98
duret.sa@duret.ch

Tennis Club des Services Industriels de Genève
160, Ch. De-La-Montagne
1224 Chêne-Bougeries
4 courts en terre battue d'avril à octobre

TC SIG

UN CLUB OUVERT A TOUS

ECOLE DE TENNIS

Renseignements: 079 463 21 44

www.tcsi.ch

RESTAURANT 3 COMMUNES

Safak et Damir vous accueillent chaleureusement dans un cadre convivial.

*Salle de banquets pour entreprises,
anniversaires, etc.*

Service jusqu'à 24h00 - Ouvert 7/7

Tél: 022 349 52 50 Fax: 022 349 66 26
Route de Sous-Moulin 39 1226 Thônex
restaurant3communes@hotmail.com

Les BDs du mois

Chroniques de Stephan Bruggmann

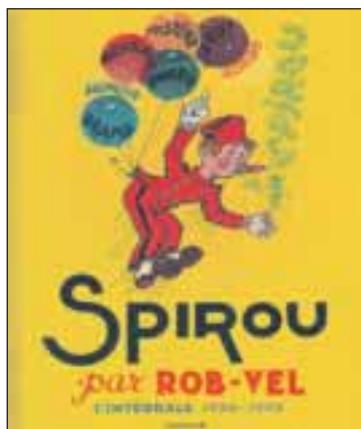
Spirou, l'intégrale 1938-1943

Rob-Vel

Spirou et Fantasio – Tome 53**Dans les griffes de la vipère**

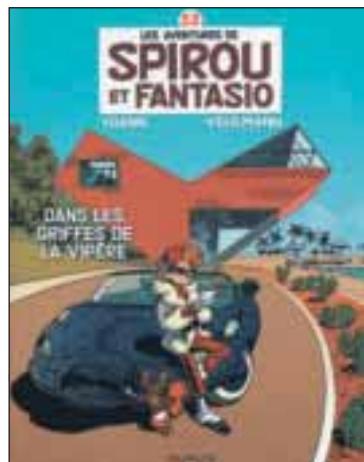
Yoann et Vehlmann

Dupuis



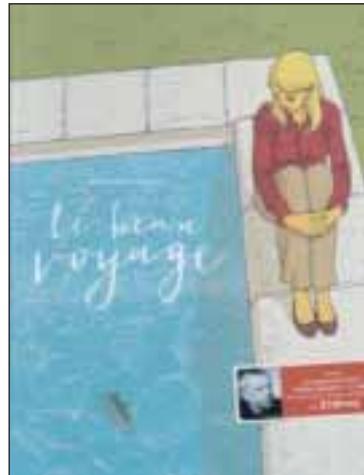
Le personnage de Spirou a été créé en 1938 par Rob-Vel. Le groom bruxellois est donc entré dans le troisième âge depuis belle lurette. Pourtant, il reste bien vert (rouge?) à septante-cinq ans. Il faut admettre que de nombreux talents se sont succédés, afin de lui faire vivre de nombreuses aventures qui l'ont conduit aux quatre coins du globe. Malheureusement peu se souviennent ou connaissent les premiers pas du héros. Les éditions Dupuis viennent donc rectifier cet oubli en éditant l'intégrale des planches dessinées par Rob-Vel entre 1938 et 1943. Les lecteurs apprécieront sans doute la loufoquerie de ces pré-mices et relèveront avec bonheur l'évolution tant graphique que scénaristique des aventures de ce personnage aussitôt plébiscité par toute une génération de lecteurs.

Le héros, conservé par Dupuis, passa ensuite entre les mains de Jijé qui créa, notamment, l'extraordinaire Fantasio. Le flambeau fut ensuite confié à Franquin qui dessina vingt albums augmentant sensiblement la galerie de personnages secondaires. Cette période est une sorte d'âge d'or. Chaque aventure est un petit chef-d'œuvre d'humour et d'inventivité. Par la suite, la série passa successivement sous le pinceau de Fournier, puis de Nic et Cauvin, de Tome et Janry, de Morvan et Munuera et enfin,



au XXI^e siècle de Yoann et Vehlmann. Après deux albums médiocres, ils sont les auteurs d'un cinquante-troisième assez intéressant. Délaissant un peu l'humour, le scénariste s'empare, en ces temps de crise financière, du pouvoir financier et fait de Spirou et de son journal les victimes d'un millionnaire capricieux qui achète tout ce qui lui plaît, humains compris. Sérieusement, la leçon est corrosive et laisse plus à réfléchir qu'on se l'imaginerait. Une belle manière de fêter les trois quarts de siècle du groom le plus célèbre du monde.

Le beau voyage
Springer et Zidrou
Dargaud

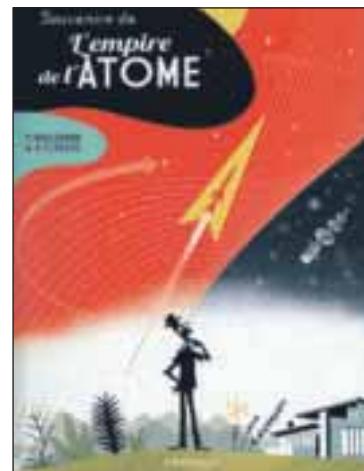


Léa, animatrice de télévision, est une jeune femme de vingt-cinq ans, libre, moderne et provocatrice. Pourtant,

une blessure l'empêche de s'épanouir. Un soir, alors qu'elle batifole, un message téléphonique lui apprend la mort de son père. Commence alors pour elle un voyage intérieur, entre flash-back et quotidien, qui lui permettra d'enfin donner un sens à sa vie.

Il s'agit d'un récit intimiste et réaliste, sans fioritures ni sensationnalisme, malheureusement servi par un dessin relativement sans relief, ni mouvement. Nous y apprenons, notamment, que la souffrance d'un individu ne commence pas avec la prise de conscience qu'il pourrait en avoir, que la blessure s'infecte et pourrit bien tranquillement sa vie et celle de son entourage, mais aussi, qu'il est toujours possible d'en tirer quelque chose. C'est un beau récit qui s'avère touchant et profondément humain.

Souvenirs de l'empire de l'atome
T. Smoldern et A. Clerisse
Dargaud



Voilà bien une bande dessinée impossible à raconter. Il faut la lire. Un dessin non rattachable à une école précise, un scénario hallucinant et, une fois le livre refermé, une qualité d'interprétations rarement rencontrée dans le monde du 9^{ème} art. Le récit, basé sur deux temporalités lointaines, joue lui-même sur les ruptures et les flash-back et de nous, nous obligeant ainsi à être cérébralement lestes. C'est profond, humain, intelligent, c'est... Du bonheur! L'action se déroule en 1953, quand l'atome se profile pour être l'avenir

énergétique de l'humanité. Le héros est un auteur de roman de science-fiction en lien télépathique avec le héros d'une civilisation très lointaine et qui s'interroge sur la civilisation que l'humanité est en train de créer. A la suite d'une séance hypnotique menée par les autorités, Paul finit par trahir son ami... Lisez-le.

Les colombes du Roi-Soleil – tome 2**Le secret de Louise**Anne-Marie Desplat-Duc, Roger Seiter et Mayalen Goust
Flammarion

Une belle adaptation des romans à (grand) succès d'Anne-Marie Desplat-Duc. Douze romans sont déjà parus, dont les deux premiers sont à présent adaptés en BD.

Nous y suivons les destins de Charlotte, Hortense, Isabeau et Louise, les quatre Colombes du Roi-Soleil, élevées à la Maison Royale de Saint-Louis, aux portes de Versailles. Elles rêvent d'aventures et de succès dans un monde où la place de la femme est contingentée et ses perspectives d'émancipation réduites. Louise, dans ce volume, profite de la chance inouïe suscitée par son talent de s'installer à la cour de la reine d'Angleterre en exil. Là, elle n'aura de cesse de retrouver sa mère et mettra tout en œuvre pour obtenir satisfaction. Des dessins agréables qui séduisent, un scénario un peu linéaire et manichéen, mais qui se laisse lire: une très honnête et agréable adaptation.

Publicité

Pierre Del Bon

ELECTRICITE • TELEPHONE • CABLAGE INFORMATIQUE

1224 CHÊNE-BOUGERIES • 6, chemin des Flomards e-mail: info@delbon.ch • TÉL. 022 348 56 06

RÉPARATION ET POSE DE STORES ET DE TENTES

BG STORES
A. BOTTIGLIERI

24, rue de Chêne-Bougeries
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 349 06 29
Natel 079 200 20 48
Fax 022 349 05 69

Critiques littéraires

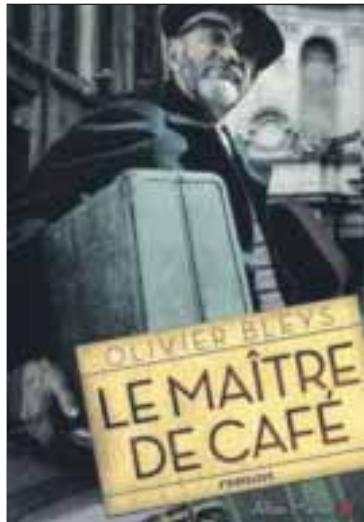
Une sélection de Liliane Roussy

Romans

Le Maître de Café

Olivier Bleys

Ed. Albin Michel - 348 p.



C'est lui, le patriarche, qui règne sur la tribu de ses enfants et petits-enfants, le maître de tous les cafés qu'ils soient des Antilles, d'Afrique, d'Amérique du Sud, que ce soit de l'arabica ou du robusta. Il en importe de partout mais pas question de connaître la provenance de son nectar préféré, tout au plus peut-on en goûter la saveur, exceptionnellement.

Jusqu'au jour où un infarctus le terrasse et là, sentant la mort venir, il décide d'entreprendre un voyage dont il ne révèle pas le but, escorté de toute sa famille. Pour plus de sécurité, il se déplacera dans un cercueil dont il aura auparavant testé le confort.

Un conte philosophique et farfelu qu'on aurait tort de manquer.

Le Lac des Rêves

Kim Edwards

Ed. Belfond - 425 p.



Non, pas celui qui est sur la Lune, mais un imaginaire dans la région des Grands Lacs.

C'est là que se dresse la vieille et belle bâtie de la famille Jarrett qui avait fait fortune autrefois. Mais d'où vient-elle, au juste, cette fortune? De l'entreprise de quincaillerie? Peut-être, mais peut-être pas. Il règne une sorte de gène.

Lucy Jarrett va sur ses trente ans, il est temps de s'engager dans la vie et de mettre un terme à son errance. Mais auparavant, elle fera une pause dans l'ancienne demeure mal entretenue.

C'est là qu'elle va trouver de quoi se poser de nombreuses questions. Un roman plein de charme et de suspense.

Le mystère de Roccapendente

Marco Malvadi

Ed. Christian Bourgois - 218 p.



Le titre italien est meilleur: "Odeur de renfermé" est bien plus évocateur. Tant pis.

Plantons le décor: un château avec un baron sans le sou, des fils prétentieux, des domestiques qui ne seront pas payés et des invités bizarres. Parmi eux, Pellegrino Artusi, le fondateur de la tradition gastronomique italienne. Des recettes de son propre livre en témoignent. Nous sommes en 1895, à la fin du siècle de Marconi, de Montessori, des frères Lumière.

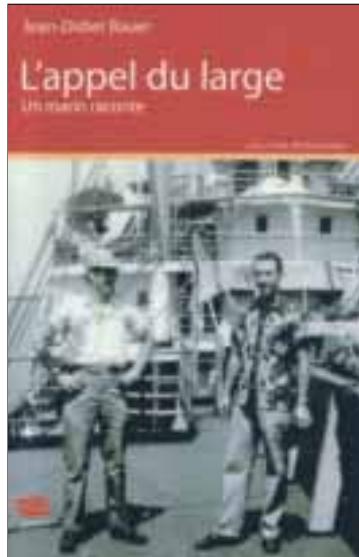
Ce roman qui mêle un personnage ayant bel et bien existé et des êtres de fiction est plein d'humour et c'est P. Artusi qui va mener les recherches dans la bonne direction. Drôle et original.

Récits

L'appel du large – Un marin raconte

Jean-Didier Bauer

Ed. Aphil Neuchâtel - 336 p.



On dit qu'il n'est pas facile pour un auteur romand de se faire éditer. Ce n'est pas le cas de notre voisin chênois Jean-Didier Bauer, ex capitaine au long cours: non seulement il est édité mais réédité et même réédité. C'est qu'il en a, des histoires à raconter, qui sentent la vérité, la mer et les fleuves!

Sans fioritures, avec un humour retenu mais très présent, il nous fait humer l'air du large ou bronzer avec lui sous le soleil des tropiques.

"Une bouteille dans chaque port" dont il a été question dans un précédent numéro de ce même journal fait partie des rééditions, sous une couverture illustrée cette fois par sa femme.

Ne boudons pas notre plaisir.

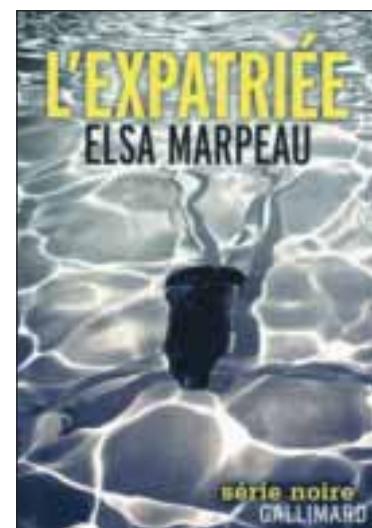
Policier

L'expatriée

Elsa Marpeau

Ed. Gallimard - 258 p.

L'affaire se déroule à Singapour. Tout y est: les maris qui travaillent, les femmes qui ont dû abandonner leur job en France – il s'agit d'une petite colonie française – tout le monde sue, accablé par la chaleur. Le plus intéressant est un soi-disant Arabe blond qui débarque et intéresse tout le monde. Malheureusement, il est tué. Par qui? On découvre que s'il est blanc, il n'est pas Arabe mais Alsacien. Lui qui raconte si bien les déserts... Tous les hommes et toutes les femmes sont soupçonnés, on en fait autant. Les relations sado-maso, les amours improbables, rien ne sert à démêler l'écheveau.



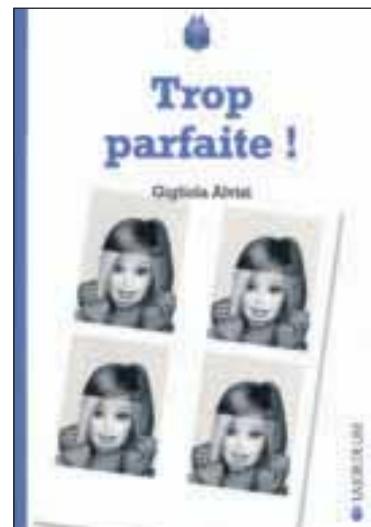
Un livre bien écrit qui vous laisse presque interrogatif, mais qu'on ne peut pas quitter.

Adolescents

Trop parfaite!

Gigliola Alvisi

Ed. La Joie de Lire 300 p.



Lucrezia habite Milan mais doit passer l'été dans le Sud de l'Italie auprès de cousins qu'elle n'a jamais vus, qui sont forcément des bouseux mangeant des choses pas possibles et vivant étrangement. Elle n'est pas au bout de ses surprises, de ses revendications et de ses plaintes.

Car Lucrezia, comme tout ado qui se respecte, se plaint beaucoup et se trouve au fond d'un puits de malheur. D'abord, ses parents sont beaux et parfaits, ce qui est extrêmement désagréable. Un père pilote et une mère ex-mannequin reine de l'organisation, c'est intenable. Du coup, pour les embêter, elle se voudra parfaite elle aussi. Elle va avoir de quoi faire!

L'écrivain suisse inconnu

par Jean Michel Jakobowicz

Une fois que vous aurez découvert le nom des 30 écrivains suisses de cette grille dont la liste vous est donnée ci-dessous, vous pourrez former avec les 7 lettres qui vous resteront, le nom d'une femme écrivain suisse.

La lecture des noms, dans la grille, peut se faire horizontalement, verticalement ou diagonalement, à l'endroit ou à l'envers.

T	O	I	L	G	I	Z	O	N	E	B	K	R
E	T	N	E	M	M	O	C	O	L	O	M	B
R	R	I	D	O	U	S	S	E	L	E	O	E
U	A	U	B	E	R	T	T	S	E	N	N	U
D	C	I	N	G	R	I	A	N	N	U	N	C
U	É	D	E	B	L	U	Ë	O	B	C	I	H
A	R	E	L	H	Ü	B	L	T	E	H	E	A
E	B	E	R	H	A	R	D	T	R	A	R	T
G	É	L	I	E	U	T	O	O	G	P	E	N
R	A	M	I	E	L	L	I	B	E	P	I	O
O	F	B	A	R	I	L	I	E	R	A	D	M
B	U	R	L	A	M	A	Q	U	I	Z	O	U
D	O	N	O	C	O	H	E	N	O	M	A	D



AMÉE
AMIEL
AUBERT
BARILIER
BENOZIGLIO
BEUCHAT
BILLE
BORGEAUD
BOTTON
BRÉCART

BÜHLER
BURLAMAQUI
CHAPPAZ
CINGRIA
COHEN
COLOMB
COMMENT
CONOD
CUNEO
DAMON

DEBLUË
DOUSSE
DUMONT
DURET
EBERHARDT
ELLENBERGER
GÉLIEU
MONNIER
ODIER
STAËL

Solution à envoyer à la Rédaction du Chênois.
Le ou la gagnant(e) recevra un cadeau.

Sornettes et fariboles

C'était une de ces expositions où nous devions absolument aller sous peine d'être complètement discrédités. Nous nous fîmes donc beaux – un couple superbe vous dis-je – et invitâmes notre ami Pierre à nous soutenir dans ce douloureux exercice. Il y consentit et nous voilà partis tous les trois vers un musée connu du centre ville qui montrait des œuvres très modernes dont nous ne comprenions rien. Il nous apparut clairement que Rodin était mort.

Nous errions tristement entre cailloux suspendus – lesquels avaient certainement une signification occulte qui nous échappait – et les statues en briques de lait heureusement vides quand notre attention fut enfin attirée par une conversation animée entre un créateur (?) ou commissaire d'exposition et notre ami Pierre, qui voulait acheter une des pièces consistant en une hache plantée à même le sol. Bon... une hache, d'après moi, servait à couper du bois, Pierre en possédait pas mal, des bois, mais je ne voyais pas pourquoi il n'allait pas tout simplement chez un quincaillier. D'autant que celle qui faisait l'objet du litige coûtait plusieurs dizaines de milliers de francs.

Tout s'éclaircit à la lueur de la transaction; notre ami voulait obtenir non seulement l'œuvre en soi, mais également son socle, à savoir le musée tout entier. Evidemment il plaisantait, mais il n'en était pas de même de son interlocuteur.

Finalement, ce fut une excellente soirée.

Liliane Roussy

Le Sudoku du mois

par Maylis

Les règles du sudoku sont très simples. Le but du jeu est de remplir les cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne, et une seule fois par carré de neuf cases.

3				9	5			
	2	3					4	
4			2					3
	3	9					8	
7				5	4	3		
	4				7		5	2
3	4			2		7		
	2	7					1	
	1	6	2					

Solution à envoyer à la Rédaction du Chênois.
Le ou la gagnant(e) recevra un cadeau.

Sudoku

Solution du N°494

La gagnante est
Erica Poy,
de Chêne-Bougeries.



Le médecin inconnu

Solution du N°494

Réponse: James Parkinson
La gagnante est Marianne Hunziker, de Thônex.

Sucré-salé

Pour faire un saucisson brioché, on peut simplement considérer qu'il s'agit d'un banal pique-nique et poser un bête bout de pâte.

Ou s'inspirer de Joël Robuchon, accompagner le plat de différentes salades et en faire un menu délectable.

Toujours est-il qu'il vous faut un bon gros saucisson de Payerne,

env. 400 gr de pâte à brioche salée, un œuf et un peu de farine.

Vous cuisez le saucisson 30 minutes dans de l'eau frémissant tout sans ébullition, vous le retirez une fois cuit et le pelez à chaud avant de le mettre au réfrigérateur.

Vous abaissez la pâte et formez un rectangle.

Versez 2 cuillerées à soupe de farine dans un plat et battez l'œuf dans une tasse. Avec l'œuf battu, vous badigeonnez le saucisson avant de le rouler uniformément dans la farine.

Pendant que le four chauffe jusqu'à 220 degrés, vous "habillez" votre saucisson sans laisser d'interstices, vous décorez au pinceau s'il vous reste un peu d'œuf battu et vous cuisez au four environ 20 minutes.

Un délice.

L.R.

Joyeuses Pâques !

ATELIERS DE BRICOLAGE
pour enfants du 3 au
6 avril dès 11h

